



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS LES ÉTATS
DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

AFRIQUE

Étude sur : Le Niger

Rapport final

Préparé par :

Dan Bakoye Daddy

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet no : 4-7-41-254-7/h

31/05/2008



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS LES ÉTATS
DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

Afrique

Étude sur : Le Niger

Rapport final

Préparé par :

Dan Bakoye Daddy

Pour le compte du

Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

Projet n° 4-7-41-254-7/ h

31/05/2008

Notice légale

Ce rapport a été commandité par le CTA afin d'affiner sa connaissance des besoins en information des pays ACP. Le CTA ne peut en aucun cas se porter garant de la fiabilité des données, incluses dans le rapport, ni prendre la responsabilité des usages qui pourraient en être fait. Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CTA. Le CTA se réserve le droit de sélectionner des projets et des recommandations portant sur son mandat.

(ACP-UE) Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA)
Agro Business Park 2
6708 PW Wageningen
Pays-Bas
Site web : www.cta.int
E-mail : cta@cta.int

Remerciements

Ce document est le résultat d'une étude menée par le CTA au cours de l'année 2007 en vue d'une part, de l'aider à identifier les besoins en informations agricoles dans treize (13) Etats de l'Afrique de l'Ouest dont le Niger et, d'autre part, à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile).

Nous avons été sélectionné en qualité de consultant national au titre du Niger. A ce titre, nous exprimons ici nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de cet ouvrage.

Notre gratitude va d'abord à la Secrétaire Exécutive de la SDR, M^{me} Maïkoréma Zeinabou qui a bien voulu faciliter le contact avec les institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural au Niger, ce, à travers une correspondance adressée à leur attention ; aux communautés rurales du Niger qui, à travers leurs représentants (ONG et OP), ont apporté une contribution appréciable lors des rencontres régionales. Nos remerciements vont tout particulièrement aux responsables des différentes institutions des niveaux central et régional oeuvrant pour le développement rural (MDA, MRA, MH, MEL/CD, M/C, etc.) ainsi qu'aux 2 collaborateurs locaux pour leur participation très active à la collecte des données auprès des institutions interviewées. Il s'agit de M^r GARBA Issoufou, ingénieur agronome, spécialiste en gestion et développement des milieux intertropicaux, et de M^r Moutari Maman Ingénieur d'agriculture, spécialiste en vulgarisation. Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions lors du remplissage du questionnaire car, sans leur collaboration et la disponibilité dont ils ont fait montre, ce document n'aurait pas vu le jour. ***Puissent-ils se reconnaître dans cet ouvrage et savoir qu'il y a dans ces écrits plus de leur que du nôtre.***

Nos remerciements vont également à M^r ASSIGBLEY Yawo (coordonnateur régional de l'étude) dont les observations pertinentes et empreintes de convivialité nous ont permis chaque fois d'apporter du plus dans la rédaction de ce document.

Enfin, qu'il nous soit permis d'exprimer notre sincère gratitude au CTA pour sa contribution financière ainsi que l'appui technique apportés à travers M^{me} Christine WEBSTER (Deputy manager planning and Corporate Services).

Sigles, abréviations et acronymes

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AEP	Adduction d'Eau Potable
AGRHYMET	Agro Hydro Météorologie
ALG,	Autorité du Liptako Gourma
ANAB	Agence Nigérienne d'Attribution de Bourse
ANP	Agence nigérienne de presse
ARM	Agence de Régulation Multisectorielle
BCR	Bureau Central du Recensement
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BLU	Bande latérale Unique
BM	Banque Mondiale
BNDA	Bureau Nigérien du Droit d'Auteur
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CA	Centrale d'Approvisionnement
CASCO	Centre d'Action pour les SCOLaires
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCAAN	Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Artisanat du Niger
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CCCG	Centre de Coordination de la Communication Gouvernementale
CC/MDA	Cellule de Communication du Ministère du Développement Agricole
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'alerte Précoce
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFEPD	Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré
CFDC	Centres de Formation en Développement Communautaire
CGPE	Comités de Gestion de Points d'Eau
CIDES	Centre d'information, de Documentation et d'Etudes Sociales
CIDR	Centre d'Information, de Documentation et de Recherche
CILSS	Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sécheresse au sahel
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CM2	Cours Moyen 2 ^{ème} Année
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CNEDD	Conseil National pour un Développement Durable
CONGAFEN	Confédération des ONG des Femmes du Niger
CRA	Centre Régional Agrhymet
CRESA	Centre Régional d'Étude des Systèmes Arides
CS	Case de Santé
CSC	Conseil Supérieur de la Communication
CSI	Centre de Santé Intégré
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
CUN	Communauté Urbaine de Niamey
DAC/POR	Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organismes Ruraux

DADIRP Publiques	Direction des Archives, de la Documentation, de l'Information et des Relations
DAERA	Direction des Aménagements et des Equipements Ruraux Agricoles
D Com	Direction de la Communication
DCR/MDA	Direction des Cultures de Rente du Ministère du Développement Agricole
DCV/MDA	Direction des Cultures Vivrières du Ministère du Développement Agricole
DDD	Division de la Documentation et de la diffusion
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DE	Direction de l'Environnement
DFPP	Direction de la Faune et de la Pisciculture
DIEPA	Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DNSR	Direction Nationale des Stations Régionales
DOM	département d'Outre Mer
DPA/PF	Direction de la Production Animale et de la Promotion des Filières
DPG	Déclaration de Politique Générale
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DRDA	Direction Régional du Développement Agricole
DRE	Direction Régionale de l'Environnement
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
DRRA	Direction Régional des Ressources Animales
DSA/MDA	Direction de la statistique Agricole du Ministère du Développement Agricole
DSA/MRA	Direction de la santé Animale du Ministère des Ressources Animales
DSE/MRA	Direction de la Statistique de l'Élevage du Ministère des Ressources Animales
DVS	Direction de la Voix du Sahel
EAMAC	Ecole Africaine et Mauricienne de l'Aviation Civile
EDS – MICS	Enquête Démographie /Santé et à Indicateurs Multiples
EFPT	Enseignement et Formation Professionnels et Techniques
EMIG	Ecole des Mines et de la Géologie
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSP	Ecole Nationale de Santé Publique
FA	Faculté d'Agronomie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAP	Femmes en Âge de Procréer
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FH	Faisceau Hertzien
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FM	Modulation de Fréquence
FS	Faculté des Sciences
FSEJ	Faculté des Sciences Economiques et Juridiques
FSS	Faculté des Sciences de la Santé
GAP	Groupement des Aides Privées
HC/NTIC	Haut Commissariat à l'Informatique et aux Nouvelles Technologies de L'information et de la Communication
HT	Hors taxes
HKI	Helen Keller Intenational
IAI	Institut Africain d'Informatique

ICRISAT	International Crops Research Institut for Semi Aride Tropics
IEC	Information, Education, Communication
IFTIC	Institut de Formation en Techniques de l'Information et de la Communication
ILRI	Institut international de Recherche sur l'Élevage
INRAN	Institut National de la recherche Agronomique
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
IRA	Infections Respiratoires Aiguës
IRSH	Institut de Recherche en sciences Humaines
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISP	Institut de Santé Publique
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IUT	Institut universitaire de Technologie
KB	Kilo Bits
LMD	Licence/Master/Doctorat
LOSEN	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
MDA	Ministère du développement Agricole
MAT/DC	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du développement Communautaire
MC	Ministère de la Communication
MC//N	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation
MEBA	Ministère de l'éducation de Base et de l'Alphabétisation
ME/LCD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MESSRT	Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur de la Recherche et de la Technologie
MI	Ministère de l'Intérieur
MJ	Ministère de la Justice
MRA	Ministère des Ressources Animales
NICI	Nouvelles Initiatives en matière de l'Information et de la Communication
NIGELEC	Société Nigérienne d'Electricité
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OIG	Organisation intergouvernementale
OLANI	Office du Lait du Niger
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAHA	Office National des Aménagements Hydro Agricoles
ONEP	Office National d'Édition et de Presse
OR	Organisation Rurale
ORO/AOC	Observatoire régional de la Filière Oignon en Afrique de l'Ouest et du Centre
ORTN	Office de Radio Télévision du Niger
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
PAL	Système de télévision en couleur d'origine allemande
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PBVT	Projet Basse Vallée de la Tarka
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PDDE	Plan Décennal du Développement de l'Education
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PEM	Point d'Eau Moderne
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFP	Plate Forme Paysanne
PIB	Produit Intérieur Brut
P M	Premier Ministre
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNGSA	Programme National Global Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PR	Présidence de la république
PRIECA/AO	Projet de Renforcement de l'Interface entre les Etats et les Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest
PS/PR	Programme Spécial du Président de la République
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
RASCOM	Organisation Régionale Africaine de Communication par Satellite
RECA - Niger	Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger
RGA/C	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGPH 2001	Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001
R&M	Radio et Musique
RTC	Réseau Téléphonique Commuté
RTT	Radio Télévision Ténéré
SECAM	Système de télévision en couleur adopté en France
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIMA	Système d'Information des Marchés Agricoles
SIMACO Niger	Système d'Information de Marché et de Communication de la filière Oignon au Niger
SIMB	Système d'Information des Marchés à Bétail
SNDU	Stratégie Nationale de Développement Urbain
SNGEU	Stratégie Nationale de Gestion de l'Environnement Urbain
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SONICHAR	Société Nigérienne de Charbon
SONITEL	Société Nigérienne de Télécommunication
SPEN	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarité
TEC	Tarif Extérieur Commun
Tél	Téléphone
TIC	Techniques de l'information et de la Communication

TTC	Toutes taxes comprises
TV	Télévision
UAMD	Université Abdou Moumouni Dioffo
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UBT	Unité de Bétail Tropical
UIT	Union Internationale de Télécommunication
UNC	Union Nationale des Coopératives
UNCC	Union Nigérienne de Crédit et de Coopération
UNICEF	Organisation des Nations unies pour l'Enfance

Taux de change au 30 avril 2008 : 1 Euro = 655,957 F CFA

Table des matières

REMERCIEMENTS	I
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	II
RESUME ANALYTIQUE.....	IX
1. INTRODUCTION.....	1
2. PROFIL DU PAYS	2
2.1 AGRICULTURE, PECHE, RESSOURCES FORESTIERES ET L'ELEVAGE	3
2.1.1 <i>Agriculture</i>	3
2.1.2 <i>Pêche</i>	3
2.1.3 <i>Ressources forestières</i>	4
2.1.4 <i>Élevage et pastoralisme</i>	4
2.2 DESCRIPTION DE LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES DES TIC ET DU RECENT DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR.	5
3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL	7
3.1 CADRE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION..	7
3.2 ASPECTS OPERATIONNELS.....	8
3.2.1 <i>Description des services d'information agricole</i>	8
3.2.2 <i>Sources d'information</i>	9
3.2.3 <i>Produits et services d'information fournis</i>	10
3.2.4 <i>Capacité de gestion de l'information et de la communication</i>	10
3.3 INTERVENTION D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL	12
4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ETRANGLEMENT / POINTS FAIBLES)	14
4.1 BESOINS EN INFORMATIONS.....	18
4.2 BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES	20
4.3 FEEDBACK SUR L'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES DU CTA	21
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	22
5.1 CONCLUSIONS.....	22
5.1.1 <i>Besoins en information</i>	22
5.1.2 <i>Besoins en renforcement des capacités</i>	23
5.1.3 <i>Points de vue sur les produits et services du CTA</i>	23
5.1.4 <i>Partenaires et bénéficiaires potentiels</i>	23
5.2 RECOMMANDATIONS	24
5.2.1 <i>Besoins en information</i>	24
5.2.2 <i>Besoins en renforcement des capacités</i>	24
5.2.3 <i>Produits et services du CTA</i>	25
5.2.4 <i>Potentielles institutions partenaires stratégiques</i>	25
6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET DU PLAN D' ACTIONS POUR LE CTA	26
ANNEXES	31
ANNEXE 1. TERMES DE REFERENCE	32
ANNEXE 2. PROFIL DU NIGER	39

2.1	PROFIL GENERAL DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE	39
2.1.1	<i>Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes)</i>	39
2.1.2	<i>Terres agricoles, forêts, zones de pêche</i>	40
2.1.3	<i>Systèmes de production agricole</i>	41
2.1.4	<i>Poids de l'agriculture dans l'économie</i>	43
2.1.5	<i>Dénrées principales et produits agricoles secondaires</i>	43
2.1.6	<i>Principaux marchés à l'exportation</i>	51
2.1.7	<i>Accords commerciaux touchant à l'agriculture</i>	52
2.1.8	<i>Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières</i>	53
2.1.9	<i>Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication</i>	56
2.2	PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE	57
2.2.1	<i>Démographie</i>	57
2.2.2	<i>Niveau d'alphabétisation et langues</i>	58
2.2.3	<i>Accès aux services de base</i>	58
2.2.4	<i>Exode rural vers les zones urbaines</i>	66
2.3	MEDIAS ET TELECOMMUNICATIONS	67
2.3.1	<i>Journaux, Périodiques et organes de télédiffusion</i>	68
2.3.2	<i>Services de télécommunication</i>	71
2.3.3	<i>Ordinateurs et Internet</i>	73
	ANNEXE 3. PROFIL DES INSTITUTIONS	77
3.1	LISTE GENERALE DES INSTITUTIONS	77
3.2	LISTE SELECTIVE DES INSTITUTIONS	89
	ANNEXE 4. LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNES INTERVIEWEES	124
	ANNEXE 5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	126

Résumé analytique

Introduction

La globalisation accélérée de l'économie n'épargne aujourd'hui aucun pays et du fait de ce nouveau contexte mondial l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le Développement fixée à l'horizon 2015 paraît de plus en plus hypothétique pour les pays les moins développés concentrés pour l'essentiel dans les régions Afrique Caraïbes Pacifique. Aussi, pour réduire les écarts qui existent entre les Etats en matière d'accès à l'information agricole et tendre vers un équilibre régional, le rôle des institutions comme le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale est capital.

Objet de l'étude

Dans le cadre de sa mission qui s'articule autour (i) de l'élaboration et la mise à disposition aux pays ACP des services qui améliorent leur accès à l'information agricole et rural, et (ii) de renforcement de leur capacité à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information agricole et rural, le CTA multiplie les initiatives afin de réaliser le mandat qui lui a été confié dans ce cadre. C'est dans cette optique que s'inscrit la présente étude menée dans 13 pays de l'Afrique de l'Ouest de la zone ACP dont le Niger et qui vise à évaluer les besoins en information agricole dans ces pays.

Méthodologie

Après la réunion d'information tenue à Abidjan du 14 au 18 août 2008 et qui a regroupé l'ensemble des 10 consultants sélectionnés dans les différents pays en présence du coordinateur régional de l'étude et de l'équipe du CTA, la méthodologie pour conduire les travaux au Niger est la suivante :

- **L'utilisation de certaines techniques de la MARP** notamment la révision des données secondaires (collecte et revue des données et des informations disponibles relatives à l'étude), des entretiens avec les responsables des institutions publiques, des organisations et associations nationales et internationales, des médias et organes de télécommunications a abouti à la description du profil du pays et l'identification de 75 institutions impliquées dans l'agriculture et le secteur rural ;
- **Des questionnaires préalablement établis par le CTA**, accompagnés d'une lettre d'introduction ont été soumis aux institutions ciblées dans 6 régions sur les 8 que compte le pays (Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri et Zinder). Par la suite des discussions orales avec les représentants de ces institutions ont été menées sur le terrain. Ainsi, Les besoins en information agricole de 32 institutions ont été collectés au moyen de ces questionnaires en combinant à la fois les méthodes de collecte d'information quantitative et qualitative.
- **Un atelier de restitution des résultats de l'étude** a été organisé avec les représentants des institutions interviewées. Cet atelier a permis d'amender le rapport final provisoire ;

Résultats escomptés

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de gestion de l'information et de la communication des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;

- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Conclusions

Le développement rural occupe une place primordiale dans l'économie du Niger (41% du PIB en 2005). Il occupe 84% de la population et procure environ 38,64% des recettes d'exportation. Les actions publiques dans le secteur rural relèvent essentiellement de 4 départements ministériels : Le Ministère du Développement Agricole, le Ministère des Ressources Animales, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du développement Communautaire. Suite aux engagements pris au plan international pour l'atteinte des OMD, le Niger a élaboré et adopté la SRP en janvier 2002. Cette SRP a été déclinée en stratégies sectorielles dont une SDR adoptée en 2003. Pour le Niger, l'ambition est de parvenir à diminuer l'incidence globale de la pauvreté de 63% à moins de 50% à l'horizon 2015.

Le Gouvernement, conscient des enjeux des technologies de l'information et de la communication comme outil de lutte contre la pauvreté a élaboré en 2003, un état des lieux qui a permis de mettre en évidence des insuffisances en matière d'infrastructures des TIC. Un HC/NTIC a été créé et un Plan National de Développement des TIC appelé plan NICI élaboré pour la période 2005-2010.

Les investigations menées auprès des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement, ont confirmé les insuffisances en matière de GIC et de TIC, susmentionnées. Toutefois quelques progrès significatifs ont été enregistrés par certaines institutions tels les organisations et associations, les médias publics et privés.

De manière générale, l'ensemble des institutions enquêtées ont exprimé des besoins qui ont trait à l'accès à l'information d'ordre général sur l'agriculture, aux informations techniques, aux informations économiques, au renforcement de leurs capacités dans le domaine de la GIC, de l'équipement et l'utilisation des TIC. L'ouverture du CTA aux institutions a été beaucoup sollicitée car présentement, la quasi totalité des bénéficiaires de ses produits et services le sont à titre individuel.

▪ **Besoins en information**

Les besoins en information des institutions interviewées sont très importants. Il est en effet ressorti que l'essentiel des institutions enquêtées n'ont pas de lien de partenariat avec le CTA d'où la nécessité pour elles d'établir cette collaboration afin de bénéficier des produits et services de ce centre hautement bénéfiques dans le cadre de la conduite de leurs activités. Les principaux besoins en information ont été inventoriés et la situation se présente comme suit :

- Informations d'ordre général sur l'agriculture : Il s'agit principalement et par ordre d'importance des informations ayant trait (i) aux problèmes liés à l'agriculture, (ii) aux questions liées au développement social, (iii) aux ressources non agricoles, (iv) aux foires commerciales, (v) au développement et au financement des programmes, (vi) au genre, (vii) aux conférences et réunions, (viii) aux réseaux disponibles sur l'agriculture et (ix) à la réglementation ministérielle.

- Informations techniques : Il s'agit (i) des technologies post récolte, (ii) du conditionnement et (iii) de l'utilisation des déchets.
- Informations commerciales : Il s'agit (i) du financement et du micro crédit, (ii) des données sur les marchés et (iii) de l'identification des marchés.

- **Besoins en renforcement des capacités**

Les besoins exprimés par les institutions peuvent être scindés en deux groupes :

- Formation du personnel : En plus des besoins liés à la GIC et à l'utilisation des TIC exprimés par l'ensemble des institutions, des préoccupations sectorielles sont soulevées.
- Renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance du disponible. En ce qui concerne le renforcement des capacités matérielles, il s'agit des besoins exprimés par l'ensemble des institutions publiques et se résument à l'acquisition de matériel informatique, à la connexion Internet et à la création de site Internet. Ainsi, en matière de renforcement des capacités, une attention particulière doit être accordée à cet aspect qui constitue la « porte d'entrée » à toute autre initiative rentrant dans ce cadre. En second lieu, il s'agira d'améliorer la performance du disponible en matière des TIC et de la GIC dont les besoins ont été exprimés principalement par certaines organisations nationales, régionales et internationales, les médias et les organes de télécommunication. Il s'agit de l'augmentation du débit de l'Internet, des échanges de données avec d'autres réseaux, du réseautage au sein des institutions, de la formation du personnel en technique de communication dans le domaine de l'agriculture.

- **Points de vue sur les produits et services du CTA**

Les produits et services du CTA sont bien appréciés par l'ensemble de leurs bénéficiaires. Toutefois, il faut signaler qu'au Niger, la grande majorité de ces bénéficiaires le sont à titre individuel. Les responsables des institutions concernées ont ainsi émis le vœu d'élargir ce partenariat à un niveau plutôt institutionnel ce qui de leur point de vue permettra de mieux valoriser les acquis du CTA en ce qui concerne ses produits et services.

- **Partenaires et bénéficiaires potentiels**

Conformément au plan stratégique 2007-2010, les principaux groupes bénéficiaires du CTA, seront choisis parmi :

- les organisations paysannes, les groupements féminins, les associations de jeunes, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres organisations issues de la société civile. Il s'agit pour le cas du Niger de : *IRD, RECA, ORO/AOC, JDC, ABC Ecologie, CN-RACOM* ;
- les fournisseurs de services d'information, de vulgarisation et de programmes de radio rurale, les chaînes de télévision, les journalistes et autres professionnels des médias ; les communautés et réseaux électroniques : *SONITEL, DVS, Radio Anfani* ;
- les universités et autres instituts de formation et de recherche, les organisations et les réseaux de développement : *IPDR, FA, CRA* ;
- les ministères, départements ministériels, organisations gouvernementales et organes de décision : *CC-SAP, CIDES, INRAN, INS, SE-SDR*.

Il s'agit en effet des 32 institutions de la liste sélective choisies pour des raisons liées au rôle qu'elles jouent en milieu rural directement ou indirectement

Recommandations

▪ **Besoins en information**

A la lumière des réponses apportées par les institutions interviewées, les consultants ont constaté que les besoins en information agricole sont importants et ne seront convenablement comblés qu'à la suite d'investissements plus conséquents dans le domaine de l'information et de la communication. En effet, des progrès considérables dans la lutte contre la pauvreté ne pourront être obtenus qu'à travers l'accès à l'information, de même que l'échange et le partage d'information et du savoir-faire entre les pays via des canaux adéquats et accessibles à tous et assurer durablement le bien être des populations en particulier les femmes et les jeunes. Les quelques efforts actuellement entrepris au niveau des institutions publiques en particulier sont nettement insuffisants au regard des besoins des acteurs. Une fois les capacités des institutions renforcées, la recommandation à formuler à l'Etat et à ses partenaires au développement (y compris le CTA) est de favoriser l'accès des populations aux informations d'ordre général relatives au développement rural (problèmes liés à l'agriculture, questions liées au développement social, etc.) et aux aspects techniques relevant du domaine de la vulgarisation (technologies post récolte, variétés de semences, etc.).

▪ **Besoins en renforcement des capacités**

Les besoins en renforcement des capacités répertoriés sont divers et variés mais sont de deux ordres (i) formation du personnel, (ii) renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance du disponible. Pour satisfaire ces besoins, les recommandations suivantes ont été formulées :

- L'Etat doit poursuivre activement la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan NICI afin de permettre à toutes les couches sociales, l'accès à l'information et au savoir, l'accès au service Internet aux institutions publiques et l'allègement de la fiscalité pour les opérateurs privés évoluant dans le domaine des TIC. Au niveau local, il convient d'encourager la scolarisation des jeunes filles et garçons car, les adultes analphabètes peuvent avoir accès à l'information avec l'aide de leurs enfants scolarisés.
- Les organisations nationales, régionales et internationales doivent développer la collaboration avec le CTA afin qu'elles améliorent leur système d'échange d'informations à travers la gouvernance électronique qui facilitera les relations entre l'administration et les usagers en permettant à ces derniers d'accéder à un ensemble de services et produits publics sans être handicapés par la distance.

▪ **Produits et services du CTA**

Les produits et services du CTA sont bien appréciés par l'ensemble de leurs bénéficiaires même si ces derniers le sont à titre individuel dans leur grande majorité. En guise de recommandation, il s'agira au CTA de :

- développer une stratégie d'ouverture afin de se faire mieux connaître des institutions au Niger (plages publicitaires dans les journaux, élaboration de documentaires passant sur les médias audiovisuels par exemple).
- mettre à la disposition de ses partenaires des informations sous des formats répondant à leur préoccupation comme l'a révélé l'étude (41.3% des bénéficiaires ont sollicité des informations sous format d'articles de revue et 21,7% sous format visuel ou illustré).

- ***Potentielles institutions partenaires stratégiques***

Trente deux (32) institutions ont été identifiées comme pouvant être des partenaires stratégiques du CTA suite à cette étude. Cependant, il ressort que seulement trois (3) d'entre elles collaborent directement avec le centre. La principale recommandation au CTA c'est qu'il fasse mieux se connaître auprès de ces institutions au moyen de ses produits et services qui sans nul doute seront très bénéfiques à ces dernières.

1. INTRODUCTION

1. La globalisation accélérée de l'économie n'épargne aujourd'hui aucun pays et du fait de ce nouveau contexte mondial, seuls les acteurs compétitifs sont appelés à « survivre ». Ceci est d'autant vrai que dans les régions ACP où se concentre l'essentiel des pays les moins développés et où les aléas climatiques jouent au quotidien au détriment d'une véritable croissance économique, l'atteinte des OMD fixée à l'horizon 2015 paraît de plus en plus hypothétique.

2. Dans le cadre de sa mission qui s'articule autour (i) de l'élaboration et la mise à disposition aux pays ACP des services qui améliorent leur accès à l'information agricole et rural et (ii) de renforcement de leur capacité à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information agricole et rural, le CTA multiplie les initiatives afin de réaliser le mandat qui lui a été assigné dans ce cadre.

3. La présente étude qui fait suite à une série que le CTA a entreprise depuis 2003 vise à répondre aux différents appels qui lui sont lancés à travers l'ensemble des régions ACP pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en oeuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs de ses produits, services et programmes.

4. En ce qui concerne l'évaluation des besoins en informations agricoles des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural au Niger, l'exercice a démarré juste après la rencontre organisée par le CTA en août 2007 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et s'est poursuivi jusqu'en Décembre 2007. Les résultats qui sont ici présentés visent à améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

2. PROFIL DU PAYS

5. Situé dans la marge Sud du Sahara et au cœur du Sahel Ouest Africain, le Niger s'étend sur 1 267 000 km². Il est limité à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad, au Nord par l'Algérie et la Libye. Ses frontières les plus proches de la mer sont éloignées de 700 km du Golfe de Guinée et 1 900 km de la côte béninoise. Le pays est subdivisé sur le plan administratif en 8 régions, 36 départements et 265 communes (carte n° 1, annexe n° 2)

6. Le climat est de type continental sahélien, caractérisé par deux saisons. Une saison pluvieuse de juin à septembre et une saison sèche d'octobre à mai. La répartition des terres en fonction des zones climatiques indique la situation suivante : 65% des terres se trouvent en zone saharienne (pluviométrie annuelle < 200 mm), 12% en zone saharo sahélienne (200 à 300 mm), 12% en zone sahélienne, 9,8% en zone soudano sahélienne et 0,9% en zone soudanienne où la pluviométrie est > 600 mm/an (carte n° 2, en annexe n° 2).

7. Le potentiel hydrique est constitué de précipitations annuelles variant de 150 mm au Nord à 800 mm au Sud, d'importants réseaux hydrographiques d'eau de surface (plus de 32 milliards de m³/an), et d'importantes réserves en eaux souterraines de l'ordre de 2,5 milliards de m³ renouvelables et 2000 milliards de m³ non renouvelables. Ce potentiel en eau est sous exploité avec moins de 1% mobilisé à des fins agricoles

8. Au cours de la période 2002-2005, le taux de croissance économique du pays s'est situé en moyenne à 3,65% (CMA/OC, 2007). En terme de contribution des secteurs formel et informel, la part du secteur informel dans le PIB demeure très élevée (70,4%). Cette informalisation de l'économie a des conséquences néfastes sur les recettes publiques et donc sur la capacité de l'État à investir sur ses propres ressources.

9. Le développement rural occupe une place primordiale dans cette économie car il procure environ 38,64% des recettes d'exportation et représente 41% du PIB en 2005 (tableau n° 4, annexe n° 2). Les produits de l'élevage, essentiellement les animaux sur pied (ovins, bovins et les camélins), cuirs et peaux, se placent au deuxième rang des exportations après l'uranium avec 23,48% en moyenne. Les denrées agricoles qui occupent la 3^{ème} place (15,16%) sont constituées essentiellement de produits bruts (oignon, niébé, souchet, dattes, arachide) et de coton égrené. Le secteur « forêt et pêche » représente 5,1% du PIB au cours de la même période (2001-2005) et a enregistré un taux de croissance de 15,5% en moyenne grâce notamment à la reprise des activités halieutiques dans le lac Tchad et d'autres cours d'eau.

10. La dynamique de l'économie nigérienne est fortement dépendante de son voisin le Nigeria. Le Niger est également inséré dans une dynamique régionale impulsée par l'UEMOA depuis sa création en 1994. La mise en place du Tarif Extérieur Commun à partir du 1^{er} Janvier 2000 place les filières agroalimentaires nigériennes en concurrence avec celles des pays de l'UEMOA.

11. La population du Niger est estimée à 13 044 832 habitants en 2006 selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H 2001) et est constituée de 84% de ruraux (tableau n° 12, annexe n°, 2). Le taux d'accroissement démographique moyen annuel est de 3,3% et la densité moyenne de la population est de 8,7 habitants/ km². Près de 2/3 de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et un peu plus d'un tiers est dans une situation d'extrême pauvreté. L'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural qu'en zone urbaine (66% contre 52%) et le milieu rural contribue pour 86% à la pauvreté

(SDR, 2001). Cette pauvreté est fortement dépendante du genre : les femmes chefs de ménage sont les plus pauvres en milieu rural.

2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage

12. L'étude sur l'approfondissement du diagnostic et l'analyse des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement rural (SDR) en Octobre 2004, a permis de dénombrer 23 systèmes de production (tableau n° 3, annexe n° 2). Ce nombre élevé de systèmes de production explique la diversité des spéculations organisées au sein de quatre groupes de filières (cultures pluviales, cultures irriguées, productions animales et forêt, faune, pêche).

13. Les actions publiques dans le secteur rural relèvent essentiellement de 4 départements ministériels : Le MDA, Le MRA, le MH/E/LCD et le MAT/DC. Ces structures ont connu un certain nombre de mutations au gré de la promotion de certaines missions, de la fonction économique, des transferts et regroupements voire des suppressions de certaines missions ministérielles. Ces mutations ont également touché les organisations socioprofessionnelles du secteur. En effet, l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération créée en 1962 a été dissoute en 1984 et remplacée par l'UNC. En 1998, la plate forme paysanne du Niger est créée et en 2001 l'Union Nationale des Coopératives rénovee tient sa première assemblée générale dans le sens des recommandations de la Conférence Nationale. En 2003, le nombre de coopératives régies par l'Ordonnance 96-067 était évalué à plus de 11.000 dont plus de 9.000 regroupées au sein de 224 unions et 31 fédérations. En 2006, les organisations des producteurs toutes professions confondues sont au nombre de 29 507 (DAC/POR, 2006).

2.1.1 Agriculture

14. L'agriculture contribue à hauteur de 27% au PIB national et emploie près de 90% de la population active au Niger (RGA/C, 2005).

La superficie potentiellement cultivable est estimée à 15 millions d'ha, (moins de 12% de la superficie totale du pays) tandis que les terres cultivées sont estimées à 6 millions d'ha. Ces terres cultivables sont constituées de 80 à 85% de sols dunaires et seulement 15 à 20% de sols hydromorphes moyennement argileux (SEDES, 1987). La taille moyenne de la superficie par ménage est passée de 1,6 ha en 1980 à 1,2 ha actuellement. Les pratiques culturales sont caractérisées par un faible niveau d'intensification et reste très majoritairement manuelles. Les rendements obtenus sont faibles et très fluctuants car évoluant au gré des conditions pluviométriques.

15. Le potentiel en terre irrigable est estimé à 270 000 ha, soit 4% de la superficie totale cultivée du pays, dont 142 000 ha sont situés dans la vallée du fleuve Niger. Environ 13 000 ha sont mis en valeur en grande irrigation et 50 000 à 60 000 ha en décrue selon les années. Les cultures irriguées sont généralement pratiquées sur des petites superficies. Les périmètres ont par exemple été conçus pour des parcelles de 0,25 ha à 0,5 ha par famille.

2.1.2 Pêche

16. Dans le domaine de la pêche, le Niger dispose d'un potentiel piscicole appréciable estimé à 400.000 ha de plans d'eau (fleuve Niger et affluents, Komadougou Yobé, Lac Tchad, mares naturelles et retenues d'eau artificielles, etc.). La production halieutique nationale occupe plus de 50 000 personnes (transformateurs, mareyeurs et intermédiaires) dont 10 000 pêcheurs. Sa contribution au PIB national est estimée à 6%.

2.1.3 Ressources forestières

17. Les superficies forestières du Niger sont estimées à 16 millions d'ha dont 11.600.000 ha de terres forestières marginales et 440.000 ha de terres forestières aménageables. Les productions forestières fournissent une grande partie des besoins énergétiques nationaux (96,4% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisson (Stratégie de Développement pour la réduction de la Pauvreté, 2007)). L'environnement subit les effets négatifs de la désertification, de la pression démographique qui entraîne la déforestation par le défrichement de nouvelles terres de culture et les feux de brousse.

18. Dans le domaine de la faune, le Niger se classe parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest possédant une importante faune sauvage dans sa diversité et dans sa richesse (faune de montagne, faune saharienne et sahélo soudanienne totalisant plus de 130 espèces de mammifères, environ 600 espèces d'oiseaux, au moins 150 espèces de reptiles et amphibiens).

19. Le Parc National du W du Niger abrite environ 80% de la diversité biologique du pays et constitue de ce fait le dernier refuge de la flore et de la faune dont l'exploitation se fait selon les pratiques traditionnelles. Elles constituent des sources de revenus monétaires et d'alimentation pour les populations rurales, notamment en période de crises alimentaires. Elles sont également le principal pourvoyeur des produits de la pharmacopée traditionnelle.

2.1.4 Élevage et pastoralisme

20. Selon les résultats du RGA/C, l'effectif du cheptel nigérien est estimé à plus de 7,6 millions d'UBT en 2005. L'élevage est de type extensif et la transhumance y est pratiquée. L'augmentation du cheptel entraîne progressivement à des contraintes d'accès au pâturage et donc une compétition accrue entre éleveurs d'une part et agriculteurs et éleveurs d'autre part. En outre, le problème d'alimentation en eau du cheptel se pose avec acuité en raison du faible maillage et de l'insuffisance des points d'eau, des difficultés d'exhaure dans certaines zones, de la baisse des nappes phréatiques et de la faible prise en charge de l'entretien des ouvrages hydrauliques réalisés.

21. Les évaluations des politiques de développement rural révèlent que la faible performance du secteur tient pour une part importante aux conditions de sa gestion (fragmentation et instabilité du cadre institutionnel, précarité des services d'encadrement des secteurs, etc.), à l'insuffisance de la coordination des interventions, à la faible organisation et à l'accès limité aux facteurs de production des opérateurs économiques intervenant dans les filières, au bas niveau de capitalisation des systèmes de production et aux difficultés d'accès au crédit.

22. A partir des années 2000, suite aux engagements pris au plan international pour l'atteinte des OMD, le Niger a élaboré et adopté la SRP en janvier 2002 qui devient désormais le cadre unique de la politique économique et sociale du pays. Cette SRP a été déclinée en stratégies sectorielles dont une SDR adoptée en 2003. Pour le Niger, qui figure parmi les pays les plus pauvres du monde, l'ambition à travers la SRP est de parvenir à diminuer l'incidence globale de la pauvreté de 63% à moins de 50% à l'horizon 2015. Dans cette perspective, elle assigne à la SDR l'objectif global de réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015 en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles.

2.2 Description de la situation des infrastructures des TIC et du récent développement dans le secteur.

23. L'analyse de l'état des lieux dans le domaine de la communication au Niger a permis de mettre en évidence : la vétusté et l'insuffisance des infrastructures et des équipements, l'insuffisance des ressources, les menaces et opportunités en provenance de l'environnement politique, institutionnel et réglementaire. Au nombre des menaces on peut noter : le vide juridique qui existe et l'absence d'harmonisation des textes juridiques qui régissent les NTIC au Niger. Il s'avère important de :

- définir une politique visible sur la libéralisation du secteur des télécommunications et de combler le vide juridique ;
- d'harmoniser et de clarifier les nombreux textes juridiques qui régissent les NTIC au Niger.

24. Concernant la presse écrite en français et en langues nationales, la première publication au Niger « Cahiers nigériens » date de 1933. Ce journal appartenait à l'administration coloniale tout comme « Niger information, puis « Temps du Niger ». Ce dernier prendra le titre de « Le Sahel » alors que naissait « Sahel Hebdo » qui deviendra en 1985 « Sahel Dimanche ». Mais c'est en mai 1992 que fut publié le premier vrai journal d'information et d'investigation « Haské ». Depuis, plus d'une quarantaine de journaux ont fait leur apparition (tableau n° 20, annexe n° 2). La presse écrite en langue nationale occupe aussi une place prépondérante au Niger (FAO, 2003).

25. Depuis la création de l'ORTN en 1967, le pays dispose d'une seule radio publique de couverture nationale (Voix du Sahel) qui a des antennes dans les 7 autres régions. L'avènement des radios privées date de 1991. On compte actuellement 15 radios privées dans la capitale émettant en FM dont 3 avec des antennes au niveau de quelques régions (Moussa D., 2005) (tableau n° 21, annexe n° 2). En ce qui concerne les radios communautaires, depuis 1999 date d'implantation de la première à Bankilaré (Région de Tillabéri), plus de 160 sont actuellement fonctionnelles.

26. Les premières images télévisées ont été diffusées en 1964 à titre expérimentale dans une vingtaine d'écoles puis progressivement dans 120 écoles. En 1977 les autorités ont envisagé l'extension au grand public. Depuis des améliorations ont été apportées. En 1979, les premières émissions couleurs ont été diffusées (FAO, 2003). Aujourd'hui, le pays dispose de deux (2) chaînes de télévision publiques Télé Sahel et TAL-TV. La première assure une couverture nationale et la seconde émet sur la capitale Niamey et en relais dans trois autres régions du pays (Dosso, Maradi et Zinder). Les chaînes de télévision privées au nombre de quatre (BONFEREY, CANAL 3, DOUNIA et TENERE) couvrent principalement la capitale (tableau n° 22, annexe 2). Les équipements TV des secteurs publics et privés associent les systèmes PAL et SECAM et les matériels U-matic, Beta et S. VHS sont encore d'actualité. La vidéo est surtout utilisée par des organismes de l'Etat ou de coopération multinationale dans leurs activités de communication (FAO, 2003).

27. Le Niger dispose de 4 compagnies de téléphonie cellulaire (Celtel, Sahel com, Télécél et Sonitel), 14 fournisseurs d'accès à Internet dont 7 opérationnels (tableaux n° 23 et 27 en annexe). La téléphonie cellulaire reste embryonnaire avec un taux de pénétration de l'ordre de 3,42% (Rémi Fekete, 2006). La prolifération des télé-centres privés à Niamey constitue un pas assez important pour l'utilisation communautaire d'Internet bien que le phénomène est réservé à une certaine élite. Le mode d'accès à Internet au Niger se fait par le RTC. Toutefois, la qualité des réseaux reste encore à désirer.

28. Au niveau des institutions publiques, la faiblesse des infrastructures a eu comme conséquence que près de 2/3 de ces institutions ne sont pas connectées à Internet (tableau n° 28, annexe n° 2). Les infrastructures NTIC n'existent pas en dehors de la capitale Niamey qui n'a que 2 Méga de bande passante.

29. Pour pallier les contraintes qui freinent le développement des NTIC au Niger, un Haut Commissariat a été créé et un plan national de développement des TIC appelé plan NICI a été élaboré. Le plan NICI tiendra compte notamment des plans de déploiement des réseaux des opérateurs privés de télécommunication (SONITEL, SAHEL COM, CELTEL, TELECEL, AFREETEL, et autres opérateurs) ainsi que ceux qui viendront s'ajouter.

3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire pour l'information et la communication

➤ Structures

30. Le développement durable de l'agriculture nigérienne, suppose l'existence d'institutions aptes à assurer une bonne fonction documentaire. À cet effet, deux structures nationales et quelques structures institutionnelles participent à la collecte et la diffusion d'informations dans le domaine du développement agricole et rural en général. Il s'agit de:

- Centre d'information et de documentation pour le développement rural (CIDR);
- Centre d'information et de documentation économiques et sociales (CIDES) du Ministère du Plan qui est responsable de la politique nationale en matière d'information scientifique et technique, et de l'harmonisation des systèmes de gestion de l'information dans le pays ;
- Bibliothèques de l'INRAN, de l'IPDR de Kollo, de la Chambre de Commerce, de l'ICRISAT, IRD, INS, etc.

31. Le CIDR est issu du service de la documentation du Ministère du développement Rural créé en 1981, et ambitionne d'être le point focal de la circulation scientifique et technique dans les domaines prioritaires de l'agriculture et de l'élevage. Le CIDES et ses partenaires (CRA, CIDR, Fac d'agronomie, ICRISAT, INRAN, IRD, EMIG) se sont associés pour créer un réseau documentaire informatisé, inauguré en 1997.

➤ Textes juridiques et institutionnels

32. Du point de vue des textes juridiques relatifs au développement des institutions nationales participant à la collecte et la diffusion d'informations dans le domaine du développement agricole et rural en général, on peut noter les actes ci-dessous :

- Arrêté n° 18/MRA/SG du 14 février 1986 portant création du Centre d'Information et de Documentation pour le Développement Rural (CIDR) ;
- Création en 1988 du Centre d'information et de documentation économiques et sociales (CIDES) au Ministère du Plan.

33. La liberté de pensée, d'opinion, d'expression, de religion et de culte est reconnue et garantie par la Constitution du 18 juillet 1999 qui, en même temps, en fixe les limites. Ces droits s'exercent dans le respect de l'ordre public, de la paix sociale et de l'unité nationale (Article 23). Elle constitutionnalise également l'organe régulateur de l'information et de la communication dans le Titre VIII, Articles 124, 125, 126.

34. Les textes constitutionnels ne présentent que des avantages dans la mise en œuvre de la politique nationale de communication qui pose les principes généraux, et il appartient à la Loi sur la liberté de la presse de les expliciter. La liberté de la presse est réglementée au Niger par l'Ordonnance n° 99-67 du 20 décembre 1999, portant régime de la liberté de presse.

35. Le vide juridique actuel sur la signature des contrats électroniques, la cybercriminalité, la cryptographie, la protection de la vie et des libertés doit être comblée pour que le nouveau cadre juridique donne à la justice les moyens de statuer sur les éventuels litiges qui pourraient subvenir dans le domaine des TIC.

36. Au niveau politique, pour coordonner les actions gouvernementales dans le domaine de l'informatique et des NTIC, le Niger a créé le HC/NTIC et s'est doté d'un Plan National de Développement des Infrastructures des Technologies et de la Communication appelé plan NICI. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, la collaboration avec les différents acteurs concernés est recherchée (réseaux des médias, des jeunes, des parlementaires, des universitaires, des ONG, des femmes du secteur privé, etc.) pour garantir un développement durable.

3.2 Aspects opérationnels

37. Cette analyse réalisée sur la base d'informations fournies par différentes institutions spécialisées dans le domaine de l'agriculture et du développement rural traite de la description des services d'information, des sources d'information des institutions, des produits et services d'information, des capacités de gestion de l'information et de la communication et des interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural.

3.2.1 Description des services d'information agricole

38. La typologie des principaux acteurs de l'information et de la communication agricole au Niger permet de les classer en trois groupes (annexe 3.1) :

- *Les institutions publiques* qui sont des structures faïtières d'appui technique, intervenant dans le développement des activités des OP, de la recherche, de la formation, de la collecte et de la diffusion de l'information. Il s'agit de : SDR, DRDA, DRRA, DRE, DRH, DGE, DAC/POR, DCV, DPA/PF, INRAN, FA, IPDR, INS, etc. ;
- *Les organisations et associations nationales et internationales* oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'hydraulique, la sécurité alimentaire, les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques, la promotion du développement du monde rural à travers la communication, etc. Ce sont : ABC Ecologie, CN-RACOM, CRA, IRD, JDC, ORO/AOC, RECA, etc. ;
- *Les médias et organes de télécommunications* : ANFANI, Télé Sahel, Voix du Sahel, SONITEL, etc., en tant que support de communication et canaux de transmission des informations aux groupes cibles grâce à la radio, la télévision et le téléphone et l'Internet.

39. Les services d'information agricole fournis par les administrations publiques (CIDR, CIDES), les organisations et associations nationales et internationales (IRD, CRA, CN-RACOM, etc.) sont assez diversifiés. Le CIDR offre en plus des services de consultations sur place et prêt des documents, des services de dissémination sélective de l'information (DSI), des services question-réponse sur les documents du MDA et MRA, de même qu'un service de recherche documentaire et de repérage de documents. Le CIDES quant à lui offre des Services de Diffusion (SD) et d'Archivage (SA). La Représentation de l'IRD au Niger offre un accès gratuit à Internet, à certaines bases de données et un service de communication scientifique, alors que le CRA diffusent l'information spécialisée pour différents type

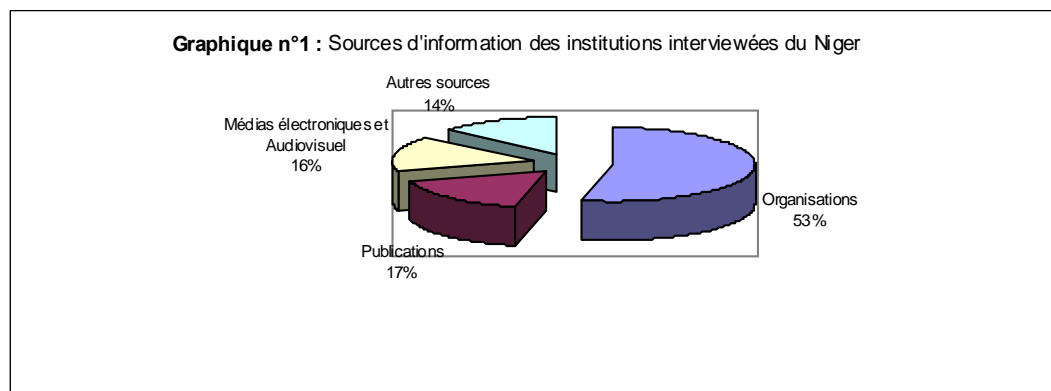
d'acteurs (politiques, PTF, étudiants, OP, ONG, etc.) sous forme de bulletins tels que le Mensuel, le rapport annuel, le site Web, AGRHYMET Newsletter, les ateliers, les cartes thématiques, etc. Le CN-RACOM est spécialisé dans les émissions radiophoniques, les BLU, et les bases des données sur les radios communautaires.

40. Trente deux (32) institutions soit 43% des 75 institutions identifiées ont été interviewées. (Annexe n° 3.2) Elles se répartissent comme suit : Institutions publiques (66%), Organisations et associations (22%), Médias et télécommunications (12%).

3.2.2 Sources d'information

41. Les sources d'information sont diversifiées comme le confirment les résultats de l'étude. Les informations proviennent en général des organisations nationales et internationales (53%), des publications (17%), des médias électroniques et audio visuels (16%) et d'autres sources (14%) comme indiqué dans le graphique n°1 ci-dessous.

Graphique n° 1 : Sources d'information



Source : Enquête et calcul du consultant

42. La structure des sources d'informations au niveau des organisations et associations montre que les organisations nationales : MDA, OP, INRAN, UAMD, CA, INS et IGN fournissent 58 % des informations agricoles. Le MDA et les associations des producteurs sont les principaux fournisseurs d'information agricole avec respectivement 18% et 15%. Les réunions avec les bénéficiaires contribuent pour 10%, les institutions régionales et internationales (ICRISAT, IIRI, ACMAD, INSAH, AGRHYMET, CILSS, CTA, FAO, UEMOA, CDEAO, etc.) fournissent 31% et les attachés commerciaux des ambassades 1%. Le CTA contribue pour 4% des sources d'informations émanant des organisations, ce qui montre la faible pénétration des produits et services de ce centre au Niger.

43. L'attention portée aux associations de producteurs et aux bénéficiaires des projets dont la contribution est évaluée à 25% date de 1982 (Alpha G. et al, 1994). En effet, c'est au cours de cette année là que des réflexions profondes menées sur les interventions de l'Etat en milieu rural ont préconisé une meilleure responsabilisation des paysans. Ainsi, l'approche participative adoptée par les institutions intervenant en milieu rural a donné plus d'importance à l'implication des organisations paysannes et des bénéficiaires au processus de conception, de mise en œuvre et de suivi et évaluation des projets et programmes de développement agricole et rural.

44. Concernant les sources issues des publications, l'étude a montré que les brochures et prospectus du MDA représentent 28%, les brochures du CTA (20%), les collections privées (18%), les journaux 18% et les documents issus de la recherche universitaire 16%.

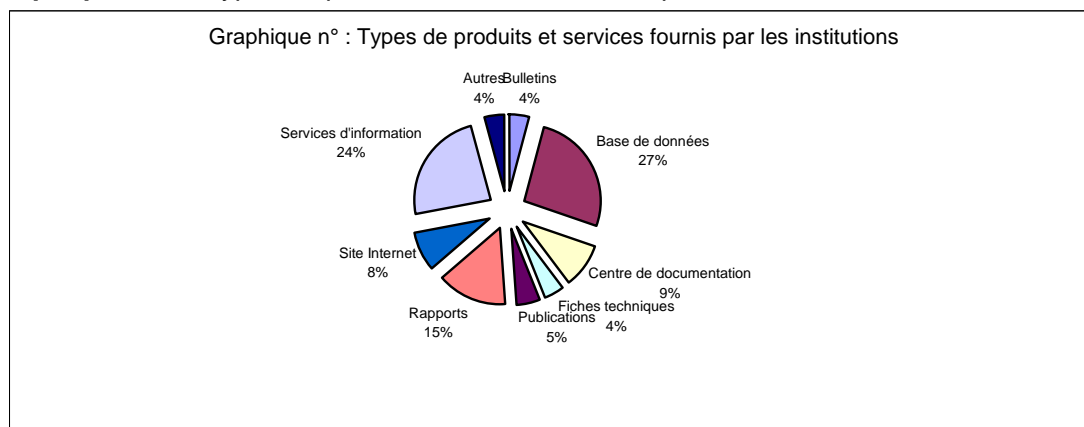
45. Ces résultats confirment le rôle important du MDA en tant qu'organisme gouvernemental chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et stratégies de développement agricole au Niger. La contribution des brochures du CTA est assez appréciable à ce niveau.

46. Concernant les médias électroniques et audio visuels, l'Internet en tant que canal d'accès à l'information et les autres vecteurs de communication que sont la radio et la télévision constituent les principales sources d'informations des institutions. Les autres sources proviennent principalement des collègues et des foires et expositions.

3.2.3 Produits et services d'information fournis

47. Les produits et services d'informations fournis par les institutions sont très variés (graphique n° 2). Les services impliqués dans l'information agricole et le développement rural sont : SDR, CC/ SAP, SRSA, SRSRA, SRPD, DADIRP, DIVAD, UCID, DISC, PSIMC/RECA, etc. Les centres de documentation sont assez réduits (9%). Les plus importants sont : le CIDES du ME/F et le CIDR du MDA qui est le point focal de RESADOC au Niger mais certaines institutions comme l'IRD, le CRA, l'ORTN, et la SONITEL disposant plus de moyens matériels, financiers et des ressources humaines qualifiés mettent un accent particulier sur la centralisation des informations à travers les centres de documentation ou les médiathèques et la diffusion sur les sites Web. Les bulletins, les publications, et les fiches techniques sont peu produits et représentent globalement 13% des produits. Les bulletins sont produits au niveau de la CC/SAP, le CRA, la DSA/MDA, le SIM, la DSEPA/MRA et la DMN. Au MDA, la Cellule de communication produit le bulletin mensuel « l'Agriculteur » et trimestriel « Agri-info ». Les fiches techniques sont surtout produites au niveau des institutions de recherche et de vulgarisation et des projets et programmes (INRAN, ICRISAT, DPV, PAC, PSSA, projet Intrans, etc.). Les publications existent au niveau de l'INRAN, la Voix du Sahel, la FA, l'IPDR de Kollo et de l'ONG - JDC. Il faut noter que l'INS est en train de déployer de gros efforts pour la collecte et la diffusion d'importantes masses de données des secteurs socio-économiques et financiers du Niger à travers son site Internet. Le graphique n° 2 ci-dessous présente les types de produits et services fournis par les institutions.

Graphique n° 2 : Types de produits et services fournis par les institutions interviewées



Source : Enquête et calcul du consultant

3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication

48. La capacité de gestion de l'information et de la communication est liée aux ressources humaines, matérielles et financières des institutions. Plus de la moitié (57%) des effectifs du personnel en charge de la GIC agricole est constituée du personnel des institutions

publiques contre 37% de personnel des médias et télécommunications et 6% par du personnel des organisations et associations. Cette prédominance est due au fait que les institutions publiques emploient du personnel local au niveau national et dans les services déconcentrés de l'administration.

49. Les domaines de compétence du personnel de l'information et de la communication agricole sont très diversifiés. Au niveau des *institutions publiques et des organisations et associations*, il s'agit majoritairement d'agents de développement rural : agronomes, vétérinaires, environnementalistes, aménagistes de forêts et faunes, hydrauliciens, statisticiens agricoles, cadres de génie rural, socio-économistes, producteurs, etc. Au niveau des *médias et télécommunications*, on note la prédominance de spécialistes de l'information et de la communication (journalistes, ingénieurs de télécommunications, animateurs, gestionnaires des organes de presse, régisseurs, techniciens, documentalistes, etc.).

50. La majeure partie des cadres supérieurs (ingénieurs, docteurs vétérinaires et techniciens supérieurs) et moyens (techniciens) du secteur rural et des télécommunications sont formés à la FA de Niamey, au CRA, à l'IFTIC et à l'IPDR de Kollo. D'autres sont formés un peu partout à travers le monde. L'appui du CTA dans la formation des cadres des centres de documentation et de la diffusion des informations par l'organisation des ateliers et séminaires au niveau sous-régional est très apprécié.

51. Concernant les ressources financières en général, le budget annuel des différentes institutions contactées varie de 7.500 euros à 4.685.400 euros. Globalement celui des organisations et associations est 17 fois plus important que celui des institutions publiques et 3 fois plus que celui des médias et télécommunication. La majorité de ces institutions n'a pas donné de précision relative aux ressources financières consacrées à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations du fait que cet aspect soit pris en compte dans certaines rubriques du budget annuel. Cependant, une proportion importante du budget a été employée par les organisations et associations, les médias et télécommunication pour financer des actions d'information et de communication à travers les centres de documentation (IRD, CRA, DDD, DADIPIR, CIDES, CIDR, etc.), le projet d'information de marché et de communication du RECA, les services d'informations radiophoniques et télévisées (voix, du Sahel, Télé Sahel, CN-RACOM), les sites Web, les publications (INRAN, IPDR, CRA, FA, etc.), l'édition des bulletins (CC/SAP, CC/MDA, CRA), les fiches techniques (INRAN, SDR), etc.

52. Au niveau des institutions publiques, malgré l'importance de l'effectif du personnel, les ressources financières consacrées à la GIC sont très faibles (tableau n° 1) :

Tableau n° 1 : Ressources humaines et budget des institutions contactées

Institutions	Nombre de personnes	Budget (x1000€)	% Budget
Publiques	2 030	6 087	4
Organisations et associations	229	103 621	71
Médias et télécommunication	1 341	36 698	25
Total	3 600	146 406	100

Source : Enquête du consultant

53. L'insuffisance des budgets alloués explique la faiblesse d'équipements informatiques et des infrastructures d'information et de communication agricole. Aussi, si la collecte d'information agricole est assurée par des agents de terrain expérimentés (AVB, chefs de poste ou de services communaux de l'environnement, chef CIB, etc.) ; le traitement se fait souvent manuellement au niveau des services départementaux de développement agricole et des autres services de développement rural faute de matériels informatiques et du personnel qualifié. La transmission des informations à temps constitue un autre problème car

le réseau de télécommunications du Niger est sous-développé, sa capacité n'étant que de 30.000 lignes. En 1997, le nombre de lignes téléphoniques branchées était de 16.404, ce qui donne une télé densité de 0,17 ligne par 100 habitants. Depuis la télé densité s'est accrue à raison d'un boom dans le secteur de la téléphonie mobile. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) constate que des progrès considérables ont été réalisés dans les pays les moins avancés, en effet 25 des 50 pays les moins avancés (PMA) sont parvenus aux objectifs de télé densité fixés dans le Programme d'action de Bruxelles. En ce qui concerne le taux de croissance annuel du nombre d'abonnés aux systèmes cellulaires sur la période 2000-2005, des PMA se sont classés comme suit : Djibouti (186%), RDC (184%), Niger (171%), Libéria (155%), Mali (142%), Soudan (139%), Yémen (129%) et République démocratique populaire lao (119%). (UIT, 2006).

En plus, l'absence des radios de transmission en quantité suffisante, l'insuffisance des moyens de transport et d'échange d'information entre les producteurs à travers les voyages d'étude sont autant de contraintes qu'il faille solutionner. L'accès à Internet est réservé à une certaine élite. L'étude a montré que 72 % des institutions contactées ne sont pas connectées à Internet. Toutefois, certains responsables disposent d'adresses Email personnelles qu'ils utilisent pour recevoir ou transmettre des courriers administratifs. D'autres moyens d'information et de communication (fiches techniques, supports audiovisuels, affiches, voyages d'étude, démonstrations, ateliers, télé centres communautaires etc.) sont utilisés au niveau des services de vulgarisation à travers les projets ou programmes de développement rural et les ONG (PSSA, PRSAA, projet Intrans, PAC, PAFN, RURANET, CN-RACOM, ABC-écologie) pour diffuser les informations aux producteurs. Au niveau des médias (ANFANI, Télé Sahel et Voix du Sahel), des thèmes spécifiques sont diffusés à travers la radio ou la télévision. Les chroniques traitent de l'agriculture, de l'hygiène, de la santé, de l'élevage, des soirées au village, qui sont des reportages dans les villages au cours desquels les participants parlent de leurs problèmes quotidiens: hivernage, travaux champêtres, fréquentation scolaire, etc.

3.3 Intervention d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural

54. Malgré l'importance de l'information documentaire dans le développement socio-économique d'un pays, les planificateurs de développement du Niger ne lui ont pas suffisamment accordé un certain intérêt. Ainsi, le Niger ne dispose que d'une seule législation celle concernant le Centre de documentation du Ministère du Plan, établi en 1976 pour rassembler et conserver les documents nationaux et internationaux. En matière de l'information et de la communication agricole, seul l'Arrêté n° 18/MRA/SG du 14 février 1986 portant création du CIDR a été établi pour assigner au centre la mission de recenser, rassembler, traiter et analyser tous documents se rapportant au domaine agricole et pastoral touchant le Niger ou le Sahel en général. Il n'existe pas une politique nationale d'information documentaire. Toutefois, en janvier 1992, le Bureau d'Ordre et de Méthode (BOM) a organisé un séminaire sur la formulation de cette politique nationale d'information documentaire. Il s'agissait d'une première tentative de regroupement des documentalistes nigériens vers un but commun. Au nombre des principales recommandations, on peut noter l'actualisation du décret n°46-1644 du 17 juillet 1946 fixant les conditions du dépôt légal ; l'adoption du statut des spécialistes de l'information documentaire ; la transformation du CIDES en Centre National de Documentation Scientifique et Technique en vue de la coordination et de l'animation des centres de documentation au niveau national, etc.

55. Le Gouvernement, conscient des enjeux des technologies de l'information et de la communication comme outil de lutte contre la pauvreté a élaboré en 2003, avec l'appui technique et financier de la FAO, du PNUD et de l'UNICEF, un état des lieux de la communication et une Politique Nationale de communication pour le développement. Aussi,

il a mobilisé les principaux acteurs dans l'élaboration d'un plan national de développement des TIC appelé plan NICI pour la période 2005-2010. Le plan NICI s'articule autour de 6 axes fondamentaux : (i) le développement des infrastructures ; (ii) les NTIC et la stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) ; (iii) le cadre juridique et réglementaire des NTIC ; (iv) le développement des contenus ; (v) le renforcement des capacités et (vi) la gouvernance électronique. Les partenaires techniques seront recherchés au niveau national, sous-régional, régional et international selon les projets et la disponibilité des compétences. Les partenaires financiers quant à eux seront recherchés au niveau des organismes de coopération bilatérale et multilatérale et au niveau du secteur privé.

Le plan NICI tiendra compte notamment des plans de déploiement des réseaux des opérateurs privés de télécommunication (SONITEL, SAHEL COM, CELTEL, TELECEL, ALINK Niger TELECOM, etc.) ainsi que ceux qui viendront s'ajouter. La mise en œuvre du plan NICI s'est concrétisée avec le financement de la BOAD de 15, 2 milliards de FCFA accordé à la SONITEL pour lui permettre d'accroître de façon significative la capacité et la qualité de son réseau téléphonique faible (0,2 % de ligne téléphonique) et de s'intégrer dans un vaste programme régional de liaison à haut débit qui part du Sénégal (câble sous-marin SAT 3/WASC/SAFE), en passant par le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Cette connexion remplacera le réseau FH par un câble en fibre optique sur l'ensemble du pays.

56. En 2005, un projet de développement des TIC a été mis en œuvre avec le soutien de Télécoms Sans Frontière dans le département de Dakoro (région de Maradi), pour répondre à un besoin de téléphonie de ce département enclavé. Le centre de développement des TIC mis en place est d'une importance capitale pour l'ensemble des acteurs en présence (autorités administratives et coutumières, organisations et populations). Ainsi dans le but d'aider les populations rurales à accéder à la communication et à l'information, un projet dénommé RURANET financé par le PNUD, l'ACMAD et la SNV a vu le jour et est piloté par le Comité de pilotage des radios de proximité (CPRP). Ces radios de proximité programment ainsi des émissions d'hygiène, de santé, d'éducation, de développement agricole et participent à l'émancipation des femmes et à l'instruction des enfants.

57. Le Niger a accordé en novembre 2007, une quatrième licence d'exploitation téléphonique à France Télécom dont l'offre s'élève à 30 milliards FCFA (48 millions d'euros). Le groupe français devient le quatrième exploitant de téléphonie cellulaire au Niger en plus de Celtel-Niger, filiale de Celtel international, le consortium sino-libyen Sahel-Com et Telecel-Niger, une filiale du groupe Atlantique.

4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS (POINTS FORTS ET GOULOTS D'ETRANGLEMENT / POINTS FAIBLES)

58. A l'issue des investigations menées auprès des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement, d'importants goulots d'étranglement ont apparu en matière de gestion de l'information et de la communication. Cette situation trouve son fondement dans l'insuffisance de l'utilisation des TIC qui caractérise la quasi totalité des institutions évoluant dans le domaine en dépit des mesures prises par les autorités du Niger en faveur d'une meilleure utilisation des nouveaux moyens d'information et de la Communication. Il faut toutefois signaler quelques progrès significatifs enregistrés par certaines institutions. Il s'agit en particulier des organisations et associations, des médias publics et privés. En revanche, les institutions publiques éprouvent d'énormes difficultés dans le domaine de la GIC en raison de l'insuffisance notoire des ressources financières qui leur sont allouées par l'Etat malgré l'existence d'un personnel numériquement plus important que celui observé au niveau des autres institutions. L'analyse des points forts et des goulots d'étranglement par type d'institution se présente comme suit (tableau n° 2 ci-dessous).

Tableau n° 2 : Analyse de la situation des institutions

Institutions publiques

Points forts	Points faibles	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> - Groupes cibles étendus - Existence de bases de données sur les tous les aspects liés au développement rural - Sources d'informations diversifiées - Existence de publications (document de politique et stratégie nationale, bulletins, archives nationales, SIG, etc.) - Existence de liens de partenariat avec plusieurs institutions nationales, régionales et internationales - Existence d'un plan stratégique de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières et matérielles insuffisantes (logistiques, informatiques, etc.) - Insuffisance voire absence de matériels de communication (téléphone, connexion Internet, site Internet) - Difficulté d'accès aux groupes cibles - Insuffisance de formation des agents à l'utilisation du matériel informatique et à la gestion de l'information - Difficultés d'accès aux informations techniques sectorielles - Insuffisance d'informations sur les problèmes liés à l'agriculture - Absence de politique de gestion des connaissances et de leur capitalisation - Difficultés pour l'acquisition de certains médias électroniques et audiovisuels (présentation de cassettes vidéo). - Absence de politique et de plan stratégique en matière des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation du plan national de développement des TIC (plan NICI) pour la période 2005-2010 adopté par l'Etat en 2003 (développement des infrastructures, place des NTIC dans la SRP, mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire des NTIC, le développement des contenus des NTIC, le renforcement des capacités et la gouvernance électronique). - Connexion Internet, création de site Internet au niveau des institutions - Allocation de ressources financières et matérielles suffisantes aux institutions en vue d'une meilleure GIC - Formation des agents à l'utilisation du matériel informatique, à la GIC - Accès à l'information d'ordre général relative au développement rural, aux informations techniques et économiques sur l'agriculture - Accès à l'information sur les réseaux axés sur l'agriculture et le développement et l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation. - Développement de partenariat avec les institutions - Renforcement des capacités de gestion de l'information à l'intention des producteurs ruraux (gestion des bases des données, techniques de traitement des informations, communication scientifique, maintenance informatique, etc.)

Organisations et associations

Points forts	Points faibles	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de ressources humaines qualifiées - Existence de connexion Internet pour certaines - Existence d'un site Internet pour certaines - Importantes ressources financières - Partenaires diversifiés - Sources d'information diversifiées - Existence d'un SIG pour certaines - Existence d'un centre de documentation - Existence d'une politique de gestion des connaissances et de leur capitalisation - Existence d'un département en charge de la GIC et des TIC avec un personnel spécialisé - Existence de bases des données régionales, d'un LAN avec plus de 200 PC connectés (cas de l'IRD) - Facilité d'accès aux groupes cibles - Existence d'un plan stratégique en GIC pour certaines - Existence d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée - Existence d'un partenariat diversifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de site Internet au niveau de beaucoup d'institutions - Difficultés dans l'acquisition des informations détenues par les institutions publiques - Faible débit Internet lié à la mauvaise qualité du service des fournisseurs d'accès à Internet - Absence d'impact de la politique du gouvernement sur l'utilisation des TIC - Difficultés d'accès aux informations techniques, commerciales sur les filières agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Allègement des taxes liées à l'importation du matériel informatique - Amélioration du débit de connexion Internet - Renforcement des capacités du personnel en GIC et sur l'utilisation des TIC - Renforcement en infrastructures fonctionnelles (pc, serveurs) - Formation réseau et télécommunication - Accès à l'information d'ordre général relative au développement rural, aux informations techniques et économiques sur l'agriculture - Accès à l'information axée sur la création et la gestion des bases de données et la gestion des centres de documentation - Diversification des partenaires techniques et financiers - Echange d'expériences avec les pays en voie de développement dans le domaine de la recherche scientifique et la GIC - Augmentation du débit Internet

Médias et communication

Points forts	Points faibles	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de ressources financières importantes - Existence de ressources humaines spécialisées - Existence de professionnels à l'utilisation des TIC et en matière de GIC - Existence de groupes cibles diversifiés - Accès facile aux publics cibles - Existence de plan stratégique et d'une politique de communication pour le développement - Existence d'une importante base de données dans le domaine de l'agriculture et du développement rural - Existence de connexion Internet - Existence d'un site Internet - Financement des activités sur fonds propres - Existence d'un partenariat diversifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de stockage et de conservation des produits (son) - Défaillances techniques imprévues - Insuffisance de matériels TIC performants - Insuffisance du personnel pour la collecte et le traitement de l'information en langues nationales - Manque de formation des agents à l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation agricole - Faible débit Internet lié à la mauvaise qualité du service des fournisseurs d'accès à Internet - Saturation de la bande passante - Couverture insuffisante du pays en téléphonie - Insuffisance de formation du personnel en matière de GIC et de méthodologies participatives à la Radio Voix du Sahel et à Télé Sahel 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités technique des acteurs (techniciens, journalistes et animateurs) à l'informatique et l'utilisation des TIC (reportage radio, montage, etc.) - Renforcement en personnel qualifié pour la collecte et le traitement de l'information en langues nationales - Acquisition de matériels en matière de TIC performants et adaptés - Amélioration des conditions de stockage de son - Etablissement d'une Interconnexion au réseau de la fibre optique - Augmentation du débit Internet par l'établissement de liaison spécialisé - Equipements performants pour assurer la couverture complète du pays en téléphonie - Etablissement et renforcement de liens de partenariat avec d'autres institutions nationales, régionales et internationales - Développement des échanges de fichiers audiovisuels

Il ressort du tableau n° 2 ci-dessus que toutes les institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural au Niger ont des besoins en informations.

4.1 Besoins en informations

59. La participation des populations rurales à l'identification, l'élaboration, la gestion et au suivi-évaluation des actions de développement rural nécessite le concours des institutions qui sont impliquées dans ce domaine, notamment les OP et les ONG. Cet appui aux OR passera par la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique adéquat et par le développement d'une offre de services d'appui – conseil à celles-ci pour améliorer leur fonctionnement interne et leurs capacités. Ainsi, une plus grande diffusion de l'information auprès des populations rurales et des acteurs des filières, notamment en langues nationales compte tenu du faible niveau d'instruction des populations, contribuera à l'amélioration de leurs capacités. Pour ce faire, le réseau de diffusion des informations sur le secteur rural doit être développé. Afin d'évaluer les besoins en informations des institutions impliquées dans le secteur rural au Niger, il a été procédé à une typologie de celles-ci en fonction du rôle qu'elles jouent. L'enquête que les consultants ont menée auprès de ces institutions a permis de faire le classement présenté dans le tableau n° 3 ci-dessous :

Tableau n° 3 : Situation des institutions enquêtées en fonction de leur rôle

Rôle	VUL	INF	PP	RD	REG	RUR	FRM	COM	AUT	Total
%	23,8	20,0	5,0	12,5	3,8	18,8	7,5	2,5	6,3	100,0

Source : Enquête et calcul du consultant

60. Les institutions intervenant dans le domaine de la vulgarisation représentent 23,8% des institutions enquêtées. Comme indiqué plus haut, la participation des populations aux actions de développement rural passe prioritairement par le développement de mécanisme adéquat d'appui-conseil dont la vulgarisation.

61. Le format des informations varie d'une institution à une autre en fonction également du rôle joué dans l'agriculture et le développement rural. Le tableau n° 4 ci-dessous en donne les détails selon la même enquête citée ci-dessus.

Tableau n° 4 : Rôle de l'institution et type de format de l'information

Rôle	Besoins exprimés en format (%)					Total
	Articles de revues	Notes d'information et synthèses	Documents adaptés à une diffusion massive	Documents rédigés dans la langue appropriée	Informations visuelles ou illustrées	
VUL	26,1				8,7	34,8
INF	4,3	2,2	6,5	4,3		17,4
PP	2,2	2,2			2,2	6,5
RD	6,5	4,3	4,3			15,2
REG	2,2					2,2
RUR		4,3	2,2	2,2	6,5	15,2
FRM		4,3			2,2	6,5
AUT					2,2	2,2
Total	41,3	17,4	13,0	6,5	21,7	100,0

Source : Enquête et calcul du consultant

62. La lecture du tableau n° 4 ci-dessus fait ressortir que le format le plus sollicité par les institutions est la présentation sous forme d'articles de revue (41,3% des besoins exprimés). Les informations visuelles ou illustrées représentent 21,7%, les documents adaptés à une diffusion massive (13%) et les documents rédigés dans la langue appropriée (6,5%) des besoins. La situation des besoins en informations des institutions en fonction de leurs rôles dans le développement rural est récapitulée dans le tableau n° 5 ci-dessous.

Tableau n° 5 : Rôles des institutions et besoins en informations

ROLE	Besoins exprimés en informations (%)															Total
	Problèmes liés à l'agriculture	Ressources non agricoles	Questions liées au développement social	Genre	Réglementation ministérielle	Conférences et réunions	Foires commerciales	Développement et financement des programmes	Réseaux disponibles sur l'agriculture	Technologies post récolte	Conditionnement	Utilisation déchets	Financement et micro crédit	Données sur les marchés	Identification des marchés	
VUL	26,2						1,5		1,5							29,2
INF	6,2	4,6	1,5	1,5	1,5		1,5	1,5								18,5
PP	1,5	1,5				1,5							1,5			6,2
RD	4,6		1,5	1,5						1,5		1,5				10,8
REG			1,5											1,5		3,1
RUR		3,1		1,5		1,5	4,6	3,1		3,1					1,5	18,5
FRM			3,1					1,5								4,6
COM								1,5			1,5					3,1
AUT			3,1			1,5			1,5							6,2
Total	38,5	9,2	10,8	4,6	1,5	4,6	7,7	7,7	3,1	4,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	100,0

Rôle	VUL	Vulgarisation et animation
	INF	Services d'information
	FIN	Service financier
	PP	Politique et planification
	SP-X	Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
	SP-M	Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torrificateur)
	PS-P	Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
	PS-F	Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
	R&D	Recherche et développement
	REG	Réglementation (mise en conformité, normes)
	FRM	Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
	COM	Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
	RUR	Développement rural
	Autre	Autre

63. Les institutions intervenant dans la vulgarisation (cf annexe n° 3.1, institutions et rôle) ont des besoins en informations beaucoup plus importants que les autres (29,2% du total des besoins). Celles qui interviennent dans l'information et le développement rural ont des besoins de l'ordre de 18,5% chacune. Celles qui ont exprimé le moins de besoins en information sont celles qui interviennent dans le domaine de la réglementation et du commerce avec chacune 3,1% des besoins exprimés.

64. En terme de domaine d'information, il ressort du tableau n° 5 ci-dessus que l'essentiel des besoins porte sur des Informations d'ordre général relatives au développement rural (87,7%). Les institutions intervenant dans le domaine de la vulgarisation sont les plus demandeuses de ces informations (29,2% des besoins exprimés). Les informations liées aux problèmes de l'agriculture occupent la première place des besoins exprimés par les institutions (38,5%). Les informations liées au développement social occupent la 2^{ème} position (10,8%) devant les informations sur les ressources non agricoles (9,2%), les foires commerciales (7,7%), le développement et le financement des programmes (7,7%), le genre (4,6%), les conférences et réunions (4,6%), les réseaux disponibles sur l'agriculture (3,1%) et la réglementation ministérielle (1,5%).

65. Les besoins en informations techniques évoqués sont les technologies post récolte (4,6%), le conditionnement (1,5%), l'utilisation des déchets (1,5%). Ces besoins sont essentiellement exprimés par les institutions du domaine du développement rural, de la recherche développement, de la réglementation et du commerce.

66. Les besoins en informations commerciales exprimés sont le financement et le micro crédit (1,5%), les données sur les marchés (1,5%) et l'identification des marchés (1,5%). Ces besoins concernent les institutions intervenant dans la politique et la planification, la réglementation et le développement rural.

4.2 Besoins en renforcement des capacités

67. Les besoins en renforcement des capacités exprimés par les institutions ont été évalués selon la même démarche à savoir le regroupement des institutions en fonction du rôle qu'elles jouent. Ainsi, les résultats de l'enquête font ressortir que toutes les institutions ont besoin d'un renforcement des capacités. Le tableau n° 6 ci-dessous renseigne sur les besoins en formation en fonction du rôle des institutions.

Tableau n° 6 : Rôles des institutions et besoins en formation

Rôle	Besoins exprimés en formations (%)				Total
	Utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation	Gestion de l'information au sein de l'organisation	Edition et mise en forme des rapports	Méthodologies participatives	
VUL	31,4	14,3			45,7
INF	8,6	2,9		5,7	17,1
PP		2,9	2,9	2,9	8,6
RD	2,9	8,6	2,9		14,3
REG				2,9	2,9
RUR		2,9		5,7	8,6
FRM		2,9			2,9
Total	42,9	34,3	5,7	17,1	100,0

Source : Enquête et calcul du consultant

68. La lecture du tableau n° 6 ci-dessus fait apparaître que les besoins en formation des institutions sont par ordre d'importance (i) l'utilisation des technologies de la communication dans la vulgarisation (42,9%), (ii) la gestion de l'information au sein de l'organisation (34,3%), (iii) les méthodologies participatives (17,1%) et l'édition et la mise en forme des rapports (5,7%). Toutefois, le thème relatif à la gestion de l'information au sein de l'organisation est le plus sollicité car en dehors des institutions de la réglementation toutes les institutions ont exprimé un besoin en formation dans ce domaine.

69. Les institutions du domaine de la vulgarisation ont exprimé des besoins en formation surtout dans l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation et dans la gestion de l'information au sein de l'organisation respectivement à hauteur 31,4% et 14,3% de l'ensemble des besoins exprimés par thème ; d'autres besoins en formation par rapport à des préoccupations sectorielles ont été soulevés (maintenance des appareils et du réseau, cadrage budgétaire des programmes, communication scientifique, gestion des bases de données, techniques de traitement des informations zoosanitaires, indicateurs sur la gouvernance, indicateurs sur les droits humains, indicateurs sur la décentralisation, connaissance des ressources forestières, biotechnologie, changement climatique, gestion intégrée des ressources en eau.

70. En matière de politique et stratégies de l'information et de la communication, les besoins exprimés par les institutions sont variables. Cependant l'ensemble des institutions ont manifesté la nécessité de voir la concrétisation du plan NICI qui prévoit entre autres l'accès à toutes les couches sociales à l'information et au savoir. Ceci doit se traduire dans les faits par (i) l'informatisation de toutes les institutions publiques, (ii) l'accès au service Internet des institutions publiques (connexion Internet et création de site Internet), (iii) l'allègement de la fiscalité pour les opérateurs privés évoluant dans le domaine des TIC. C'est ainsi que toutes les institutions publiques et certaines associations enquêtées ont exprimé un besoin en équipement informatique, en connexion Internet et en création de site Internet. Pour les organisations et les médias qui disposent d'équipement dans le domaine des TIC, le renforcement des capacités se résume surtout à l'acquisition de service Internet haut débit et à la formation du personnel dans les domaines de la GIC, de l'utilisation des NTIC et de la maintenance des appareils et du réseau.

4.3 Feedback sur l'utilisation des produits et services du CTA

71. Au Niger, les institutions bénéficiaires des produits et services du CTA ne sont pas nombreuses. Toutefois, à titre individuel de nombreux partenaires ont été identifiés au cours de l'enquête. Il s'agit notamment des abonnés du Magazine *Spore* et d'autres publications du CTA. Qu'il s'agisse des partenaires à titre individuel ou des institutions tels que la FA/UAMN, l'INRAN, le CRA, la DCV, etc., l'unanimité a été faite sur l'efficacité et la pertinence des produits et services du CTA dans la conduite quotidienne de leurs activités. Ces derniers ont toutefois suggéré d'élargir la gamme des produits et services dont ils bénéficient jusque là et qui se limitent dans beaucoup de cas au Magazine *Spore*. Au niveau des institutions de formation en agriculture (IPDR, FA, CRESA) des besoins ont été exprimés dans le sens d'une meilleure dotation de leurs centres de documentation et bibliothèques en manuels didactiques répondant aux préoccupations spécifiques des élèves et étudiants. Il s'agit notamment des informations techniques axées sur l'agriculture et le développement rural (variétés de cultures, techniques de conservation des récoltes, systèmes de tri, connaissance des ressources forestières, techniques de lutte contre les ennemis, techniques de conservation des eaux du sol, techniques de défense et de restauration des sols, etc.).

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

72. Ce document apporte un éclairage sur les besoins en information et en renforcement des capacités exprimés par des acteurs de développement agricole et rural au Niger.

5.1 Conclusions

73. Le développement rural occupe une place primordiale dans l'économie du Niger (41% du PIB en 2005). Il occupe 84% de la population et procure environ 38,64% des recettes d'exportation. Les actions publiques dans le secteur rural relèvent essentiellement de 4 départements ministériels : Le MDA, Le MRA, le MH/E/LCD et le MAT/DC. Suite aux engagements pris au plan international pour l'atteinte des OMD, le Niger a élaboré et adopté la SRP en janvier 2002. Cette SRP a été déclinée en stratégies sectorielles dont une SDR adoptée en 2003. Pour le Niger, l'ambition est de parvenir à diminuer l'incidence globale de la pauvreté de 63% à moins de 50% à l'horizon 2015.

74. Le Gouvernement, conscient des enjeux des technologies de l'information et de la communication comme outil de lutte contre la pauvreté a élaboré en 2003, un état des lieux qui a permis de mettre en évidence des insuffisances en matière d'infrastructures des TIC. Un HC/NTIC a été créé et un Plan National de Développement des TIC appelé plan NICI élaboré pour la période 2005-2010.

75. Les investigations menées auprès des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement, ont confirmé les insuffisances en matière de GIC et de TIC, susmentionnées. Toutefois quelques progrès significatifs ont été enregistrés par certaines institutions tels les organisations et associations, les médias publics et privés.

76. De manière générale, l'ensemble des institutions enquêtées ont exprimé des besoins qui ont trait à l'accès à l'information d'ordre général sur l'agriculture, aux informations techniques, aux informations économiques, au renforcement de leurs capacités dans le domaine de la GIC, de l'équipement et l'utilisation des TIC. L'ouverture du CTA aux institutions a été beaucoup sollicitée car présentement la quasi totalité des bénéficiaires de ses produits et services le sont à titre individuel.

5.1.1 Besoins en information

77. Les besoins en information des institutions au Niger sont très importants. Il est en effet ressorti que l'essentiel des institutions enquêtées n'ont pas de lien de partenariat avec le CTA d'où la nécessité pour elles d'établir cette collaboration afin de bénéficier des produits et services de ce centre. Les principaux besoins en information sont les suivants :

- Informations d'ordre général sur l'agriculture : Il s'agit principalement et par ordre d'importance des informations ayant trait (i) aux problèmes liés à l'agriculture, (ii) aux questions liées au développement social, (iii) aux ressources non agricoles, (iv) aux foires commerciales, (v) au développement et au financement des programmes, (vi) au genre, (vii) aux conférences et réunions, (viii) aux réseaux disponibles sur l'agriculture et (ix) à la réglementation ministérielle.
- Informations techniques : Il s'agit (i) des technologies post récolte, (ii) du conditionnement, (iii) de l'utilisation des déchets.
- Informations commerciales : Il s'agit (i) du financement et du micro crédit, (ii) des données sur les marchés et (iii) de l'identification des marchés.

5.1.2 Besoins en renforcement des capacités

78. Les besoins exprimés par les institutions peuvent être scindés en deux groupes :

- Formation du personnel : En plus des besoins liés à la GIC et à l'utilisation des TIC exprimés par l'ensemble des institutions, des préoccupations sectorielles sont soulevées.
- Renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance du disponible. En ce qui concerne le renforcement des capacités matérielles, il s'agit des besoins exprimés par l'ensemble des institutions publiques et se résument à l'acquisition de matériel informatique, à la connexion Internet et à la création de site Internet. Ainsi, en matière de renforcement des capacités, une attention particulière doit être accordée à cet aspect qui constitue la « porte d'entrée » à toute autre initiative rentrant dans ce cadre. En second lieu, il s'agira d'améliorer la performance du disponible en matière des TIC et de la GIC dont les besoins ont été exprimés principalement par certaines organisations nationales, régionales et internationales, les médias et les organes de télécommunication. Il s'agit de l'augmentation du débit de l'Internet, des échanges de données avec d'autres réseaux, du réseautage au sein des institutions, de la formation du personnel en technique de communication dans le domaine de l'agriculture.

5.1.3 Points de vue sur les produits et services du CTA

79. Les produits et services du CTA sont bien appréciés par l'ensemble de leurs bénéficiaires. Toutefois, il faut signaler qu'au Niger, la grande majorité de ces bénéficiaires le sont à titre individuel. Les responsables des institutions concernées ont ainsi émis le vœu d'élargir ce partenariat à un niveau plutôt institutionnel ce qui de leur point de vue permettra de mieux valoriser les acquis du CTA en ce qui concerne ses produits et services.

5.1.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels

80. Conformément au plan stratégique 2007-2010, les principaux groupes bénéficiaires du CTA, seront choisis parmi :

- Les organisations paysannes, les groupements féminins, les associations de jeunes, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que d'autres organisations issues de la société civile. Il s'agit pour le cas du Niger de : IRD, RECA, ORO/AOC, JDC, ABC Ecologie, CN-RACOM ;
- Les fournisseurs de services d'information, de vulgarisation et de programmes de radio rurale, les chaînes de télévision, les journalistes et autres professionnels des médias ; les communautés et réseaux électroniques : SONITEL, DVS, Radio Anfani ;
- Les universités et autres instituts de formation et de recherche, les organisations et les réseaux de développement : IPDR, FA, CRA ;
- Les ministères, départements ministériels, organisations gouvernementales et organes de décision : CC-SAP, CIDES, INRAN, INS, SE-SDR.

Il s'agit en effet des 17 institutions de la liste sélective choisies pour des raisons liées au rôle qu'elles jouent en milieu rural directement ou indirectement.

5.2 Recommandations

81. Avant de traiter des recommandations spécifiques, nous avons jugé utile de formuler des recommandations d'ordre général pour une meilleure connaissance du CTA :

- Désigner un point focal national du CTA qui sera l'interface entre le centre et ses partenaires locaux ;
- Développer une approche publicitaire par l'intermédiaire des médias locaux (presse écrite, radio, télévision) afin de permettre la connaissance du centre ;
- Entretenir et renforcer les liens de partenariat avec les institutions au moyen de courriel ;
- Faciliter aux partenaires l'accès au site Internet du CTA ;
- Organiser un atelier national d'information sur le CTA, ses produits et services, ses procédures de gestion financière. Cet atelier regroupera les partenaires potentiels du centre et permettra également de connaître davantage leurs domaines d'activités et leurs besoins spécifiques en formation, informations et renforcement des capacités.
- Financer de petits projets dans le domaine des TIC et de la GIC au profit de certains partenaires tel le projet SIMACO au Niger.

5.2.1 Besoins en information

82. À la lumière des réponses apportées par les institutions interviewées, nous avons constaté que les besoins en information agricole sont importants et ne seront convenablement comblés qu'à la suite d'investissements plus conséquents dans le domaine de l'information et de la communication. En effet, des progrès considérables dans la lutte contre la pauvreté ne pourront être obtenus qu'à travers l'accès à l'information, de même que l'échange et le partage d'information et du savoir-faire entre les pays via des canaux adéquats et accessibles à tous et assurer durablement le bien être des populations en particulier les femmes et les jeunes. Les quelques efforts actuellement entrepris au niveau des institutions publiques en particulier sont nettement insuffisants au regard des besoins des acteurs. Une fois les capacités des institutions renforcées, les deux principales recommandations à formuler à l'Etat et à ses partenaires au développement (y compris le CTA) sont les suivantes :

- Mener une étude approfondie et générale des besoins des utilisateurs de l'information agricole dans le cadre de la mise en œuvre du plan NICI ;
- Favoriser l'accès des populations aux informations d'ordre général relatives au développement rural (problèmes liés à l'agriculture, questions liées au développement social, etc.) et aux aspects techniques relevant du domaine de la vulgarisation (technologies post récolte, variétés de semences, etc.).

5.2.2 Besoins en renforcement des capacités

83. Les besoins en renforcement des capacités répertoriés sont divers et variés mais sont de deux ordres (i) formation du personnel, (ii) renforcement des capacités matérielles des institutions et amélioration de la performance du disponible. Pour satisfaire ces besoins, les recommandations suivantes ont été formulées :

- L'Etat doit poursuivre activement la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan NICI afin de permettre à toutes les couches sociales, l'accès à l'information et au savoir, l'accès au service Internet aux institutions publiques et l'allègement de fiscalité pour les opérateurs privés évoluant dans le domaine des TIC. Au niveau local, il convient d'encourager la scolarisation des jeunes filles et garçons

car, les adultes analphabètes peuvent avoir accès à l'information avec l'aide de leurs enfants scolarisés.

- Les organisations nationales, régionales et internationales doivent développer la collaboration avec le CTA afin qu'elles améliorent leur système d'échange d'informations à travers la gouvernance électronique qui facilitera les relations entre l'administration et les usagers en permettant à ces derniers d'accéder à un ensemble de services et produits publics sans être handicapés par la distance.

5.2.3 Produits et services du CTA

84. Les produits et services du CTA sont bien appréciés par l'ensemble de leurs bénéficiaires même si ces derniers le sont à titre individuel dans leur grande majorité. En guise de recommandation, il s'agit au CTA de :

- Développer une stratégie d'ouverture afin de se faire mieux connaître des institutions au Niger (plages publicitaires dans les journaux, élaboration de documentaires passant sur les médias audiovisuels par exemple).
- Mettre à la disposition de ses partenaires des informations sous des formats répondant à leur préoccupation comme l'a révélé l'étude (41.3% des bénéficiaires ont sollicité des informations sous format d'articles de revue et 21,7% sous format visuel ou illustré).

5.2.4 Potentielles institutions partenaires stratégiques

85. Afin de tenir compte des besoins spécifiques des partenaires stratégiques au nombre de dix sept (17) tels que retenus à l'issue de l'étude les recommandations ci-après sont formulées au CTA :

- Concernant les organisations et associations (IRD, RECA, ORO/AOC, JDC, ABC Ecologie, CN-RACOM), cet appui doit être axé sur (i) le renforcement des capacités du personnel en GIC et sur l'utilisation des TIC, (ii) la création et la gestion des bases de données et la gestion des centres de documentation et (iii) l'échange d'expériences avec les organisations et associations de pays en voie de développement dans le domaine de la recherche scientifique et la GIC.
- Concernant les institutions du domaine des médias et communication (SONITEL, DVS, Radio ANFANI), l'appui portera sur (i) le renforcement des capacités des techniciens, journalistes et animateurs relativement à l'utilisation des TIC, (ii) le développement des échanges de fichiers audiovisuels et (iii) l'établissement et le renforcement de liens de partenariat avec des institutions régionales et internationales.
- Concernant les départements et services ministériels, les institutions de formation et de recherche (CC-SAP, CIDES, INRAN, INS, SE-SDR, FA, CRA, IPDR) , l'appui à apporter doit être axé sur (i) la formation des agents en GIC et à l'utilisation des TIC, (ii) l'accès à l'information d'ordre général relative au développement rural, aux informations techniques et économiques sur l'agriculture, à l'information sur les réseaux axés sur l'agriculture et le développement et l'utilisation des technologies de communication dans la vulgarisation et (iii) le développement de partenariat avec les institutions.

6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET DU PLAN D' ACTIONS POUR LE CTA

86. Au terme de l'évaluation des besoins en information agricole, il est apparu que les institutions contactées font face à d'énormes difficultés d'où la nécessité d'une proposition de stratégie adéquate d'intervention et l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel en vue de garantir le succès attendu de ce travail. Les six (6) propositions de stratégie d'intervention que nous avons formulées se présentent comme suit :

- **Amélioration du cadre juridique et réglementaire**

87. A travers la mise en œuvre de cette stratégie, il s'agit de combler le vide juridique actuel par l'adoption des mesures juridiques et réglementaires sur la signature des contrats électroniques, la cryptographie, la cybercriminalité, la protection de la vie et des libertés. Le cadre juridique élaboré sera intégré dans les réformes et politiques conduites par les pouvoirs publics et réviser en fonction des priorités de développement du pays dans le domaine des TIC. Le CTA pourrait contribuer à l'organisation des séminaires et voyages d'étude, à la diffusion des bulletins d'information électronique, etc.

- **Accélérer la mise en œuvre du plan NICI**

88. Le HC/NTIC a élaboré un programme de mise en œuvre du plan NICI pour la période 2005-2010 dans lequel la collaboration avec tous les acteurs concernés (parlementaires, réseaux des médias, ONG, jeunes, associations et secteur privé) est vivement sollicitée. Aussi, dans le cadre de cette mise en œuvre, les priorités, les rôles et la contribution des partenaires de coopération bilatérale, multilatérale, les associations et les ONG ont été définis. Il appartient à chacun des partenaires techniques et financiers d'assumer ses responsabilités pour atteindre les objectifs du programme. Le HC/NTIC se chargera de la mobilisation des fonds et de l'adoption d'un mécanisme approprié de suivi et évaluation du programme. Le CTA pourra fournir une assistance technique à la mise en œuvre du programme à travers le développement du partenariat avec le HC/NTIC.

- **Diversification des liens de partenariat du CTA avec les institutions**

89. Cet axe vise à accroître l'efficacité et l'impact des produits et services du CTA en milieu rural au Niger afin de toucher un grand nombre de bénéficiaires. Il consiste à établir des liens de partenariat avec les institutions publiques, les associations et organisations ciblées. Les obligations des uns et autres seront clarifiées et un programme d'actions consensuel sera élaboré avec les parties concernées.

- **Renforcement des capacités du personnel en matière de GIC et l'utilisation des TIC**

90. Cet axe vise à aider le personnel de l'administration publique, les organisations et associations à améliorer leurs capacités techniques en matière de GIC et l'utilisation des TIC afin d'être plus efficace et compétitive. Le CTA contribuera en organisant des ateliers de formation à l'échelle nationale, régionale et sous-régionale. Cet effort viendra renforcer l'appui de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du plan NICI.

- **Amélioration du contenu de l'information**

91. A travers la mise en œuvre de cette stratégie, des méthodes de communication permettant de développer des thèmes techniques spécifiques en langues nationales seront élaborées. A cet effet des projets spécifiques de développement de la communication en milieu rural seront identifiés et mis en œuvre. Le rôle du CTA sera de soutenir la mise en oeuvre de ces projets, apporter des conseils sur la formulation des contenus, etc.

- **Amélioration de l'accès de l'information des populations rurales**

92. Cet axe vise à soutenir les bénéficiaires dans l'appropriation des messages véhiculés en vue de répondre à leurs besoins d'information pratique. Il s'agit de fournir et diffuser des informations pratiques sur le développement agricole et rural à travers différents supports de communication et médias. Les supports appropriés seront choisis en commun accord avec les bénéficiaires majoritairement analphabètes pour susciter leur adhésion et faciliter leur compréhension. La contribution des médias (Voix du Sahel, Télé Sahel, radios communautaires, etc.) sera recherchée et les centres d'écoute en milieu rural seront multipliés. Le CTA contribuera, à l'élaboration et la diffusion des guides pratiques et dossiers techniques adaptés aux ateliers de formation des cadres et aux programmes des radios et télévisions nationales sur la base de partenariat.

93. En vue de donner un contenu opérationnel à ces axes d'intervention, un plan d'actions opérationnel a été élaboré et présenté dans le tableau n° 7 ci-dessous.

Tableau n° 7 : Plan d'action opérationnel du CTA

Objectifs	Activités	Responsables	Produits ou services CTA visés	Résultats attendus	Périodes
Améliorer le cadre juridique et réglementaire	- Elaboration des textes relatifs à la signature électronique	MJ et MC	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire et visite d'étude - Site Web CTA - Diffusion des bulletins d'information électronique (ICT Update, Spore, etc.) - Service diffusion sélective de l'information (DSI) 	- Cadre juridique et réglementaire amélioré	2008
	- Elaborer des textes sur la cybercriminalité	MJ et MC			
	- Elaboration d'une réglementation sur le commerce électronique	MJ, MC, MC/I/N			
	- Elaboration des textes sur la cryptographie	PR, MC, MJ, HC/NTIC, ARM			
	- Elaboration de textes sur la protection de la vie privée en matière informatique	MJ, MC, MI, HC/NTIC			
	- Elaboration de textes sur l'exonération des équipements TIC des droits de douane	ME/F, HC/NTIC			
	- Elaboration de textes sur la protection des consommateurs des produits TIC	MJ, MC/I/N			
Accélérer la mise en œuvre du plan NICI	- Création d'une agence chargée de la mise en œuvre du plan NICI et de promotion des TIC	PR, cabinet PM, HC/NTIC	- Assistance technique	- Agence de mise en œuvre de plan NICI installée	2008
	- Développement du partenariat	MC, MC/I/N, HC/NTIC	- Partenariat	- Partenariat développé	
	- Suivi- évaluation	MC, MC/I/N, HC/NTIC	- Assistance technique	- Suivi - évaluation assuré	
Diversifier les liens de partenariat du CTA avec les institutions	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séminaires et ateliers - Campagnes de sensibilisation par l'intermédiaire des médias (spots publicitaires) - Correspondance par e-mail 	- Institutions sélectionnées	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat - Site Web CTA - Diffusion des bulletins d'information électroniques 	- Partenaires du CTA diversifiés	2008-2010

Objectifs	Activités	Responsables	Produits ou services CTA visés	Résultats attendus	Périodes
Renforcer les capacités en matériel des TIC	- Allègement de la fiscalité pour les acteurs évoluant dans les TIC	HC/NTIC, ME/F	- SQR, assistance technique	Fiscalité allégée dans le domaine des TIC	2008-2010
Renforcer les capacités en matière de GIC et sur l'utilisation des TIC	- Organisation d'ateliers de formation pour améliorer les connaissances du personnel en application des TIC, en GIC	HC/NTIC, ONG, Associations et autres PTF	- Atelier de formation sur la GIC, sur l'utilisation des TIC, etc.	Personnel formé en application des TIC, en GIC	2008-2010
	- Renforcement des capacités sur les questions institutionnelles et organisationnelles de GIC et TIC	MC, HC/NTIC	- Atelier de formation sur les questions institutionnelles et organisationnelles de GIC et TIC	Capacités institutionnelles et organisationnelles renforcées	2008-2010
Améliorer l'accès à l'information	- Couverture du territoire national en infrastructures TIC	MC, HC/NTIC, PTF, SONITEL	- Diffusion des dossiers techniques	L'accès à l'information des populations amélioré	2008-2010
	- Incitation à la création de télé centres communautaires (téléphone, télévision, Internet)	MC, MC/I/N, HC/NTIC, ARM, organisations/associations	- Séminaire et visites d'étude, Diffusion des dossiers techniques sur les télé centres communautaires		
	- Assurer la disponibilité du réseau en toutes circonstances, en tout temps et en tout lieu	MC, HC/NTIC, ARM, opérateurs privés	- Site Web CTA - Diffusion des bulletins d'information électronique		
	- Favoriser l'émergence et la professionnalisation des médias des jeunes	MC, HC/NTIC, ARM, organisations des jeunes, PTF	- Séminaire et visites d'étude, Production et Diffusion des dossiers techniques des médias		
	- Développer le réseau des radios de proximité et des centres régionaux d'information pour le développement	MC, HC/NTIC, MAT/DC, ARM, organisations/associations, PTF	- Production et diffusion des dossiers techniques de radio - Appui technique aux réseaux de médias		
	- Assurer au moyen des TIC une large sensibilisation des populations sur la lutte contre le SIDA, la santé de la reproduction/planning familial	MC, MSP, ONG et associations	- Collaboration avec les mass médias (DVS, Télé Sahel, Anfani, etc.) - Site Web		

Tableau n° 7 : Plan d'action opérationnel du CTA (suite et fin)

Objectifs	Activités	Responsables	Produits et services du CTA visés	Résultats attendus	Périodes
Améliorer le contenu de l'information	- Mise en place d'un système d'information permettant l'amélioration quantitative et qualitative de la production agricole	MDA, MRA, ME/LCD, organisations des producteurs, opérateurs privés et autres PTF	- Conseil sur la formulation des stratégies GIC - Site Web CTA - Forum de discussion - Bulletins d'information électroniques, Anancy	Système de vulgarisation agricole fonctionnel et performant mis en place	2008-2010
	- Création des points d'accès à l'information sur les circuits et les opportunités de commercialisation	MC/I/N, ME/F, HC/NTIC et autres PTF	- Formation sur la question, - SQR, - Site Web - Bulletins d'information électronique (Spore, agritrade, etc.)	Système d'informations sur les marchés agricoles fonctionnels et performants mis en place	
	- Création d'un système de commerce électronique dans le secteur agricole	MC/I/N, ME/F, HC/NTIC et autres PTF	- Séminaire et visites d'étude, - SQR, Site Web du CTA - Bulletins d'information électroniques (Agritade, Spore,...)	Système de commerce électronique dans le secteur agricole mis en place et fonctionnel	

ANNEXES

ANNEXE 1. TERMES DE REFERENCE

1. Introduction

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983, dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de L'union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention : fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ; encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ; renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie. Ces activités tiennent compte de l'évolution des méthodologies appliquées dans le traitement des questions transversales (le genre, les jeunes, les technologies de l'information et de la communication – TIC – et le capital social), des résultats d'évaluations d'impact et des évaluations de programmes, mais aussi des thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP¹.

Les activités du CTA sont aujourd'hui réparties entre trois groupes de programmes/départements opérationnels :

- Produits et services d'information ;
- Services et canaux de communication ;
- Techniques et systèmes de gestion de l'information et de la communication (GIC).

Ces départements opérationnels sont appuyés par l'unité Planification et services communs (P&CS) qui leur fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien leur travail et assure le suivi de l'environnement ACP, avec pour objectif d'identifier les questions et tendances naissantes et de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre. La présente évaluation s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du mandat de l'unité P&CS.

2. Rappel historique

Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Ces études sont une réponse directe aux appels lancés au CTA – à travers diverses évaluations de ses produits, services et programmes – pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en oeuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs. En concevant son Plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, le CTA a adopté une approche pragmatique, axée à la fois sur la nécessité urgente de répondre aux exigences exprimées par les parties prenantes et l'intérêt, à long terme, d'élaborer des programmes qui prennent en compte les besoins futurs.

¹ Les thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP ont fait l'objet de plusieurs études, ateliers et séminaires auxquels ont pris part différentes parties prenantes, organisations et institutions du secteur du développement agricole et rural. Les documents afférents (ou des extraits de ces documents) seront fournis aux consultants.

Le nouveau Plan stratégique du Centre, qui couvre la période 2007–2010, s'articule autour de deux objectifs majeurs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP ; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le « créneau » sur lequel il présente un avantage comparatif. C'est pourquoi il est crucial pour le CTA non seulement d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de renforcer ses réseaux de partenariat, mais aussi de rendre plus accessibles les stratégies de TIC et de GIC.

3. Principaux enjeux

C'est essentiellement par le biais de ses partenaires des secteurs public et privé (centres de recherche, services de vulgarisation, bibliothèques, ONG, organisations paysannes, organisations et réseaux régionaux...) que le CTA s'efforce de promouvoir le développement agricole et rural. Dans le nouveau plan stratégique, les organisations ciblées vont s'étendre aux organes de presse, maisons d'édition, stations radiophoniques, chaînes de télévision et réseaux de journalistes ; ce qui permet au CTA d'élargir au maximum son rayon d'action. Au travers de ces partenariats, le CTA espère accroître le nombre d'organisations ACP capables d'accéder aux TIC et d'utiliser à la fois les technologies conventionnelles et modernes, de générer et de gérer l'information, mais aussi d'élaborer leurs propres stratégies de GIC. C'est pourquoi, il est très important d'identifier et de choisir les partenaires appropriés, en prenant en considération la couverture géographique, la décentralisation, la régionalisation et l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents.

4. Objectif général

Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

5. Portée de l'étude

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

L'étude devra aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile) ; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins, mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.

6. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Le profil de chaque pays étudié sera ainsi actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC. Le CTA pourra alors décider, en connaissance de cause, des actions à mettre en oeuvre et des partenaires qu'elle aura à choisir. Ces données seront résumées dans un (1) rapport principal sur chaque pays étudié ne dépassant pas 30 pages hors annexes (voir la section 8 ci-dessous).

7. Méthodologie

Le consultant utilisera des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles, y compris les conclusions des évaluations de programmes ;
- entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes concernés ;
- usage limité des questionnaires.

La méthode d'évaluation rapide permettra d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations dans chaque pays, informations qui pourraient, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

8. Rédaction des rapports

Les rapports élaborés sur chacun des pays étudié ne dépasseront pas 30 pages (hors annexes) et seront structurés comme suit :

Rapport principal

Remerciements

Sigles, abréviations et acronymes

Résumé analytique

1. Introduction

2. Profil du pays

2.1 Brève présentation de l'activité agricole et derniers développements notés dans le secteur :

- 2.1.1 Agriculture
- 2.1.2 Pêche
- 2.1.3 Foresterie
- 2.1.4 Pastoralisme / Élevage (s'il y a lieu)

2.2 Brève présentation des infrastructures de TIC et derniers développements notés dans le secteur

3. L'information et la communication pour le développement agricole et rural

3.1 Cadre institutionnel, réglementaire et politique

Diagnostic des politiques nationales et/ou sectorielles en matière d'information et de communication pour le développement agricole et rural ; définition des enjeux

stratégiques majeurs et des principales caractéristiques ; opportunités et risques liés à l'environnement politique, institutionnel et réglementaire.

3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Diagnostic des services et de l'information agricoles (principaux acteurs du secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural)

3.2.2 Produits et services d'information offerts

3.2.3 Capacités de gestion de l'information et de la communication

3.3 Actions censées promouvoir l'information et la communication pour le développement agricole et rural

Cette section passe en revue les principales actions menées, planifiées ou prévues par l'État, les organismes donateurs et le secteur privé (par exemple, celui des télécommunications) pour répondre aux besoins identifiés. Une attention particulière doit être accordée aux priorités définies et aux moyens mobilisés, sans oublier les enseignements tirés des différentes interventions.

3.4 Analyse des besoins (goulots d'étranglement et insuffisances)

3.4.1 Besoins en informations

3.4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies d'information et de communication, sensibilisation, travail en réseau, compétences et savoir-faire, formation, médias, TIC, équipements).

4. Conclusions et recommandations

4.1 Conclusions

4.1.1 Besoins en informations

4.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.1.3 Partenaires stratégiques potentiels

4.2 Recommandations

4.2.1 Besoins en termes de renforcement des capacités

4.2.2 Besoins en informations

4.2.3. Partenaires stratégiques potentiels (institutions)

5. Proposition d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action pour le CTA

En partant de l'analyse ci-dessus, faire le lien entre les besoins qui restent à satisfaire ou qui nécessitent d'autres actions et l'offre de produits et services du CTA. Cela devrait donner lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour le CTA, avec la mise en place d'un plan d'action en fonction des priorités et d'un calendrier de mise en oeuvre.

Annexes

1. *Termes de référence*

2. *Profil des pays concernés*

2.1 État général de l'agriculture (sur la base de la documentation disponible) :

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).

2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche.

2.1.3 Systèmes agricoles.

2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).

2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture.

2.1.6 Principaux marchés à l'exportation.

2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture.

2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie.

2.2 Profil socio-économique (sur la base de la documentation disponible)

2.2.1 Total de la population active, répartition démographique.

2.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues parlées.

2.2.3 Accès aux services (santé, école, eau et électricité).

2.2.4 Exode rural

2.3 Médias et télécommunications (mise à jour / vérification)

2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radiophoniques, chaînes de télévision.

2.3.2 Services de télécommunication (téléphone fixe, mobile, etc.).

2.3.3 Ordinateurs et accès au réseau Internet.

3. *Profil des institutions*

3.1 Liste de toutes les institutions présentes dans l'agriculture et le développement rural, y compris celles du secteur privé et les organisations de la société civile, avec le nom, les coordonnées et contact, le type et le rôle de chaque institution.

3.2 Parmi cette liste, les principales institutions clés impliquées dans l'information et la communication pour le développement agricole et rural, avec des données et informations détaillées sur celles-ci, les problèmes qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles on les considère comme des acteurs clés du développement.

4. *Une liste des personnes/institutions interrogées, avec leurs adresses, leurs numéros de téléphone et fax, leurs adresses mél (le cas échéant).*

5. *Bibliographie.*

9. Délais

- La version provisoire du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de trois mois à compter de la signature du contrat par le CTA.
- La version finale du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de deux semaines après réception des commentaires et observations du CTA.

10. Expertise requise dans le pays enquêté

Les **consultants nationaux** doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du développement rural ou des sciences sociales / économiques. Ils doivent avoir une parfaite connaissance du secteur agricole de leur pays, ainsi que des principales parties prenantes et institutions / organisations actives dans ce domaine. Des connaissances en sciences de l'information seront un atout supplémentaire. La capacité à communiquer et à rédiger en anglais ou en français est indispensable. La maîtrise d'au moins une des langues locales pour les besoins des échanges et des interviews sera également un avantage.

En plus de disposer des compétences ci-dessus citées, le **coordonnateur régional** devra parler couramment l'anglais et le français, connaître les pays faisant l'objet de cette étude d'évaluation et avoir une expérience avérée dans la coordination d'études menées par plusieurs consultants à la fois, ainsi que dans la production de rapports de synthèse.

La coordination globale de cette étude sera assurée par Melle Christine Webster, responsable adjointe de l'unité Planification et services communs du CTA.

11. Définition des rôles et responsabilités

Coordonnateur régional

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Aider à identifier / examiner les consultants nationaux.
- Assister aux réunions et pré-réunions d'information.
- Étudier les termes de référence.
- Finaliser les questionnaires² et l'approche méthodologique, après avoir consulté comme il se doit l'équipe du CTA.

² Les documents utilisés dans les précédentes études d'évaluation des besoins sont disponibles et vont nécessiter quelques légères modifications.

- Finaliser les notes d'information et les instructions³ destinées aux consultants locaux, afin de garantir une application précise et cohérente de la méthodologie convenue pour la collecte de données.
- Répondre aux questions (techniques et d'autre ordre) des consultants locaux.
- Contrôler et fournir l'assistance technique et l'information nécessaires aux consultants locaux pendant la phase d'étude.
- Revoir les rapports préliminaires et leurs conclusions sur le pays et renvoyer les commentaires aux consultants locaux.
- Envoyer au CTA la version finale du projet de rapport pour « feedback ».
- Assurer la coordination et la cohérence des études.
- Préparer le rapport récapitulatif en prenant en compte les conclusions et recommandations de l'ensemble des études par pays (table des matières à approuver).

Consultants locaux

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Assister aux réunions d'information.
- Se familiariser avec les documents de base reçus du CTA, y compris les termes de référence.
- Étudier les documents nécessaires pour préparer le profil du pays, la liste des institutions présentes dans l'agriculture, ainsi que la liste des institutions présélectionnées.
- Effectuer des visites d'étude dans le pays spécifié dans le contrat.
- Mener des interviews et collecter des informations dans le pays spécifié dans le contrat.
- Rédiger les projets de rapport sur le pays concerné et les envoyer au coordonnateur régional pour commentaires et observations.
- Sur la base des commentaires émanant du coordonnateur régional, effectuer des mises à jour et envoyer au CTA un projet de rapport et un rapport final dans les délais impartis.
- Finaliser les études par pays en tenant compte des commentaires et observations reçus du CTA et envoyer le rapport final au CTA.

Rôle du CTA

- Élaborer les termes de référence et préparer les documents de fond nécessaires.
- Nommer le coordonnateur régional et les consultants locaux ACP.
- Préparer les réunions d'information (« briefing ») des consultants et y assister.
- Inviter aux réunions d'information le coordonnateur régional et les consultants locaux.
- Fournir des données au coordonnateur régional pour contribuer à affiner les termes de référence, les questionnaires et les directives pour les consultants, concernant la conduite des interviews et l'élaboration des rapports.
- Fournir des documents de fond pertinents aux consultants locaux et au coordonnateur régional.
- Établir le budget et discuter des obligations contractuelles avec l'équipe de consultants et le coordonnateur régional.
- Être en liaison avec le coordonnateur régional tout au long de l'étude.
- Régler les factures pour les services rendus à temps et si les conditions de paiement sont réunies.
- Garantir la supervision et la réalisation des études.
- Prendre en charge les coûts et frais convenus (billets d'avion aller-retour en classe économique, hébergement à l'hôtel et indemnités journalières durant les réunions d'information ou les visites sur le terrain).
- Faire des commentaires et observations aux consultants locaux sur les projets de rapport.
- Faire des commentaires et observations au coordonnateur régional sur le rapport récapitulatif.

³ Voir note de bas de page ci-dessus.

12. Calendrier de mise en oeuvre (CTA)

- Préparation/Finalisation des termes de référence ; Identification/présélection des consultants (potentiels) ; Consultation du marché : janvier – avril 2007.
- Sélection des consultants et élaboration des dispositions contractuelles : fin avril – mai 2007.
- Réunion(s) d'information : juillet 2007.
- Début du contrat : juin/juillet 2007.
- Période de mise en oeuvre : juin 2007 – mars 2008.
- Fin du contrat : mars 2008.

13. Principaux documents mis à la disposition des consultants

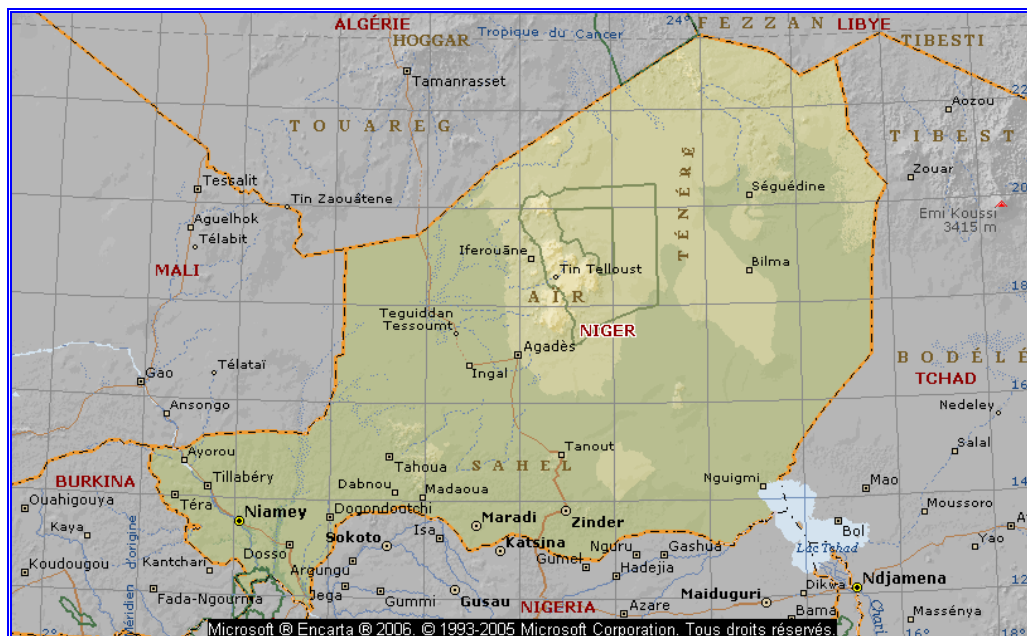
Le/la consultant(e) aura à sa disposition la documentation suivante :

- Accord-cadre de Cotonou ;
- extraits des sections afférentes du Plan stratégique et cadre d'action du CTA (2007-2010) ;
- rapports annuels ;
- documents concernant les thèmes d'information prioritaires identifiés pour la région Afrique ;
- exemples de rapports de synthèse de précédentes études d'évaluation des besoins ;
- documents sur les produits et services fournis par le CTA.

ANNEXE 2. PROFIL DU NIGER

Situé dans la marge Sud du Sahara et au cœur du Sahel Ouest Africain, le Niger s'étend sur 1 267 000 km². Il est limité à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad, au Nord par l'Algérie et la Libye. Ses frontières les plus proches de la mer sont éloignées de 700 km du Golfe de Guinée, 1 900 km de la côte béninoise. Le pays est subdivisé sur le plan administratif en 8 régions, 36 départements et 265 communes (carte n° 1).

Carte 1 : Situation géographique du pays



Source : Collection Encarta, 2006

2.1 Profil général du secteur de l'agriculture

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes)

Selon les résultats du RGAC de 2005, le nombre de ménages agricoles est estimé à 1 627 294 pour un effectif total de la population agricole de 10 108 795 (tableau n° 1 ci-dessous). Les régions de concentration de cette population sont par ordre d'importance : Maradi (20,9%), Zinder (20,7%), Tahoua (18,4%), Tillabéri (17,4%), Dosso (13,4%), Niamey (4,5%), Diffa (2,4%) et Agadez (2%).

Le nombre de ménages agricoles gérés par des hommes est estimé à 1 519 026 soit 93,4% de l'effectif total des ménages agricoles. La taille moyenne des ménages agricoles gérés par des hommes est de 6,6 personnes mais elle varie selon les régions. Les ménages agricoles de la région de Tillabéri ont une taille moyenne très élevée (7,8 personnes), suivi par Dosso avec 7,3 personnes par ménage, Maradi (7,1), Niamey (6,2), Tahoua (6,1). La taille moyenne la plus faible est rencontrée à Zinder avec 5 personnes par ménages.

Le nombre de ménages agricoles gérés par des femmes est estimé à 108 267 soit 6,6% de l'effectif total des ménages agricoles. La proportion des ménages gérés par des femmes la plus élevée est enregistrée à Agadez, Diffa, Niamey et Zinder avec respectivement (12,4%), 10%, 9,6% et 9,2% de femmes chef de ménage. La taille moyenne des ménages agricoles gérés par des femmes est plus faible que celle enregistrée chez les hommes chefs de ménage 3,4 contre 6, 4 personnes pour les hommes mais celle-ci peut atteindre 2,4 personnes comme c'est le cas à Agadez.

La population agricole est constituée essentiellement de jeunes de moins de 20 ans. Les tranches d'âge de 50 à 65 ans et celles de plus de 65 ans ne représentent que 6% et 3%. Cependant, la répartition de la population par tranche d'âge montre que pour la proportion des jeunes femmes entre 16 et 30 ans est plus élevée que celle des jeunes hommes dénotant une forte émigration de la tranche la plus active de la population agricole. Aussi, cette proportion tend à s'inverser à partir de la tranche de plus de 50 ans.

La proportion des femmes dans les tranches d'âge de plus de 50 ans est très faible en comparaison avec celle des hommes attestant d'une tendance des hommes à vivre plus longtemps que les femmes.

Tableau n° 1 : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe

Tranche d'âge	Masculin	%	Féminin	%	Total
< 5	842 602	52	792 552	48	1 635 153
5 - 9	728 722	52	667 548	48	1 396 270
10 -14	580 021	55	475 003	45	1 055 024
15 -19	625 030	48	685 322	52	1 310 352
20 -24	345 025	43	459 522	57	804 546
25 -29	330 479	43	436 506	57	766 985
30 -34	277 429	46	319 437	54	596 865
35 -39	248 353	51	241 263	49	489 616
40 -44	224 110	52	210 158	48	434 268
45 -49	374 229	53	328 283	47	702 512
50 -54	152 011	55	125 825	45	277 836
55 -59	96 748	62	59 020	38	155 769
60 -64	111 045	58	81 093	42	192 139
65 & plus	175 957	60	115 503	40	291 460
Total	5 111 760	51	4 997 034	49	10 108 795

Source : RGAC, 2005

2.1.2 Terres agricoles, forêts, zones de pêche

La superficie potentiellement cultivable est estimée à 15 millions d'hectares, représentant moins de 12% de la superficie totale du pays tandis que les terres cultivées sont estimées à 6 millions d'ha. Il faut souligner que 80 à 85% des sols cultivables sont dunaires et seulement 15 à 20% sont des sols hydromorphes moyennement argileux (SEDES, 1987).

Le potentiel en terre irrigable est estimé à 270 000 hectares, soit 4% de la superficie totale des terres cultivées, dont 142 000 hectares sont situés dans la vallée du fleuve Niger.

Les superficies forestières du Niger sont estimées à 16 millions d'ha dont 11.600.000 ha de terres forestières marginales et 440.000 ha de terres forestières aménageables. Les productions forestières fournissent une grande partie des besoins énergétiques nationaux

car 96,4% des ménages utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisson (SRP, 2007). L'environnement subit les effets négatifs de la désertification, de la pression démographique qui entraîne la déforestation par le défrichement de nouvelles terres de culture et les feux de brousse. Les ressources cynégétiques sont sérieusement menacées dans un écosystème fragilisé.

La zone pastorale couvre 240.000 km² et constitue un potentiel appréciable pour le développement de l'élevage, de par son étendue et la qualité des pâturages. Les disponibilités fourragères, au plan national, sont évaluées à environ 60 millions d'hectares

Le Niger dispose de ressources halieutiques appréciables dans les nombreux plans d'eau du pays (40 000 ha) : fleuve Niger et affluents, Lac Tchad, Komadougou Yobé, mares naturelles et retenues d'eau artificielles. La pêche et l'aquaculture dépendent en grande partie des conditions hydrologiques (crue, inondation) et de l'équilibre des écosystèmes.

Le tableau n° 2 ci-dessous donne la répartition des terres en fonction de leurs vocations.

Tableau n° 2 : Répartition des terres en fonction de leurs vocations

Superficie totale du pays (km ²)	Superficie totale de la zone forestière (km ²)	Superficie totale de la zone pastorale (km ²)	Terres cultivables			Terres cultivées	
			Superficies cultivables totales (km ²)	Superficies cultivables dunaires (km ²)	Superficies cultivables en irrigation (km ²)	Superficies des terres dunaires cultivées (km ²)	Superficies des terres cultivées en irrigation (km ²)
1.267.000	240.000	160.000	150.000	147.300	2.700	60.000	540

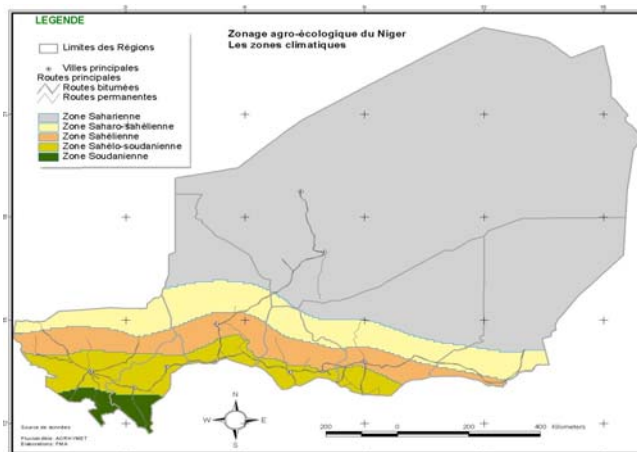
Source : SDR, 2006

2.1.3 Systèmes de production agricole

La répartition des terres en fonction des zones climatiques indique la situation suivante : 65% des terres se trouvent en zone saharienne (pluviométrie annuelle < 200 mm), 12% en zone saharo-sahélienne (200 à 300 mm), 12% en zone sahélienne, 9,8% en soudano-sahélienne et 0,9% en zone soudanienne où la pluviométrie > 600 mm/an.

Ainsi, chaque zone agro climatique se distingue par des types d'exploitations agricoles, pastorales, agro-pastorales ou agro-sylvo-pastorales spécifiques (carte n° 2).

Carte n° 2 : Zonage agro écologique du Niger



Source : SDR, 2004

Les systèmes de production (ensembles de productions végétales et animales et de facteurs de production tels que la terre, le travail, le capital que l'exploitant gère pour satisfaire des objectifs socio-économiques et culturels) résultent des données à la fois internes et externes de exploitations, tels que les écosystèmes, les formes d'organisation socio-économiques et les techniques praticables. A cet égard 23 systèmes de productions sont dénombrés au Niger (tableau n° 3).

Tableau 3 : Description des systèmes de production rencontrés

Systèmes de production		Superficie (ha)	Population rurale 2003	Densité population rurale 2003 (hab.Km ²)	Superficie Exploitée (ha)	Superficie exploitable (ha)		Taux d'expl. Irrigué	Capacité Charge (ha/hab)	% sup expl pluviale	
N°.	Description					Irriguée	Pluviale				irriguée
1	Système agro-pastoral de l'Air			2.08	2989	0	21.000	0,14	0,00	0,00%	
2	Système d'exploitation intégré des oasis de Kaouar	50.903	5.844	11.48	250	0	850	0,29	0,00	0,00%	
3	Système pastoral extensif	52.081.758	236.765	0.45	nd	2.248.493	nd	nd	9,50	4,32%	
4	Système agro-pastoral extensif à céréales	8.236.916	991.345	12.04	nd	6.914.954	nd	nd	6,98	83,95%	
5	Système agro-pastoral extensif à céréales et légumineuses	12.144.150	4.049.637	33.35	nd	10.624.361	nd	nd	2,62	87,49%	
6	Système agro-pastoral semi-intensif	1.375.736	1.066.523	77.52	nd	703.206	nd	nd	0,66	51,11%	
7	Système agro-sylvo-pastoral semi-intensif	605.713	551.691	91.08	nd	563.279	nd	nd	1,02	92,99%	
8	Système du lac Tchad	439.441	19.210	4.37	nd	60.000	17.000	nd	3,12	13,65%	
9	Système agro-pastoral de la Komadougou	244.525	85.070	34.79	8.000	244.525	75.000	0,11	2,87	100,00%	
10	Système agro-sylvo-pastoral des cuvettes de Mainé-Soroa et Gouré	908.137	98.602	10.86	3.000	441.054	8.000	0,38	4,47	48,57%	
11	Système agro-pastoral de la Korama	292.278	223.100	76.33	6.000	77.320	11.000	0,55	0,35	26,45%	
12	Système sylvo-pastoral de la haute vallée de la Tarka	159.064	16.971	10.67	nd	155.979	nd	nd	9,19	98,06%	
13	Système agro-sylvo-pastoral du Goulbi N'Kaba	127.086	83.150	65.43	500	127.086	22.000	0,02	1,53	100,00%	
14	Système agro-pastoral du Goulbi Maradi	68.448	181.211	264.74	3.000	62.561	8.000	0,38	0,35	91,40%	
15	Système sylvo-pastoral de Baban Rafi	125.817	10.967	8.72	nd	67.409	nd	nd	6,15	53,58%	
16	Système agro-pastoral de l'Ader Douchi Maggia et basse Tarka	935.181	806.737	86.27	18.600	642.008	50.000	0,37	0,80	68,65%	
17	Système agro-pastoral des Dallols Maouri et Fogha	194.667	232.163	119.26	6000	152.656	30.000	0,20	0,66	78,42%	
18	Système agro-pastoral du Dallol Bosso	281.656	318.917	113.23	7.000	37.625	70.000	0,10	0,12	13,36%	
19	Système agro-pastoral de Gorouol	34.959	19.670	56.27	nd	30.719	nd		1,56	87,87%	
20	Système traditionnel de la vallée du fleuve	134.070	161.306	120.31	10.000	120.613	40.000	0,25	0,75	89,96%	
21	Système semi-intensif de la vallée du fleuve	185.749	209.959	113.03	24.000	143.750	80.000	0,30	0,68	77,39%	
22	Système agro-pastoral périurbain	39.878	14.731	36.94	nd	30.793	nd	nd	2,09	77,22%	
23	Système agricole maraîcher	180.082	93.340	51.83	nd	137.235	nd	nd	1,47	76,21%	
24	Zones hors analyse	34.887.935	20.317	0.06	nd	150.801		nd	7,42	0,43%	

Source : SDR, 2006

Nd : Non déterminé

2.1.4 Poids de l'agriculture dans l'économie

En 2005, les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques représentent 41% du PIB total du pays, contre seulement 34% en 1990 (tableau n° 4). La dernière décennie a ainsi été marquée par une croissance plus rapide du secteur agro-sylvo-pastoral (+128% en prix courants) que de l'ensemble de l'économie (+89%). Cette augmentation du poids relatif des activités rurales dans la formation de la richesse nationale résulte essentiellement de l'accroissement de la part des productions agricoles, qui passe de 20% à 27% du PIB total entre 1990 et 2001, tandis que les parts de l'élevage et de l'ensemble « pêche et forêt » restent constantes (respectivement, 10% et 4%). Cette croissance relativement forte des productions agricoles ne doit pas masquer leurs fortes variations interannuelles, du fait de la prépondérance des cultures pluviales dont les rendements sont fluctuants d'une année à l'autre.

Malgré ces progrès, la création de richesse par habitant des zones rurales est environ 5 fois plus faible que celle des urbains : le PIB des sous-secteurs agriculture, élevage, forêt et pêche rapporté au nombre d'habitants des zones rurales est de 59 000 Fcfa / habitant contre 283 000 Fcfa / habitant pour les PIB des secteurs secondaires et tertiaires rapportés à la population urbaine (SDR, 2006).

Tableau n° 4 : Poids du secteur agro-sylvo-pastoral dans le produit intérieur brut (Prix courants, en millions FCFA)

Années	PIB Total	PIB Secteur Primaire	%	PIB Agriculture	%	PIB Elevage	%	PIB Forêt et pêche	%
2001	1.278.102	521.813	41%	344.796	27%	125.213	10%	51.804	4%
2002	1.439.530	602.812	42%	400.849	28%	140.948	10%	61.016	4%
2003	1.466.267	614.343	42%	389.425	27%	141.886	10%	83.032	6%
2004	1.474.910	561.850	38%	321.304	22%	148.998	10%	91.569	6%
2005	1.711.460	708.747	41%	470.200	27%	140.941	8%	97.606	6%

Source: INS, 2006

2.1.5 Denrées principales et produits agricoles secondaires

- **Filières agricoles**
 - **Cultures vivrières**

Au Niger, la majorité de la production est destinée à assurer la sécurité alimentaire des ménages. La commercialisation concerne généralement un surplus de production ou répond à un besoin ponctuel de liquidités. Le fait de produire pour vendre n'est pas la stratégie dominante, ceci se justifie par la situation d'insécurité alimentaire structurelle ou fréquente dans laquelle se trouvent les populations de certaines zones du pays. L'économie rurale repose essentiellement sur des structures de production de type familial et des techniques traditionnelles peu productives. En agriculture pluviale et irriguée, les pratiques culturales paysannes sont caractérisées par un faible niveau d'intensification et restent très majoritairement manuelles. Les rendements obtenus sont faibles et très fluctuants. La faiblesse de la fertilisation, la disparition des jachères et l'extension des terres de culture par le défrichage de terres marginales favorisent le développement de l'érosion hydrique et éolienne et ne permettent pas de redresser le potentiel de fertilité des sols, lorsque des pratiques culturales et de protection des eaux et des sols adaptées ne sont pas maîtrisées par les paysans. Les cultures irriguées sont généralement pratiquées sur de trop petites

superficies. Les périmètres irrigués ont par exemple été conçus pour des parcelles de 0,25 à 0,5 ha par famille. L'exiguïté des parcelles limite leur rentabilité économique. Le mauvais fonctionnement de la gestion collective de l'eau et les difficultés d'entretien des ouvrages hypothèquent la pérennité de ces systèmes.

En ce qui concerne les spéculations rentrant dans ce groupe de filières, on peut retenir :

✓ **Le mil**

Cette céréale est l'alimentation de base au Niger. Les superficies emblavées en mil sont variables de 1,7 millions à 5,1 millions d'hectares. Le rendement moyen obtenu de l'ordre de 400 kg /hectare contraste avec le rendement potentiel des variétés améliorées qui atteint 2,5 tonnes/hectare. Sa production a passé de 1 351 919 tonnes en 1997 à plus de 3.000.000 tonnes en 2005/2006

✓ **Le sorgho**

C'est la deuxième céréale la plus cultivée après le mil. Sa production est caractérisée par une tendance stationnaire, autour de 300.000 tonnes et un rendement en chute se situant actuellement à 300 kg /hectare. Cependant les possibilités d'intensification sont importantes dans les zones inondables. La productivité potentielle atteint 3 à 4 tonnes/hectare.

✓ **Le riz**

La production du riz se fait en pluvial et en irrigué. Elle se situe autour de 60.000 tonnes (soit le 1/3 des besoins nationaux). La production en irrigué est concentrée le long du fleuve dans la région de Tillabéri (90%), la Communauté Urbaine de Niamey et la région de Dosso (4%). Les coûts de production élevés du riz produit sous irrigation avec maîtrise d'eau au niveau des aménagements hydro- agricoles le rendent moins compétitif malgré les rendements de 4,5 tonnes/ha.

✓ **Le maïs**

La production a une tendance stationnaire autour de 3000 tonnes contre un besoin national estimé de 120.000 tonnes/an. Les possibilités d'intensification de la production se trouvent au niveau des zones du fleuve, du lac Tchad, des « goulbis » et des Oasis de l'Air.

✓ **Le blé**

La production qui était de l'ordre de 1.000 tonnes en 1960 a timidement augmenté pour atteindre un plateau de 10.000 tonnes à partir de 1990 avec un rendement de 2 tonnes /hectare. Le blé est cultivé à 70% dans les périmètres de Konni, Maradi et Diffa et 30% dans les oasis de l'Air.

L'évolution des productions des cultures vivrières se présente comme suit (tableau n° 5 ci-dessous)

Tableau n° 5 : Evolution de la production des cultures vivrières

Années	Productions en tonnes				
	Mil	Sorgho	Maïs	Riz pluvial	Riz Irrigué
2 002	2 570 401	669 709	2 907	19 489	60 460
2 003	2 744 908	757 556	5 428	2 216	55 920
2 004	2 037 714	599 528	3 970	18 377	59 722
2 005	2 652 391	943 941	979	3 222	56 680
2006	3 008 584	939 127	19 085	6 781	71 596

Source : Direction de la Statistique /Ministère du Développement Agricole, 2006

▪ **Cultures de rente**

Les cultures de rente font plus l'objet d'exportation souvent peu organisée. En dehors du niébé, de l'arachide et de l'oignon, les autres productions sont encore marginales (cas du sésame et du coton). La situation de chacune des spéculations est la suivante :

✓ **Le niébé**

Le niébé occupe la première place en terme de surface cultivée des cultures de rente. Les données statistiques sur la culture permettent de remarquer une tendance à l'augmentation des superficies cultivées. Les rendements restent très variables d'une année à l'autre et sont très dépendants de la pluviométrie et de la pression parasitaire. La production est passée de 195 572 tonnes en 1997 à plus de 500.000 tonnes en 2005/2006 donnant ainsi beaucoup de marge d'exportation. Le Niger exporte bon an mal an près de 200 000 tonnes de niébé procurant ainsi 15 milliards FCFA par an de recettes d'exportation. Cependant la filière étant entièrement libéralisée, il existe une multitude d'intervenants dont les actions ne sont pas maîtrisées.

✓ **L'arachide**

L'arachide constituait le principal produit d'exportation du Niger aux premières années de son indépendance. La production moyenne était de l'ordre de 250.000 tonnes dans les années 90 pour chuter autour de 100 000 tonnes entre 1997 et 2001. A partir de l'année 2001 on remarque une croissance de la production qui a atteint 200.000 tonnes actuellement. La tendance montre une croissance des superficies cultivées mais une baisse des rendements. La demande de l'arachide est liée aux besoins des marchés d'exportation du Nigeria, à la demande nationale d'huile, à la consommation d'arachide de bouche et aux besoins d'aliments du bétail. L'arachide est aussi importée du Nigeria par la société de transformation *Oiga Oil* de Maradi afin d'assurer la régularité de sa production. La capacité de transformation de l'usine est de 45.000 tonnes d'arachide décortiquée. L'huilerie ne tourne qu'au tiers de sa capacité.

✓ **Le coton**

Le coton constitue, après l'arachide, la deuxième culture industrielle au lendemain de l'indépendance du Niger. Cette culture est de plus en plus abandonnée par les paysans. Au plan commercial, il occupe le cinquième rang des produits d'exportation du Niger après l'oignon, le niébé, le souchet et les dattes (en 2001). La production se situait autour de 10 000 tonnes jusqu'en 2002/2003. Sous l'impulsion des Autorités, cette production est passée à 28 000 tonnes. La valeur de la production annuelle du coton est estimée à environ 1 milliard de FCFA. Les besoins d'importation font en moyenne 3,9 milliards, soit quatre fois plus que la production nationale en valeur. Les marges brutes réalisées par les producteurs

de coton sont évaluées à 103.500 FCFA/hectare dans les exploitations en culture pluviale et à 233.685 FCFA/hectare en culture irriguée.

✓ **L'oignon**

L'oignon est aujourd'hui une production agricole de rente importante au Niger. Il est exporté dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Les rendements sont assez bons (30 tonnes/hectare en moyenne avec un potentiel de 60 tonnes/ha). Il est cultivé un peu partout dans les zones maraîchères du pays, même si la zone d'excellence est l'Ader Douchi Maggia dans la région de Tahoua. La meilleure production enregistrée est de 357 617 tonnes en 2002. La commercialisation et l'exportation des oignons du Niger sont assurées par des réseaux de commerçants qui fonctionnent en grande majorité dans le secteur informel. Le marché de la Côte-d'Ivoire est probablement le plus important suivi par ceux du Ghana et du Nigeria. La faiblesse de l'implication du secteur bancaire limite l'accessibilité au crédit aux producteurs.

✓ **Le souchet**

Le souchet est une culture pluviale de rente à haute valeur commerciale. En effet il est utilisé en biscuiterie, en brasserie et surtout pour fabriquer des jus. Le souchet est cultivé de manière intensive et sa culture se fait largement en pur en utilisant des variétés locales adaptées (souchet à gros et petits rhizomes). La consommation nationale est faible. On estime qu'environ 75% de la production est exporté au Nigeria qui sert de transit vers d'autres destinations et notamment l'Espagne qui est l'importateur le plus important de cette culture. La production est concentrée dans trois départements (Aguié, Madarounfa et Guidan - Roudji) de la région de Maradi et se situe autour de 10 000 tonnes.

✓ **Le sésame**

Le sésame est une culture pluviale de rente qui donne son meilleur rendement sous des conditions pluviométriques de 500 mm ou plus par année. Deux systèmes de production sont observés au Niger :

- La culture pure (9 à 17% des superficies) qui se rencontre principalement dans l'Ouest du pays où cette culture est faite par les femmes. En culture pure, les rendements atteignent 500 kg/ha.
- En association (75%) avec les céréales dans le centre du pays. En association, les rendements moyens sont faibles : moins de 200 kg/ha.

Au Niger, les grains sont consommés crus, grillés ou transformés artisanalement en gâteaux sucrés; ils servent aussi de condiment dans les sauces. La production du sésame se situe autour de 7 000 à 9 000 tonnes. Les demandes nationale et internationale ne sont pas connues. On remarque une forte demande de sésame des pays arabes.

✓ **Le poivron**

Le poivron est une culture de contre-saison avec un cycle qui peut aller jusqu'à huit mois, avec plusieurs récoltes, dans une région faiblement arrosée (le long de la Komadougou dans la région de Diffa). La contribution de la filière poivron à l'économie nationale est difficile à évaluer mais elle peut être de l'ordre de 4 milliards de FCFA (CMA/AOC, 2007). Ainsi, le poivron, de part sa production qui est loin d'être négligeable, constitue un créneau porteur pour la région de Diffa et pour le pays. Si on considère que le prix moyen au producteur du poivron séché à Diffa est de 380 FCFA/Kg (2003), la culture génère un chiffre d'affaire à l'exportation estimée à environ 2,6 milliards FCFA. Plus de 90% du poivron, séché et frais, est exporté vers le Nigeria.

✓ **Les tubercules (manioc et patate douce)**

Les productions varient entre 130 000 tonnes et 250 000 tonnes de 1998 à 2003.

✓ **Fruits : mangues, agrumes, dattes**

Les cultures fruitières représentent un potentiel productif élevé au niveau des dallols (région de Dosso), du Goulbi (région de Maradi) et dans l'Aïr (région d'Agadez). Selon SOMIA (1992) la production organisée au niveau des périmètres fruitiers s'évalue à 700 tonnes par an dont 600 tonnes de dattes et 100 tonnes de mangues et agrumes alors que les besoins nationaux sont évalués à 11 500 tonnes (FAO, 1990). L'évolution des productions des principales cultures de rente est donnée dans le tableau n° 6 ci-dessous.

Tableau n° 6 : Evolution de la production des cultures de rente

Années	Productions en tonnes					
	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Oignon	Coton
2002	654 232	153 729	9 864	19 441	357 617	8 260
2003	549 035	209 369	5 709	26 312	294 144	4 700
2004	339 499	159 079	7 903	17 209	291 780	27 180
2005	586 078	139.035	42.199	8 095	357 600	28 000
2006	712 031	152 561	41 518	20 788	-	-

Source : Direction de la Statistique /Ministère du Développement Agricole, 2007

➤ **Filières pastorales**

✓ **Bétail sur pied**

C'est la filière la plus importante du secteur de l'élevage (tableau n° 7). Les producteurs sont généralement les pasteurs (Touaregs, Toubous, Peulhs, Arabes), les agro - pasteurs et les agriculteurs qui détiennent de plus en plus de bétail. Ils assurent la production et la présentation des animaux sur les différents marchés du pays. A ces catégories de producteurs il faut ajouter les propriétaires de cheptel constitués surtout de fonctionnaires et commerçants appartenant aux couches urbaines et rurales relativement aisées. Les intermédiaires s'interposent entre les producteurs et les acheteurs (marchands ou non) et sont présents sur tous les marchés. Très souvent ils sont contestés par les éleveurs, mais sont incontournables du fait de leur maîtrise des spéculations et de leur relation au niveau des marchés. Ils se chargent de la vente des animaux qui leurs sont confiés moyennant une commission de 1 000 FCFA pour les bovins, et 500 FCFA pour les petits ruminants. Actuellement les producteurs sont organisés au sein de plusieurs associations.

L'offre est déterminée par l'évolution des effectifs et est fonction des disponibilités fourragères. Ainsi, en cas de déficit fourrager, des ventes accélérées sont observées suivies par des périodes de rétention de l'offre, nécessaire à la reconstitution des effectifs. La demande de bétail comporte deux principales composantes :

- la demande nationale qui sert à la satisfaction des besoins de la population en protéines animales.
- la demande extérieure pour le moment est orientée vers les marchés nigériens (la plupart), ivoiriens et ghanéens. Les marchés d'Afrique centrale et du Maghreb sont moins bien connus. La partie informelle de ces transactions commerciales est très importante.

Les prix sont librement fixés sur les marchés par la confrontation de l'offre et de la demande mais on remarque des tendances claires :

- Les variations saisonnières : d'octobre à décembre, on observe une baisse des prix du bétail en raison de l'importante offre présentée. A partir du mois de décembre jusqu'au mois de mai, on assiste à une hausse des prix du bétail résultant d'une forte demande du Nigeria. Pendant l'hivernage, on observe une baisse de l'offre car une grande partie des troupeaux s'est éloignée des marchés à cause des travaux champêtres. Il faut noter l'importance de la fête de Tabaski sur les échanges et la hausse des prix des ovins.
- Les variations inter - annuelles : Les prix varient d'une année à l'autre et sont fonction des résultats des campagnes agricoles (excédent ou déficit vivrier) et des disponibilités fourragères et hydriques.
- Les variations selon les régions et les variations à l'exportation : l'analyse de l'évolution des prix en 2003 montre que les bovins coûtent plus chers dans les régions de Dosso et Tahoua, s'agissant des ovins, les régions les plus situées dans la zone agricole à savoir Dosso, Maradi, Zinder et même Tahoua pratiquent les prix les plus élevés. Les prix à l'exportation sont surtout influencés par le taux de change (Naira/F CFA), mais pour le moment ils ne sont pas bien maîtrisés.

Les marchands de bétail peuvent être classés en deux catégories :

- Les commerçants collecteurs qui se retrouvent surtout au niveau des marchés de collecte dans la zone pastorale. Ces marchands ont surtout une bonne connaissance des circuits qui leur permet de compartimenter le marché. Ils ont tendance à se spécialiser.
- Les commerçants exportateurs qui se retrouvent au niveau des marchés de regroupement ou des centres de transport. Quelquefois ils sont des grands spéculateurs.

Tableau n° 7 : Evolution de l'effectif du cheptel en nombre de têtes et en UBT

Espèces	2 001	2002	2003	2004	2005	2006
Bovins	3 474 200	3 543 664	3 617 500	3 686 828	3 760 400	3 835 608
Ovins	6 824 700	7 029 420	7 240 303	7 457 512	7 681 000	7 911 430
Caprins	8 773 400	8 992 755	9 217 574	9 448 013	9 684 200	9 926 305
Camelins	982 400	992 200	1 159 776	1 177 173	1 154 000	1 171 310
Asins	334 400	341 106	347 928	354 886	657 200	670 344
Equins	631 600	637 923	644 302	650 745	1 154 000	1 165 540

Source : Annuaire INS 2006

✓ **Viande**

La sous-filière viande dépend dans une large mesure de la filière bétail sur pied, notamment au niveau des opérateurs et structures intervenants. La quasi-totalité de la viande produite est destinée à la consommation locale, seules des quantités modestes font l'objet d'exportation notamment vers le Nigeria et la Côte d'Ivoire (tableau n° 8). Le Niger est un exportateur potentiel de viande, mais malgré les potentialités très élevées le niveau des exportations de viande est très faible, voire insignifiant. Cette faiblesse est liée au manque d'infrastructures de conservation et aux coûts élevés aussi bien de la réfrigération que du transport qui rendent la viande nigérienne moins compétitive par rapport au commerce du bétail sur pied. Il faut noter aussi que le développement des exportations de viande se heurte aujourd'hui aux contraintes dues à la concurrence internationale.

D'après les résultats de l'enquête budget/consommation des ménages effectuée en 1994, la consommation nationale moyenne annuelle de viande est estimée en dessous de 7 kg/pers/an en milieu rural et de 13,3 kg/pers/an en milieu urbain. La viande bovine est la plus consommée en milieu urbain avec 5,8 kg/pers/an, suivie de celle des ovins avec 3,8

kg/pers/an. En zone rurale, ce sont surtout les viandes caprine et ovine qui sont les plus consommées.

Tableau n° 8 : Evolution des abattages contrôlés (nombre de têtes)

Espèces	2 001	2002	2003	2004	2005
Bovins	109 388	113 202	120 018	129 879	154 351
Ovins	359 785	343 059	330 787	349 714	386 500
Caprins	684 819	711 323	696 618	724 513	763 093
Camelins	11 992	11 799	12 112	13 997	15 384

Source : Annuaire INS 2006

✓ **Cuir et peaux**

Jadis importante, la filière cuir et peaux est devenue aujourd'hui très secondaire sous le contrôle quasi exclusif d'opérateurs étrangers. L'offre nationale est de l'ordre de:

- 194.267 cuirs de bovins
- 901.211 peaux de moutons
- 1.549.592 peaux de chèvres

Cette production est fluctuante au cours de l'année et les données représentent seulement la partie qui vient des abattoirs contrôlés, estimée à environ 1/3 de la production réelle. La production de cuir et peaux est abondante et de meilleure qualité de septembre à mars, abondante d'avril à juin, mais de moindre qualité. On observe une baisse sensible en saison des pluies. Elle atteint son maximum, les deux à trois semaines qui suivent la fête de Tabaski.

La filière cuir et peaux est intimement liée à la sous filière viande, notamment en ce qui concerne les animaux et les infrastructures. La majorité de ces infrastructures est vétuste, laissée à l'abandon et ensablée, surtout en ce qui concerne les séchoirs.

La capacité de production des tanneries semi modernes du pays est de l'ordre de 912.000 peaux/an. Les cuir et peaux constituent une importante source de devises pour le pays, car 95% de la production est exportée soit à l'état brut, soit tannée ou sous forme de produits artisanaux. Le principal marché extérieur est le Nigeria qui absorbe environ 80 % des exportations. Dans les pays Européens les exportations ont considérablement diminuées.

✓ **Lait et produits dérivés**

Le lait et ses dérivés constituent l'aliment essentiel d'au moins 20 % des nigériens et un important aliment d'appoint pour les 80 % restants (CMA/AOC, 2007). Le lait et produits dérivés viennent en troisième position en terme d'importations nationales. Les données de production ne sont pas trop fiables, la production moyenne par vache est estimée à 2 litres/jour. Cette production varie en fonction de la race, de l'alimentation et des méthodes de gestion des troupeaux (tableau n° 9)

Tableau n° 9 : Evolution de la production de lait (litres)

Espèces	2002	2003	2004	2005
Bovins	175 411 368	178 919 631	182 497 986	186 147 968
Ovins	84 353 040	86 883 636	89 490 144	91 279 944
Caprins	188 847 855	193 599 054	198 408 273	202 376 433
Camelin	66 844 206	67 846 896	68 864 621	70 241 886
Total	515 456 469	527 249 217	539 261 024	550 046 231

Source: MRA 2006

Ces productions peuvent être nettement supérieures avec une meilleure alimentation et un suivi sanitaire constant.

Au niveau de toutes les régions du Niger, on note la présence d'unités artisanales et les produits les plus importants sont :

- le fromage traditionnel appelé "Tchoukou" en hausa ou "Tikomar" en tamasheq, fabriqué de longue date par les femmes qui, par ce moyen, valorisent l'importante production laitière en saison d'hivernage.
- le beurre obtenu par barattage du lait dans une coloquinte et fondu selon des techniques particulières, aromatisé avec des plantes (notamment l'oignon et l'ail).

De nombreux marchands collectent ce produit sur les marchés pour les revendre soit sur les marchés locaux, soit les exporter principalement vers le Nigeria.

✓ **Aviculture**

La filière est dominée par l'aviculture traditionnelle. On estime à plus de 30 millions l'effectif de volaille et l'aviculture moderne ne contribue que pour 0,5% de cet effectif (source : INRAN/PBVT cité par le PNGSA). C'est à partir de 1981 que la production moderne de volaille s'est développée avec le programme de développement de l'aviculture financé par le fonds avicole moderne Niger/BOAD. La filière est caractérisée par une importation massive d'œufs en provenance surtout du Nigeria et une production interne d'œufs de pintade relativement importante en saison des pluies (la production nationale est évaluée à 51 370 100 000 œufs en 1982).

Les problèmes liés à la production sont la faible productivité des races locales, l'alimentation mal composée et déséquilibrée, les prix élevés des aliments, et la multitude de maladies aviaires. D'un point de vue commercial il faut remarquer la concurrence sauvage des œufs importés à bon prix de la sous-région et le manque de financement pour la filière.

➤ **Filières halieutiques et sylvicoles**

✓ **Poisson**

La quantité annuelle de poisson pêché au Niger est estimée à 52.000 tonnes dont 30.000 tonnes proviennent du lac Tchad. Les pertes sont importantes et peuvent atteindre 20% des captures. Le poisson est vendu à l'état frais dans l'Ouest du pays, tandis qu'il est presque entièrement fumé sur le lac Tchad. Selon les résultats de l'enquête menée par le CNEDD en 2004, il y a 15.375 pêcheurs recensés au niveau de 126 îles sur les 147 que compte la partie nigérienne du lac Tchad. La production moyenne est de l'ordre de 60 kg par pêcheur et par jour de pêche. Le nombre de jours de pêche est de 6 jours par semaine. Si on tient compte des pertes (25% des captures) et de l'autoconsommation (5%), la quantité de poisson frais disponible pour le marché est d'environ 170.000 tonnes/an.

Les prix varient beaucoup en fonction des saisons et des marchés et aucun suivi n'est assuré. Le prix du poisson frais à Niamey peut aller de 400 FCFA à 2500 FCFA/Kg en fonction des catégories. A l'intérieur du pays, les prix sont plus abordables et sont de l'ordre de 1000 FCFA/Kg. La chaîne de commercialisation du poisson fait intervenir plusieurs acteurs dont les principaux sont :

- les commerçants - transporteurs : ce sont des personnes qui achètent, transportent et revendent le poisson avec leurs propres moyens de transport. Cette catégorie d'acteurs se rencontre à Diffa et à Niamey ;
- les mareyeurs : ce sont des commerçants - intermédiaires de poisson qui achètent généralement à crédit avec les pêcheurs et revendent le poisson avec des marges bénéficiaires substantielles. Ils sont souvent les fournisseurs des pêcheurs en engins de pêche. Ils apparaissent comme des usuriers dans la chaîne.
- les pêcheurs - commerçants : ce sont des pêcheurs qui achètent la production de leurs collègues ou de leurs coopératives et la revendent dans les centres urbains.

Le manque d'organisation des pêcheurs ne leur permet pas de tirer suffisamment profit de leur activité. L'insuffisance de moyens financiers et d'équipements limite le développement de la filière.

✓ **Gomme arabique**

La gomme arabique provient de l'espèce *Acacia senegal*. Au Niger, la gomme arabique était un produit de cueillette sur les peuplements naturels et l'activité était concentrée principalement dans l'Est du pays (régions de Diffa et Zinder). Certains programmes de développement ont mis l'accent, dans les années 1970, sur des actions de mise en défens et de régénération des gomméraires naturelles. Avant la sécheresse de 1972-1974, la production nationale atteignait 10.000 tonnes/an de gomme de premier choix et le Niger était classé 4^{ème} pays exportateur de ce produit. Mais, ces gomméraires ont été fortement touchées par les sécheresses successives qui ont frappé le pays.

L'offre réelle n'est pas connue depuis que la production a drastiquement diminué et que les circuits de commercialisation se sont désintégrés. La production actuelle est estimée à environ 9.000 tonnes /an toutes catégories confondues (source : Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, 2003). La production démarre cinq ans après la plantation et il y a seulement 15 années de bonne production. Mais globalement, le bénéfice net actualisé est positif et l'investissement donne une rentabilité financière environ 27% (Projet Promotion des Exportations Agro Pastorales). La filière de la gomme arabique se développe avec une production estimée entre 2 000 et 4 000 tonnes par an, notamment grâce aux plantations privées et communautaires.

2.1.6 Principaux marchés à l'exportation

L'essentiel des exportations du Niger est assuré par le secteur privé formel (48%). Ceci s'explique surtout par la prédominance du secteur minier (uranium). Le commerce extérieur nigérien est marqué par un déficit structurel de par la gamme restreinte des produits exportés et des énormes besoins d'importation. La concentration des exportations sur quelques produits fragilise l'économie nigérienne, la rendant dépendante des fluctuations des cours des marchés mondiaux. Les principaux produits exportés sont : animaux sur pied, cuirs et peaux, niébé, oignon, souchet, sésame, gomme arabique, poisson, dattes, sel etc. (tableau n° 10). Les exportations sont faites plus vers les pays de la CEDEAO (45%), les pays de l'Union Européenne (40%) et les pays de l'UEMOA (10%).

Les exportations vers les pays membres du PRIECA/AO ont représenté 12,62 milliards FCFA en 2004 soit 23% du total des exportations en Afrique contre 70,19 milliards FCFA d'importations dans ces mêmes pays soit une balance commerciale négative de 57,57 milliards FCFA. Les exportations se font principalement vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et un peu

vers le Mali et le Togo. Cependant pour chacun de ces pays le Niger importe plus qu'il n'exporte.

Tableau n° 10 : Evolution des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux de 2002 à 2006 (en millions FCFA)

Produits	Années				
	2000	2001	2002	2003	2004
Animaux sur pied	37 353	32 019	26 963	26 266	22 219
Cuir et peaux	478	410	399	425	228
Niébé	9 176	4 324	2 054	1 619	2 059
Oignon	10 673	9 571	13 089	12 628	16 969
Souchet	2 965	510	933	692	495
Sésame	108	184	102	129	59
Gomme arabique	12	-	4	8	5
Poisson	1 336	3 116	4 341	2 793	1 732

Source : Annuaire statistique du Niger, 2000-2004

L'exportation d'animaux sur pied s'effectue essentiellement en direction du Nigeria (90%), aussi bien pour les grands, que pour les petits ruminants. La Côte d'Ivoire est concernée pour les moutons de tabaski et ces dernières années par le zébu Azawak pour ses aptitudes laitières ; Il en est de même que le Burkina Faso. Les pays arabes comme l'Algérie et la Libye sont intéressés par les dromadaires et les ovins essentiellement.

En ce qui concerne la viande, la quasi-totalité est destinée à la consommation locale ; seules des quantités modestes font l'objet d'exportation notamment vers le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Malgré des potentialités très élevées le niveau des exportations de viande du Niger est très faible, voire insignifiant en raison du manque d'infrastructures de conservation et des coûts élevés de la réfrigération et du transport qui rendent la viande nigérienne moins compétitive par rapport au commerce du bétail sur pied.

Quant aux cuirs et peaux, ils constituent une importante source de devises pour le pays, car 95% de la production est exportée soit à l'état brut, soit tannée ou sous forme de produits artisanaux. Le principal marché extérieur est le Nigeria qui absorbe environ 80 % des exportations. Dans les pays européens les exportations ont considérablement diminué. L'offre nationale en cuirs et peaux est de l'ordre de 200.000 cuirs de bovins, 900.000 peaux de moutons et 1.550.000 peaux de chèvre (CMAO/AOC, 2007).

Les denrées agricoles représentent 16% des exportations totales, constituées essentiellement de produits bruts (oignon, niébé, souchet, dattes, arachide) et de coton égrené. Ici également, le Nigeria est le principal débouché de tous ces produits, à l'exception de l'oignon, dont les pays de l'UEMOA constituent la destination privilégiée.

2.1.7 Accords commerciaux touchant à l'agriculture

Le potentiel de développement économique en zone rurale est important, du fait de l'existence de débouchés au niveau national et sous-régional pour les produits agro-sylvo-pastoraux ainsi que d'importantes possibilités d'intensification. Mais les contraintes actuelles sont nombreuses. On peut citer en particulier : l'insuffisance d'organisation des opérateurs économiques dans les filières, l'accès limité et incertain de ces opérateurs aux facteurs de production, le bas niveau de capitalisation des systèmes actuels de production, la faiblesse des ressources humaines dans le secteur rural (effectif, niveau de formation, etc.) et le

manque de transfert des acquis de la recherche en matière de technologies modernes et adaptées (pratiques culturelles, variétés améliorées...).

En matière d'exportation, il y a lieu de noter qu'au cours de ces dernières années, le nombre de règlements techniques et de normes adoptés par les pays a très sensiblement augmenté en raison d'une exigence de qualité de plus en plus marquée de la part des consommateurs. Des règlements, normes et procédures d'essai et d'homologation sont édictés par chaque pays.

Au niveau de l'OMC, l'Accord sur les OTC vise à ce que ces règlements et normes ne créent pas d'obstacles au commerce mondial. L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (l'Accord SPS), a trait, quant à lui, à l'application des réglementations concernant l'innocuité des produits alimentaires, ainsi que la protection de la santé des animaux et la préservation des végétaux. Ces mesures sanitaires et phytosanitaires s'entendent de toutes les mesures appliquées (i) pour protéger la vie des personnes et des animaux des risques découlant des additifs, contaminants, toxines ou organismes pathogènes présents dans les produits alimentaires; (ii) pour protéger la santé des personnes des maladies véhiculées par des végétaux ou des animaux; (iii) pour protéger la vie des animaux ou préserver les végétaux des parasites, maladies ou organismes pathogènes; ou (iv) pour empêcher ou limiter, dans un pays, d'autres dommages découlant de l'entrée, de l'établissement ou de la dissémination de parasites. Ces deux Accords encouragent les pays membres à utiliser les normes internationales existantes ou leurs éléments pertinents pour l'élaboration de leurs règlements techniques et à faire connaître leurs lois et règlement au niveau international. Ces prescriptions entraînent des coûts importants pour l'Administration, les producteurs et les exportateurs. Ces coûts sont relatifs aux inspections assurées en général par les services publics, à la traduction et à la diffusion des règlements étrangers, au personnel technique et à l'ajustement des installations de production. Les coûts élevés que cela entraîne et le caractère protectionniste de certaines réglementations des pays d'exportation peuvent freiner le développement du secteur privé et limiter les exportations. D'où la nécessité pour l'Etat comme pour le secteur privé, de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la compétitivité des produits nigériens et tirer profit des accords de partenariat avec l'Union Européenne

2.1.8 Politiques sectorielles en matière d'agriculture, de pêche et de ressources forestières

Les actions publiques dans le secteur rural relèvent essentiellement de quatre départements ministériels (le MDA, le MRA, le MH/E/LCD et le MAT/DC).

Les structures en charge du développement rural ont connu un certain nombre de mutations au gré de la promotion de certaines missions de la fonction économique, des transferts et regroupements voire des suppressions de certaines missions ministérielles (tableau n° 11 ci-dessous)

Tableau n° 11 : Evolution des structures institutionnelles du secteur rural

HISTOIRE / PERIODE	STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR RURAL
A l'indépendance	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et des Forêts - Ministère de l'Elevage et des Industries Animales <p>A ces structures ministérielles s'ajoute le Commissariat Général au Plan.</p>
De 1960 à 1973 (Première République)	<ul style="list-style-type: none"> - En 1960, le Ministère de l'agriculture et des forêts fusionne avec le Ministère de l'Elevage et des Industries animales sous la dénomination de : Ministère de l'Economie Rurale. - Pendant cette période, le volet environnement relève de l'Economie Rurale et le volet hydraulique du Ministère des Travaux Publics, Mines et Hydraulique. - En 1972, l'hydraulique et les Mines sont retranchées pour constituer un département ministériel à part.
De 1974 à 1983	<ul style="list-style-type: none"> - En 1974, création d'un Ministère du Plan chargé de la conception de la politique économique de l'Etat, de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans, programmes et projets de développement ainsi que de la politique d'aménagement du territoire et des réformes économiques. - De 1974 à 1976, l'environnement relève du Ministère de l'Economie rurale. - Puis de 1976 à 1982, du Ministère du Développement Rural. - En 1978, pour marquer la prise en compte des conséquences de la sécheresse de 1973, le Ministère de l'Economie Rurale se voit attribuée la mission d'aide aux populations éprouvées et devient le : Ministère du Développement Rural. - En 1982 : le volet hydraulique qui relevait des Mines forme avec l'Environnement un ministère à part entière, le : Ministère de l'Environnement et de l'Hydraulique.
De 1984 à 1991	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur rural qui est pris en charge par deux Ministères jusqu'ici est scindé en trois (3) départements ministériels. - En 1985 : - (1) Le Ministère de l'Agriculture, (2) Le Ministère des Ressources Animales (3) - Le Ministère de l'Hydraulique. - En 1987, l'hydraulique est intégrée aux Ressources Animales alors que l'Environnement relève de l'Agriculture. Les Ministères en charge du secteur rural sont alors : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement et le Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. - En 1989, les volets environnement et hydraulique sont regroupés pour constituer le : Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement. - De même, l'Agriculture et les Ressources Animales deviennent un seul Ministère : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
De 1991 à 1998	<p>En 1996, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et celui de l'Hydraulique et de l'Environnement deviennent un seul Ministère sous l'appellation : Ministère du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement. Toujours en 1996, les deux ministères précédents sont rétablis : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement.</p>
De 1999 à aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> - En 2000, le MAG/EL est scindé en 2, en : Ministère du Développement Agricole et Ministère des Ressources Animales. Le secteur est donc représenté par 4 Ministères. - En 2001, la Lutte Contre la Désertification est adjointe à l'Hydraulique et l'Environnement au sein du : Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification. - En 2002, le Ministère du Développement Communautaire est créé. Ce Ministère devient en 2005 « Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ». - Actuellement le Secteur Rural est donc partagé entre les 4 Ministères : Ministère du Développement Agricole (MDA), Ministère des Ressources Animales (MRA), Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MH/E/LCD), Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC).

Source : SDR, 2006

Les approches ont progressivement évolué depuis l'indépendance du pays en 1960. Cette évolution s'est opérée en 4 phases successives :

- Mise en place des politiques sectorielles (1960-1973) ;
- Priorité à l'autosuffisance alimentaire (1974-1983) ;
- Libéralisation dans le cadre de l'ajustement structurel (1984-1991) ;
- Vers un rôle accru des acteurs privés (depuis 1991).

Les évaluations des politiques de développement rural conduites jusqu'à présent font ressortir que la faible performance du secteur rural tient pour une part importante aux conditions de sa gestion. Le déficit de gouvernance au niveau du secteur public se traduit

entre autres par une faible coordination des interventions et une insuffisance du système de suivi – évaluation. D'autre part, on peut relever la faible implication des acteurs dans les mécanismes de prise de décision et de mise en œuvre des actions.

Par ailleurs, la fragmentation du cadre institutionnel et l'instabilité des institutions en charge du secteur rural diminuent l'efficacité des interventions. Sur le terrain, les services chargés de l'appui-conseil aux producteurs sont précaires (mobilité fréquente et répartition inadéquate des agents, insuffisance des moyens de fonctionnement). Au niveau central, les ressources humaines sont insuffisantes en quantité et en qualité, ce qui limite leurs capacités à fournir des services appropriés. Toutefois, la normalisation de la situation politique en 2000 a été l'occasion de refonder les politiques publiques en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté à travers l'élaboration de la SRP. La plus grande caractéristique dans l'évolution des politiques agricoles du Niger est l'adoption d'une SDR qui est la déclinaison de la SRP en milieu rural. La SDR a repris et capitalisé l'ensemble des politiques et stratégies existantes. Ainsi, le développement agricole reposera sur la mise en œuvre des programmes de la SDR qui sont au nombre de 14.

Dans cette optique, il s'agit d'accéder à la croissance économique et de préserver la stabilité économique à moyen et long terme grâce au développement des filières agro-sylvo-pastorales et à la diversification des activités non agricoles des ménages ruraux. Cependant, la SDR ne constitue pas uniquement une stratégie de promotion de la production, elle vise aussi la réduction de la pauvreté rurale et l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales. Sa mise en œuvre doit s'accompagner de réformes au plan institutionnel pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions ; donc une meilleure visibilité des actions.

En tant que déclinaison sectorielle de la SRP, la SDR s'inscrit dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et doit contribuer plus spécifiquement à la réalisation des objectifs 1 et 7 :

- OMD 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
- OMD 7 : Assurer un environnement durable

Des principes d'intervention transversaux ont été retenus, il s'agit de :

- L'inscription dans le processus de décentralisation ;
- La promotion de l'initiative privée et responsabilisation des bénéficiaires ;
- L'équité entre les bénéficiaires de l'action publique ;
- La bonne gouvernance de l'action publique ;
- L'engagement à long terme de tous les partenaires ;
- La prise en compte de l'intégration régionale et des engagements internationaux ;
- L'adaptation régulière de la SDR en fonction des échecs et succès rencontrés.

L'adoption de l'approche programme par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP et de ses stratégies sectorielles, implique des changements importants dans la mise en œuvre de projets et programmes en cours.

Ainsi, le plan d'action de la SDR regroupe 23 plans d'actions des programmes et sous programmes dans lesquels les projets ou programmes en cours doivent s'inscrire. Le Plan d'action définit des modes opératoires dans le cadre des axes stratégiques retenus pour

atteindre les objectifs fixés à la SDR. Ces modes opératoires s'organisent dans deux plans différents :

- D'une part, au plan territorial et dans le champ des collectivités décentralisées : le Plan d'action permet de mettre en œuvre les interventions s'inscrivant dans la décentralisation et dans la perspective du développement local et communautaire.
- D'autre part, au plan des activités, qu'elles soient liées aux ressources agro-sylvo-pastorales ou non agricoles : le Plan d'action permet d'adopter une série de mesures d'appui et de promotion en vue de faire des filières porteuses et des activités prometteuses les sources de croissance durable dont le pays a besoin.

Les actions du plan d'action ont été chiffrées jusqu'en 2015. Ensuite, sur la base du plan d'action, un CDMT a été élaboré. Pour ce faire, une revue des projets, programmes et requêtes en cours a été réalisée. Le CDMT n'est rien d'autre qu'un budget de programme triennal glissant. Pour le cas du secteur rural nigérien, il s'agit d'un premier CDMT pour 2007 - 2009 pour lequel des efforts sont à fournir pour assurer une cohérence entre le coût du plan d'action et les inscriptions au CDMT.

En terme de suivi et évaluation, la SDR s'inscrit dans le cadre plus général du suivi et évaluation de la SRP et s'articule autour de trois niveaux de dispositifs :

- Celui de la SRP et plus généralement du suivi et évaluation des politiques et stratégies sectorielles assuré par le Secrétariat Permanent de la SRP ;
- Celui de la SDR qui repose sur le Secrétariat Exécutif de la SDR et sur les services en charge du suivi et évaluation au sein des institutions du secteur (DEP, Directions Techniques...);
- Celui des programmes de mise en œuvre qui repose sur les maîtres d'œuvre des objectifs spécifiques des programmes et sous programmes de la SDR.

2.1.9 Cadre institutionnel, réglementaire et politique pour l'information et la communication

L'étude du cadre juridique et institutionnel de la communication au Niger réalisée avec l'appui de la FAO, du PNUD et de l'UNICEF en 2003 a montré que la communication est la clé et le catalyseur de tous les secteurs.

➤ Structures

Les structures existantes dans le domaine de la communication peuvent être citées de manière non exhaustive, en deux catégories.

La première catégorie a une influence directe sur le pluralisme de l'information et de la communication. Il s'agit de:

- L'ORTN créé par la Loi n° 67-011 du 11 février 1967 ;
- L'ANP créée par l'Ordonnance n° 87-23 du 23 juillet 1987 ;
- L'ONEP, créé par l'Ordonnance n° 89-25 du 8 décembre 1989 ;
- L'IFTIC, créé par l'Ordonnance n° 89-25 du 8 décembre 1989 ;
- Les Associations des professionnels de l'information et de la communication ;
- Les Associations de défense du pluralisme de l'information et de la communication ;
- Le BNDA, créé par la Loi n°95-019 du 8 Décembre 1995;
- Le CCCG créé par l'Arrêté n° 61/PM du 26 juillet 1999 ;
- L'ARM créée par l'Ordonnance n° 99-44 du 20 octobre 1999.

La deuxième catégorie a une influence dans l'application d'une politique nationale de communication pour le développement.

➤ Textes juridiques et institutionnels

La liberté de pensée, d'opinion, d'expression, de religion et de culte est reconnue et garantie par la Constitution du 18 juillet 1999 qui, en même temps, en fixe les limites. Ces droits s'exercent dans le respect de l'ordre public, de la paix sociale et de l'unité nationale (Article 23). Elle constitutionnalise également l'organe régulateur de l'information et de la communication dans le Titre VIII, Articles 124, 125, 126.

Les textes constitutionnels ne présentent que des avantages dans la mise en œuvre de la politique nationale de communication qui pose les principes généraux, et il appartient à la loi sur la liberté de la presse de les expliciter.

La liberté de la presse est réglementée au Niger par l'Ordonnance n° 99-67 du 20 décembre 1999, portant régime de la liberté de presse. Cette Ordonnance fait suite à plusieurs textes juridiques. Il s'agit de :

- L'Ordonnance n° 59-135, portant loi sur la liberté de la presse. Cette ordonnance a été elle-même modifiée par la loi n° 74-24 du 6 avril 1974.
- L'Acte n° XXVI/CN proclamant la liberté de la communication audiovisuelle.
- L'Ordonnance n° 93-029 du 30 mars 1993, portant régime de la liberté de presse. Il est précisé et complété par l'Ordonnance n°93-030 du 30 mars 1993, portant répression des infractions commises par voie de presse, et l'Ordonnance n° 93-031 du même jour portant sur la communication audiovisuelle.
- La Loi n° 97-26 du 18 juillet 1997, portant régime de la liberté de presse, modifiée par la Loi n° 98-23 du 11 août 1998. Cette Loi a été adoptée dans un climat de conflit entre les pouvoirs publics et les médias privés, les seconds accusant les premiers de leur avoir imposé une Loi liberticide. En effet, dans la recherche de la liberté et de la pluralité de la presse, cette loi est en deçà des Ordonnances de 1993 qu'elle abroge et remplace. Mais c'est surtout en matière d'infractions par voie de presse que cette Loi a été plus sévère que la réglementation qu'elle a abrogée.

Pour coordonner les actions gouvernementales dans le domaine de l'informatique et des NTIC, le Niger a créé le HC/NTIC et s'est doté d'un Plan National de Développement des Infrastructures des Technologies et de la Communication appelé plan NICI. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, la collaboration avec les différents acteurs concernés est recherchée (réseaux des médias, des jeunes, des parlementaires, des universitaires, des ONG, des femmes et du secteur privé, etc.) pour garantir un développement durable.

2.2 Profil socio-économique

2.2.1 Démographie

La situation démographique se caractérise par une forte croissance démographique (3,3%) qui explique l'augmentation de l'effectif de la population qui passe de 7.251.626 habitants en 1988 à 11 060 291 en 2001 (RGPH, 2001) et 12,9 millions habitants en 2006 (BCR, 2005). Cette croissance de la population résulte du maintien d'un niveau élevé de la fécondité et de la baisse de la mortalité. Le niveau élevé de l'indice synthétique de fécondité (plus de 7 enfants par femme) s'explique par la forte proportion de femmes en union (97,4% pour les femmes en âge d'être mariées), la précocité du mariage (l'âge médian au premier mariage est de 14,9 ans pour les filles et 24 ans pour les garçons) et la faible pratique contraceptive (11% dont 5% pour les méthodes modernes).

En outre, la population est inégalement répartie sur le territoire national avec une forte pression sur les superficies cultivables de la bande Sud-Ouest du pays (100 habitants au

km² dans certains départements contre une moyenne nationale de 8) ; les régions d'Agadez et de Diffa qui couvrent plus de 2/3 de la superficie totale n'abritent que 5,9% de la population totale alors que celles de Dosso et Maradi, plus petites, concentrent le 1/3 de la population totale. Le taux d'urbanisation est relativement faible (16,3 %) avec une concentration de la population dans la capitale (39,4%). Par ailleurs, la structure de la population montre une augmentation des proportions de couches vulnérables avec une forte proportion de jeunes (47,6% âgés de moins de 15 ans contre 2,9% de plus de 65 ans) et une majorité de femmes dont la proportion atteint 50,1%.

➤ Effets potentiels de la croissance démographique

Il ressort des récentes projections démographiques que si la tendance actuelle se maintenait, la population nigérienne passerait de 13 millions d'habitants en 2006 à 17 millions en 2015 et le nombre de naissances annuelles attendues passera d'environ 600.000 en 2005 à 800.000 en 2015 (tableau n° 12)

Tableau n° 12 : Evolution de la population du Niger

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population	13.044.832	13.475.311	13.919.997	14.379.357	14.853.875	15.344.053	15.850.407	31.194.460	16.913.795	17.471.950

Source : BCR, 2006

Ce rythme élevé de la croissance démographique entraînera une demande potentielle explosive de tous les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire, emploi, habitat, eau potable, hygiène et assainissement, etc.) et une forte pression sur les ressources naturelles physiques (SRP, 2007).

2.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues

Au cours de la période 2000-2005, le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 19,9% à 28,7%; ce taux est faible en milieu rural (23,4% contre 51,89% en milieu urbain). La faiblesse de ce taux est liée en grande partie à l'insuffisance de l'offre d'alphabétisation. Les centres d'alphabétisation fonctionnelle sont passés de 1.299 au cours de la campagne 1999/2000 à 2.307 en 2003/2004. Le nombre d'apprenants inscrits dans les centres a régulièrement augmenté. La proportion des femmes a cru plus rapidement que celle des hommes (en 2004, on note 7 femmes pour 3 hommes dans les centres).

2.2.3 Accès aux services de base

2.2.3.1 Education

➤ Enseignement préscolaire

En dépit de l'option retenue par le PDDE de développer l'enseignement préscolaire public dans les zones rurales et périurbaines, celui-ci reste un phénomène essentiellement urbain. Les objectifs assignés à cet ordre d'enseignement sont très modestes au regard de l'importance des besoins et de l'impact du préscolaire sur l'amélioration des acquis au cycle de base 1. De plus, le nombre d'établissements préscolaires a globalement augmenté au rythme de 15,66% en moyenne annuelle entre 2003 et 2005 ; cet accroissement est de

l'ordre de 12% en zones rurales en raison de la création des jardins d'enfants communautaires. Toutefois, le taux brut préscolaire global ne dépasse guère 1,6%.

➤ Cycle de base 1

D'importants efforts financiers ont été consentis par l'Etat et les PTF pour promouvoir le développement du secteur de l'éducation, particulièrement l'enseignement de base, ce qui a permis d'enregistrer des progrès substantiels au cours de la période de mise en œuvre de la SRP (tableau n° 13 ci-dessous). Cependant, malgré cette avancée significative, les résultats dans leur ensemble sont loin d'être à la hauteur des efforts déployés. La situation se caractérise comme suit :

- Un taux brut d'admission en progression (51% en 2002 à 59,3% en 2006), bien que l'objectif visé en 2006 (62%) ne soit pas atteint. Cette progression cache une baisse relative dans les régions de Maradi (de 61,3% à 60,5%) et de Niamey (de 90,3% à 87%) sur la période. Les disparités de genre demeurent très fortes car on note en 2006 un écart de 15,9 points de pourcentage entre les garçons et les filles (67,1% contre 51,2%).
- Un taux brut de scolarisation primaire qui est passé de 41,7% en 2002 à 53,5% en 2006 (contre un objectif de 57%). Ce taux varie fortement d'une région à une autre ; il atteint 98% dans la Communauté urbaine de Niamey en 2006 contre 42,6% à Zinder. Malgré un progrès sensible, le taux brut de scolarisation en milieu rural (52% en moyenne sur la période) n'a pas atteint le seuil escompté (54%) en 2006. Les disparités de genre se sont maintenues (écart de 18 points sur toute la période).
- Le taux net de scolarisation se situe à 45,9% pour l'ensemble du pays ; les disparités entre régions persistent toujours, ainsi que celles liées au milieu de résidence (52,6% pour le milieu urbain hors Niamey et 45% en milieu rural) et entre les sexes (37,8% pour les filles et 54,1% pour les garçons).
- Le taux d'achèvement est passé de 32,2% en 2004 à 39,8% en 2006 et le pourcentage de redoublement a après avoir connu une baisse significative entre 2002 et 2005 (de 10% à 5%) est remonté à 8,9% en 2006. Le taux de réussite au CFEPD quant à lui, a baissé de 22,7 points de pourcentage entre 2005 et 2006 (de 65% à 42,3%).

Malgré ces faibles taux, il existe un potentiel réel pour le développement du système éducatif nigérien, avec notamment la mise en application des dispositions de la Loi 98 -12 du 1er juin 1998 portant sur la LOSEN, la mise en œuvre du PDDE, le PS/PR, les possibilités d'économie de ressources offertes par les nouveaux espaces de liberté dans la gestion et le fonctionnement du système éducatif, les opportunités d'accroissement de l'offre d'éducation par le secteur privé en développement et l'appui aux initiatives communautaires, ainsi que la disponibilité des partenaires au partage des coûts. Le nombre d'établissements et de salles de classe est en progression depuis 2002; il a cru de 22,61% et 19,93% respectivement pour les établissements (soit 510 établissements en moyenne par an) et les salles de classe (soit 1.295 classes en moyenne par an) entre 2002 et 2005.

Tableau n° 13 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement de base 1

Année	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Garçons	396 833	458 421	513 279	584 703	630 128
Filles	259 756	302 566	344 313	395 330	433 928
Ensemble	656 589	760 987	857 592	980 033	1 064 056

Source : MEBA, 2006

➤ Cycle de base 2

Les effectifs d'élèves du cycle de base 2 sont passés de 102 145 en 2000/2001 à 177 033 en 2004/2005, soit un accroissement de 73 % en 4 ans (tableau n° 14 ci-dessous). Cette croissance est induite par un taux de l'ordre de 60 % de la transition du CM2 en classe de 6ème. Il en résulte une amélioration du taux brut de scolarisation qui est passé de 12,97 % en 2001/2002 à 14,90 % en 2004/2005. Cette performance apparente en matière d'accès ne peut occulter le faible rendement du système et les disparités qu'il comporte. En effet, le taux de réussite au BEPC n'est que de 47,14 % en 2005, le taux de redoublement atteint 28 % dans les classes de 3ème. Si le TBS moyen est de 14,90 %, il n'est que de 11 % pour les filles. La situation n'est pas des meilleures lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural.

Les infrastructures d'accueil, au cycle de base 2, comprennent 391 établissements en 2005 contre 273 en 2002. Parmi ces établissements, 306 sont publics et 85 sont des écoles privées (27%). Ce taux dénote la faible participation du secteur privé en dépit de l'explosion récente des établissements.

Le personnel enseignant exerçant dans cet ordre d'enseignement comprend 3.145 enseignants parmi lesquels on compte 22 % de femmes.

En 2005, le taux de transition de la classe de 3^{ème} à la classe de 2^{de} est de 36%. Le taux brut d'admission est de 3,2% ; celui des filles est de 2,3 % alors que celui des garçons atteint 4,9%. Le TBS est faible (3,5% en 2004/2005). Il comporte des disparités notoires selon les régions (46,7% à Niamey contre 6,9% à Tillabéri et 6,26% à Tahoua) et selon les sexes. Les abandons sont plus fréquents au niveau des filles, particulièrement en milieu rural. Le taux de réussite est de 39,27% au Baccalauréat (SRP, 2007).

Tableau n° 14 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement de base 2

Année	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Garçons	62 652	67 151	75 640	95 501	107 859
Filles	39 493	42 146	48 290	59 541	69 174
Ensemble	102 145	109 297	123 930	155 042	177 033

Source : Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieur, de la Recherche et de la Technologie, 2006

▪ *Enseignement et formation professionnels et techniques*

Pour la majeure partie de la population nigérienne, l'acquisition de compétences professionnelles se fait par la formation sur le tas, canal quasi exclusif d'accès aux métiers artisanaux. Cet apprentissage repose sur l'acquisition par imitation, sans apport théorique.

L'accès à l'EFPT est limité. En 2004-2005, l'EFPT est dispensé dans 11 établissements publics (1 lycée technique, 1 lycée d'enseignement professionnel, 9 centres de formation professionnelle et technique) et 41 établissements privés. De même, cet ordre d'enseignement accueillait 2,5% des élèves du secondaire pour un effectif global de 4.608 inscrits dont plus de la moitié (2.534) dans des établissements privés; dans le secteur public, le nombre d'élèves a considérablement chuté passant de 3.995 élèves en 1999 à 2.074 en 2004-05. Les filles sont sous représentées dans l'EFPT, leur effectif au cours de la même période était estimé à 39% dont 72% d'entre elles dans des établissements privés contre 44% chez les garçons.

D'une manière générale, le rendement de l'éducation et de la formation professionnelle et technique est fortement contrarié par la croissance démographique (3,3% par an), la jeunesse de la population (49,4% ont moins de 15 ans), la rareté des ressources qui limitent

considérablement les possibilités d'investissement (infrastructures, acquisition des manuels et d'équipements), les coûts disproportionnés relativement aux ressources de l'Etat, la répartition inéquitable des ressources entre les différents ordres d'enseignement, et l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi.

➤ Enseignement supérieur

Au Niger, l'accès à l'enseignement supérieur est marqué par une offre éducative essentiellement publique et concentrée sur Niamey. Le pays compte deux établissements publics d'enseignement supérieur : L'UAMD et l'Université Islamique de Say). L'UAMD compte 5 facultés et une ENS. Différents instituts et écoles complètent cette offre éducative : L'IFTIC, l'INJS, l'ENSP, l'ISP, l'EAMAC, le Centre AGRHYMET, l'EMIG, l'IAI-Niger, 3 IUT (à Maradi, Tahoua et Zinder) et 26 établissements supérieurs privés.

Par ailleurs, on note un faible taux d'accès à l'université (comme pour les autres ordres d'enseignement, il est inférieur à celui des autres pays d'Afrique sub-saharienne). En 2003-04, ce taux était de 73 étudiants pour 100.000 habitants, largement en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (230). De même, les effectifs d'étudiants sont en baisse régulière (3,23%) en moyenne sur la période 2001-2004 (tableau n° 15 ci-dessous). Pour autant, l'effectif des étudiants est considéré comme étant 2 à 3 fois la capacité d'absorption du marché moderne du travail auquel ces étudiants sont destinés.

Tableau n° 15 : Evolution des effectifs d'étudiants (UAMD et à l'étranger)

Année académique	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre étudiants	13 976	10 947	9 550	8 626	10 924

Source : DEP/MESSRT et ANAB, 2006

L'enseignement supérieur enregistre aussi une sous représentation des filles. En 2003-2004, les filles représentaient 21% de la population estudiantine; elles étaient surtout inscrites à la FLSH, à la FSS et à la FSEJ ; en revanche, seules 4% d'entre elles fréquentaient la FS ou la FA (tableau n° 16).

Tableau n° 16 : Répartition des effectifs d'étudiant à l'UAMD (par faculté et par sexe) période 2003-2004

Faculté	Effectif	Dont filles		% filles/au nombre total d'étudiantes
		Nombre	%	
Faculté des Sciences (FS)	558	59	11	4
Faculté d'Agronomie (FA)	354	55	16	4
Faculté des Lettres et sciences humaines (FLSH)	2 609	629	24	46
Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	1 088	313	29	23
Ecole Normale Supérieure (ENS)	167	24	14	2
Faculté des Sciences économiques et juridiques (FSEJ)	1 836	286	16	21
Total Université Abdou Moumouni	6 612	1 366	21	100

Source : DEP/MESSRT, 2005

Le taux d'encadrement est demeuré stable ces dernières années (23,4 étudiants par enseignant chercheur permanent en 1997-98 contre 23,6 en 2003-04). Quantitativement et comparativement aux pays voisins, la situation est satisfaisante même si elle est beaucoup

moins favorable à la FSEJ avec 61 étudiants par enseignant-chercheur permanent ; ce taux met en lumière une répartition déséquilibrée des enseignants permanents entre facultés en 2003-2004.

La recherche universitaire est peu développée au sein de l'UAMD. Elle est actuellement menée de manière essentiellement individuelle et cloisonnée par des enseignants-chercheurs isolés et mobilisés par les tâches d'enseignement.

Au total, on note que l'enseignement supérieur et la recherche universitaire sont confrontés à plusieurs contraintes qui entravent l'épanouissement du sous secteur et qui constituent un handicap majeur :

- Les programmes d'études ne sont généralement pas adaptés aux besoins du marché du travail ;
- L'insuffisance des salles de cours, d'amphithéâtres et de laboratoires en rapport avec la croissance des effectifs des étudiants ;
- Les laboratoires sont mal équipés en matériels, lumière et climatisation ;
- Les bibliothèques sont également, mal équipées et peu dotées en manuels ;
- Les équipements informatiques et la connexion Internet qui devraient dynamiser et amplifier les opportunités de recherche sont nettement insuffisants ;
- Le retard dans la mise en place du LMD qui devrait faciliter la mobilité des étudiants et le partage des programmes de formation entre établissements.

2.2.3.2. Santé

➤ Santé maternelle

Le taux d'accouchement en formation sanitaire (17,2%) est très faible en 2005 ; les variations selon le milieu de résidence et les régions sont très importantes : on enregistre 8% des naissances en milieu rural dans les formations sanitaires contre 69,5% en milieu urbain tandis que seulement 10,9% des naissances de la région de Tillabéri ont lieu dans les formations sanitaires contre 73% pour la Communauté urbaine de Niamey. Du reste, selon les données du SNIS le pourcentage d'accouchement assistés a baissé de 12,7% en 2001 à 10,3% en 2005. La couverture de la consultation prénatale s'est légèrement améliorée (46% en 2006 avec au moins un contact prénatal contre 40% en 1998).

Les contraintes financières, culturelles et psychologiques, la détérioration du niveau de revenus des patientes, la mauvaise qualité de l'accueil, ainsi que la faible intégration des actions foraines semblent expliquer ces faibles taux. Pour pallier ces difficultés, les consultations pré natales et la césarienne ont été rendues gratuites par le gouvernement.

Par ailleurs, l'EDSN-MICS 2006 indique que l'ISF est encore élevé, même s'il a enregistré une légère baisse, attribuable au milieu rural dont l'indice passe de 7,9 à 7,3 enfants. Il s'est établi à 7,4 enfants par femme contre 7,5 en 1998 (tableau n° 17).

Tableau n° 17 : Fécondité en 2006

Groupes d'âges	Milieu de résidence					EDSN-II 1998
	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble	
15-19	83	147	116	222	199	216
20-24	194	298	249	315	302	322
25-29	233	276	255	304	296	319
30-34	255	249	252	275	271	293
35-39	190	194	192	205	203	206
40-44	88	81	84	110	105	96
45-49	10	71	43	44	44	42
ISF 15-49 ans (pour 1 femme)	5,3	6,6	6,0	7,4	7,1	7,5
TGFG (pour 1000)	169,0	218,0	196,0	256,0	245,0	257
TBN (pour 1000)	39,8	41,4	40,7	47,1	46,1	52,8

Note: Les taux sont calculés pour la période de 1-60 mois avant l'enquête. Les taux à 45-49 ans peuvent être légèrement biaisés du fait de données incomplètes pour ce groupe d'âges.

Source : INS, 2006

Ce niveau de l'ISF s'explique essentiellement par une faible utilisation des méthodes contraceptives. En effet, la prévalence contraceptive (toutes méthodes confondues pour les femmes en union) est passée de 8% en 1998 à 11,6% en 2006. Les considérations culturelles et religieuses, la faible disponibilité des produits et de l'information ainsi que le coût des prestations sont à la base de cette contre performance.

➤ Santé infantile

La couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois s'est améliorée en passant de 18% en 1998 à 29% en 2006. Elle varie fortement selon le milieu de résidence avec un niveau de 25% en milieu rural, 41% pour la ville de Niamey et 54% pour les autres centres urbains ; selon le type d'antigènes, elle est estimée pour la rougeole à 47% (contre 35%), pour le BCG à 64% (47%), pour le DTCoq à 39% (contre 25%) et pour la Polio à 55% (contre 24%).

Parmi les maladies cibles du programme « prise en charge intégrée des maladies de l'enfance » (PCIME), le paludisme est la plus létale chez les enfants âgés de 0 à 5 ans avec plus de 40% des décès ; en considérant les infections respiratoires aiguës (IRA), le paludisme et la diarrhée avec déshydratation, ce taux est passé de 34,5% en 2001 à 67,6% en 2005. En outre, les diarrhées qui touchent environ 21% des enfants de moins de 5 ans sont à l'origine d'une proportion non négligeable des cas de décès enregistrés (10%); ils s'expliquent par la déshydratation, les consultations tardives et la faible qualité des soins.

➤ Accessibilité et utilisation des services de santé

L'accessibilité géographique aux services de santé a été significativement améliorée au cours des 5 dernières années. La couverture sanitaire physique liée exclusivement aux CSI est passée de 47,6% en 2001 à 65% en 2005. Cependant, selon les résultats du QUIBB, 38,8% de la population mettent plus de 30 minutes pour accéder aux cases de santé et 24,3% pour les cliniques et hôpitaux. En outre, il subsiste des lacunes liées au manque du PMA au sein de la plupart des cases de santé, à la léthargie de certains CSI par insuffisance

de personnel et à l'absence de carte sanitaire nationale.

Quant à la fréquentation des services de santé, il ressort des résultats de l'enquête QUIBB_2005 que 68,2% des personnes ayant été blessées ou malades ont eu recours aux services de santé. Le taux d'utilisation de la consultation curative (nouveaux cas par habitant et par an) est resté constant ces dernières années; il a même baissé, au regard de l'amélioration de l'accessibilité géographique estimée à 65%. Cette situation s'explique, entre autres par l'insuffisance des services offerts par les cases de santé et les nouveaux CSI et le coût relativement élevé de la consultation (29,4% des malades évoquent cette raison particulièrement en milieu urbain). De plus, sur l'ensemble des personnes ayant été consultées seulement 6,2% ont estimé être satisfaites des prestations reçues.

L'insuffisance de la qualité des soins offerts résulte de la faible disponibilité des ressources humaines tant sur le plan quantitatif que de leur répartition (disparités entre les structures hospitalières), selon les niveaux administratifs et les structures de soins, mais aussi entre les zones urbaines et rurales et les régions. Ainsi, Niamey concentre 33% des effectifs totaux et près de 37% des cadres pour 6% de la population ; les sept autres chefs-lieux de région (moins de 25% de la population) absorbent 65% des agents cadres. Même si la gestion du personnel a été partiellement déléguée aux régions pour accroître l'efficacité de la distribution des effectifs, leur autonomie de décision demeure encore faible ; les comités de gestion des CSI et des districts sont limités au domaine de recouvrement de coûts. La faiblesse de la qualité est aussi le fait de l'insuffisance ou de la vétusté des équipements, de la non disponibilité des médicaments, des consommables dans les centres de santé, ainsi que des financements, de la non exécution du PMA par tous les districts, de la faible utilisation du protocole standard et la faiblesse de l'encadrement des agents.

2.2.3.4. Accès à l'eau potable, assainissement, développement urbain et Habitat

➤ Accès à l'eau potable

En 2005, le taux de couverture nationale des besoins en eau potable est de 65%. En milieu urbain ce taux est de 80% contre 59% en milieu rural (SRP, 2007). Au niveau régional d'importantes disparités existent en matière d'approvisionnement en eau de robinet. Si à Niamey plus de 6 ménages sur 10 (65,3%) utilisent cette source, dans les autres régions du pays moins de la moitié des ménages l'utilisent.

L'alimentation en eau potable des populations et du cheptel comporte les volets d'hydraulique urbaine, villageoise et pastorale.

✓ *Hydraulique Villageoise*

La politique de gestion des infrastructures hydrauliques est basée sur le concept « du droit à l'eau pour tous et le devoir des bénéficiaires d'entretenir leur point d'eau » à travers des CGPE dont les membres sont élus au sein du village.

Au 31 décembre 2005, le pays disposait de 25.112 points d'eau modernes, dont 13.672 puits cimentés, 7.167 forages équipés de pompe à motricité humaine, 501 Mini adduction d'eau potables (mini AEP), 51 Postes à eau autonomes et 21 stations de pompage pastorales, soit une couverture de 59%. Cette situation qui dénote la faiblesse de la gestion des ouvrages a conduit le Gouvernement à déléguer désormais leur gestion à des opérateurs privés, notamment en ce qui concerne les mini AEP. De même, malgré les efforts d'équipement des agglomérations rurales en nouveaux PEM, des disparités persistent entre les régions et parfois au sein d'une même région.

✓ *Hydraulique pastorale*

La problématique d'abreuvement du cheptel se pose avec acuité dans les limites de la zone pastorale (227.000 km²), particulièrement pendant les 9 mois de la saison sèche mais aussi du fait d'un contexte fluctuant et aléatoire d'un potentiel fourrager mal évalué. Or, le seul inventaire exhaustif de référence des points d'eau de ladite zone est celui effectué entre novembre 1969 et mai 1970 par le BRGM qui faisait état de 4709 points d'eau dont 2461 PEM et 2248 puits traditionnels et au-delà de l'isohyète 300 mm on dénombre 8419 points d'eau dont 3023 PEM et 5396 puits traditionnels (SIGNER). En outre, on dénombre 19 stations pastorales au 31 décembre 2005.

✓ *Hydraulique urbaine*

Les investissements réalisés pour faciliter l'accès aux branchements individuels et aux bornes fontaines ont permis d'accroître l'accès à l'eau potable de 221.560 ménages en 2004 contre 10.460 en 2001 dans les 52 centres gérés par la SEEN. Ainsi, le taux de couverture des besoins en eau potable dans 52 centres gérés par la société des eaux, est passé de 65 % en 2001 à 80% en 2005 (proche de l'objectif de 85% fixé pour l'horizon 2015).

Cependant, des contraintes liées à la capacité de production, de stockage et de distribution des installations existantes sont à relever du fait, entre autres, des effets liés au croît démographique. Il se posera également le problème de disponibilité de la ressource aux fins de l'approvisionnement sécurisé de la plupart des grands centres urbains, particulièrement ceux riverains du fleuve Niger au regard de ses étiages sévères.

➤ *Cadre de vie*

Au Niger, en raison de la forte concentration de la population dans certaines zones et de la généralisation de la pauvreté, les ménages éprouvent d'énormes difficultés à accéder à un habitat décent et à un environnement sain. Les logements réalisés par l'Etat et ses démembrements se sont limités à des opérations épisodiques. Le crédit immobilier s'est révélé faible et n'a concerné que les salariés. L'essentiel du parc du logement, est de ce fait, acquis par l'auto construction.

En milieu rural, un peu plus de neuf ménages sur dix (94,2%) sont propriétaires de leur logement ; par contre les ménages locataires résident essentiellement dans la C.U.N (48,6%) alors que dans les autres centres urbains, les ménages propriétaires représentent 63,9%. La terre (argile/banco) reste le matériau le plus utilisé dans la construction des toits (58,5%) ; les toits en paille bien que moins chers, représentent 26,6% tandis que ceux en tôle sont très peu nombreux (6,4%). De même, la terre (banco/argile) est dans une large proportion le matériau de construction le plus utilisé par les ménages (76,2%). Cette prédominance s'observe aussi bien en milieu rural (78,6%) qu'en milieu urbain (64,2%), ce qui dénote une certaine précarité du logement. Les constructions en dur (ciment/béton) ne représentent que 4,2%.

➤ *Assainissement*

Selon l'enquête QUIBB, 78,4% des ménages ne disposent pas de toilettes adéquates; la nature/brousse constitue le type de toilette le plus répandu. C'est principalement en milieu rural que l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance est presque commun (environ 90% des ménages) alors qu'en milieu urbain, les latrines semblent être plus utilisées (62,7% des ménages hors Niamey) ; à Niamey l'utilisation de latrines atteint 75,2%.

Par ailleurs, l'évacuation des ordures ménagères demeure un des problèmes cruciaux, particulièrement en milieu urbain ; les ordures sont le plus souvent déversées aux alentours

des habitations ou parfois dans des poubelles clairsemées. Seules 47% des ordures sont collectées par les municipalités et 10% arrivent dans les décharges et aucune municipalité ne procède au traitement des déchets. La gestion est ainsi caractérisée par une contre performance technique au niveau du tri, de la pré collecte, de l'organisation de la collecte municipale et l'absence de valorisation des déchets. En outre, le sous secteur de l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées est confronté à un manque d'entretien et une vétusté des infrastructures et des équipements ce qui engendre des effets néfastes sur la situation sanitaire des populations.

Pour pallier les lourdes menaces de l'urbanisation sur l'environnement et assurer un assainissement ordonné, les villes de Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua, Dosso, Agadez et Mirriah ont été dotées de SDAU. Cependant, force est de constater que ces documents de planification urbaine ne sont pas toujours respectés et sont souvent dépassés.

2.2.3.5 Accès à l'électricité

L'électricité constitue la troisième source d'éclairage des ménages (7,2% en 2005 contre un objectif de 25%). Ce mode d'éclairage est limité au milieu urbain et concerne 38,7% des ménages (contre 0,5% en milieu rural). A Niamey, près de la moitié des ménages (49,2%) l'utilisent. Dans les autres régions du pays l'électricité est quasiment absente : Zinder (5%), Maradi (4,1%), Dosso (2,1%) et Tillabéri (1,6%).

Le taux de couverture est en évolution, même s'il reste en dessous de l'objectif escompté de 15% en 2005 ; il est passé de 5,3 à 6,8% entre 2000 et 2004. Pour améliorer ce taux, le Programme National d'Electrification du territoire s'est poursuivi et a permis l'électrification de 159 localités entre 2001 et 2005. (SRP, 2007). De même, le Projet de Développement du Réseau interconnecté mis en œuvre par la NIGELEC a permis d'étendre la fourniture de l'énergie électrique (en lignes moyenne et haute tension) à la région de Tahoua. Un projet d'extension et de renforcement du réseau électrique du Niger qui vise à raccorder les localités par des lignes moyennes au réseau général interconnecté de la NIGELEC a été lancé. Pour renforcer cette dynamique, une Agence Nationale pour l'Electrification Rurale a été créée et une ARM a été installée.

La satisfaction des besoins en énergie électrique est assurée sur le plan local par la NIGELEC et la SONICAR, complétée par des importations en provenance du Nigeria. La production nationale d'électricité est passée de 182 GWH en 1990 à 170 GWH en 1999 (dont NIGELEC 43,6 GWH et SONICAR 127,8 GWH). L'énergie consommée au niveau national est estimée à 408,6 GWH. Par ailleurs, plusieurs indices ont été découverts dans l'Ader-Doutchi (Takanamat) et l'Aïr (Solomi). La vallée du fleuve Niger recèle aussi des potentialités hydroélectriques élevées avec trois sites favorables, notamment Kandadji (230 MW), Gambou (122,5 MW) et Dyodyonga (26 MW) ; ces sites sont propices à l'agriculture, à la production d'électricité, à la pisciculture et à la navigation.

2.2.4 Exode rural vers les zones urbaines

Une étude menée en 2006 par la CC/SAP au niveau de 6 départements du Niger en vue d'analyser la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire a révélé que la destination principale des chefs de ménage en cas de migration est l'extérieur du pays dans 66% des cas (tableau n° 18).

Tableau n° 18 : Principales destinations des chefs de ménages

Départements	Dans la commune	%	Dans le département	%	Autres régions	%	Extérieur du pays	%	Total
Mainé Soroa			497	9	311	6	4.515	85	5 324
Dosso	260	2	370	3	1 078	9	10.567	86	12.274
Keita					158	6	2 317	94	2 476
Madaoua	51	1	273	3	848	10	7 399	86	8 571
Ouallam	1 154	4	1 465	6	12.533	48	10.921	42	26 073
Gouré	79	2	315	7	697	15	3 578	77	4 670
Total	1 544	3	2 918	5	15 626	26	39.298	66	59.386

Source: CC/SAP, 2006

Les saisons du séjour des chefs de ménages partis en exode sont généralement l'après récolte et la saison sèche froide (de Novembre à Mars). Les revenus issus de la migration des chefs de ménage sont essentiellement destinés à l'achat de céréales (tableau n° 19).

Tableau n° 19 : Utilisation des revenus de la migration par les chefs de ménage

Départements	Achat de céréales	%	Achat d'animaux	%	Achat intrants et équipements agricoles	%	Autres	%	Total
Mainé Soroa	4 732	94	64	2			254	5	5 049
Dosso	11 248	95	148	1			490	4	11 885
Keita	2 208	93	81	4			81	3	2 369
Madaoua	7 855	94	53	1	247	3	243	3	8 397
Ouallam	24 789	97		0			709	3	25 498
Gouré	4 480	100		2					4 480
Total	55 312	96	345	0	247	1	1 776	3	57 680

Source: CC/SAP, 2006

Tout comme les chefs de ménages, les jeunes âgés de 14 à 25 ans et les femmes sont également concernés par l'exode rural et l'achat de céréales constitue la principale source d'utilisation des revenus de leur exode.

2.3 Médias et Télécommunications

Pendant de longues années, la communication a été essentiellement au service des décideurs politiques et les programmes de communication sociale, mis en œuvre par les moyens de communication de masse, étaient établis sans tenir compte des besoins réels des communautés et des régions. La situation a cependant évolué car un cadre réglementaire et institutionnel et une politique de communication ont été définis. La situation des médias et de la télécommunication au Niger se présente comme suit:

2.3.1 Journaux, Périodiques et organes de télédiffusion

On dénombre un peu moins d'une cinquantaine de journaux de fréquence variable (hebdomadaire, périodique, édition spéciale, mensuel, etc.). La presse privée, s'est développée et compte près d'une quarantaine de journaux privés, pour la plupart édités en français, au détriment des journaux en langues nationales. Il faut cependant noter que les articles, les dossiers, les reportages consacrent très peu d'espace aux questions relatives au développement. Les tableaux n° 20 et 21 qui suivent présentent la situation des journaux et périodiques.

Tableau n° 20 : Situation des journaux

Journaux		Identité du propriétaire	Nombre de tirage	Nombre pages	Fréquence	Coordonnées	
						Téléphone	Site Internet
1	AIR INFO	Ibrahim Manzo Diallo	1000-1500	8 à 12	Mensuel	+227 20440202	www.baobab.com
2	ALTERNATIVE	Moussa Tchangari	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20740689	www.baobab.com
3	ANFANI	Grémah Boukar	1000-1500	8 à 12	Bimensuel	+227 20740880	www.baobab.com
4	AS SALAM	Mahamadou Souleymane	1000-1500	8 à 12	Bimensuel	+227 20743927	www.baobab.com
5	CANARD DECHAINE	Malam Cheffou Ligari	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20740972	www.baobab.com
6	CANARD LIBERE	Traoré Daouda	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20754352	www.baobab.com
7	DARIYA	Boulama Adam	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20739533	www.baobab.com
8	ENERGIE POUR TOUS	Moustapha Kadi Oumani	1000-1500	8 à 12	Edition spéciale	+227 20766366	www.baobab.com
9	HASKE	Diop Cheik Ibrahim	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 966590	www.baobab.com
10	JEUNESSE INFO	Marcus Issaka Lawson	1000-1500	8 à 12	ND	+227 96966249	www.baobab.com
11	KYBIA	Noureini Inoussa Ocquet	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96972047	www.baobab.com
12	L'ACTION	Boussada Ben Ali	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96969222	www.baobab.com
13	L'AUTRE OBSERVATEUR	Ibrahim Manzo	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96973669	www.baobab.com
14	L' EVEIL PLUS	Gourouza Aboubacar	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96888390	www.baobab.com
15	L' EVENEMENT	Moussa Aksar	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96972870	www.baobab.com
16	L'EXPRESSION	Djibrill Yayé Nassamou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96960411	www.baobab.com
17	LA DIFFERENCE	Djibo Douada	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20752878	www.baobab.com
18	LA GRIFFE	Kané Illa	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 93937372	www.baobab.com

Journaux		Identité du propriétaire	Nombre de tirage	Nombre pages	Fréquence	Coordonnées	
						Téléphone	Site Internet
19	LA HACHE	Allassane Aguellasse	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 21764750	www.baobab.com
20	LA NIGERIEENNE	Ramatou Lamido	1000-1500	8 à 12	ND	+227 93911161	www.baobab.com
21	LA NOUVELLE TRIBUNE DU PEUPLE	Ibrahim Hamidou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20370598	www.baobab.com
22	LA ROUE DE L'HISTOIRE	Lawal Sallaou Ismaël	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96969024	www.baobab.com
23	LA VOIX DU PEUPLE	Issaka Garba	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96264033	www.baobab.com
24	LE DEMOCRATE	Albert Chaïbou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96972941	www.baobab.com
25	LE FILET	Mamoudou Harouna	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+22796976422	www.baobab.com
26	LE MESSENGER DU PEUPLE	Garba Mota Illo	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96872339	www.baobab.com
27	LE NOUVEL INDEPENDANT	Maman Siradji Sanda	1000-1500	8 à 12	ND	+227 96881866	www.baobab.com
28	LE PATRIOTE 15	Moussa Naganou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96426987	www.baobab.com
29	LE RENOUVEAU	Aïcha Hamitou	1000-1500	8 à 12	Mensuel	+227 93937788	www.baobab.com
30	LE REPUBLICAIN	Maman Abou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20734708	www.baobab.com
31	LE SAHEL	Ibrahim Maman Tantan	1000-1500	8 à 12	Quotidien	+227 20733486 / 87	www.baobab.com
32	LE SAHEL DIMANCHE	Ibrahim Maman Tantan	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20733486 / 87	www.baobab.com
33	LE SOLEIL	Moulaye Abdoulaye	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96678544	www.baobab.com
34	LE TEMOIN	Ibrahim Soumana Gaoh	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96965851	www.baobab.com
35	LE VISIONNAIRE	Salifou Abdoulkarim	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96991383	www.baobab.com
36	L'ENQUETEUR	Soumana Idrissa	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 20740693	www.baobab.com
37	LES ECHOS DU SAHEL	Ibbo Daddy Abdoulaye	1000-1500	8 à 12	Mensuel	+227 20743217	www.baobab.com
38	LIBERATION	Boubacar A.H Diallo	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96979622	www.baobab.com
39	NOTRE CAUSE	Saley Boubé Bali	1000-1500	8 à 12	Mensuel	+227 96966133	www.baobab.com
40	OPINIONS	Zakari Alzouma Koulibali	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96889213	www.baobab.com

	Journaux	Identité du propriétaire	Nombre de tirage	Nombre pages	Fréquence	Coordonnées	
						Téléphone	Site Internet
41	RA' AYI	Tidjani Malam Laouali	1000-1500	8 à 12	Périodique	+227 96972431	www.baobab.com
42	SAHEL HORIZON	Diallo Mahammadou	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96262942	www.baobab.com
43	SAHEL SCIENCES	Arlette Badolo	1000-1500	8 à 12	Edition spéciale	+227 21768612	www.baobab.com
44	SEEDA	Boureima Alpha Gado	1000-1500	8 à 12	Bimensuel	+227 96965456	www.baobab.com
45	TEL QUEL	IFTIC	1000-1500	8 à 12	Edition spéciale	+227 20733706	www.baobab.com
46	TROISIEME ŒIL	Aïchatou Moumouni	1000-1500	8 à 12	Hebdomadaire	+227 96965692	www.baobab.com

Source : CSC et D Com, 2006

Tableau n° 21 : Situation des radios

	Radios	Identité du propriétaire	Heures de diffusion	Nombre heures Sur l'agriculture	Coordonnées	
					Téléphone	Site Internet
1	ANFANI	Grémah Boukar	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20740880	www.baobab.com
2	BONFEREY	Himadou Sirignéré	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20741717	www.baobab.com
3	DALLOL	Zada Bawa	6 h à 1h	Occasionnel	BP 450, Niamey	www.baobab.com
4	DOUNIA	Habibou Garba	24 sur 24	Occasionnel		ND
5	ESPOIR FM	Illia Djadi	6 h à 1h	Occasionnel		www.baobab.com
6	FARA 'A	Bonkano Bawa	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20680424	www.baobab.com
7	HADIN KAY	Mahamane Yahaya	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20723812	www.baobab.com
8	HORIZON	Oumarou Tchana	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20738720/21/22	www.baobab.com
9	KAKAKI	Yacouba Mayaki	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20743611/12	www.baobab.com
10	NOMADE	Serge Hilpon	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20440582	www.baobab.com
11	R ET M	Abdou Mahamane	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20733020/33	www.baobab.com
12	SAHARA	AG Boula Ibrahim	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20734798	www.baobab.com
13	SARAOUNIA	Moussa Kaka	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20734561	www.baobab.com
14	SHUKURAH	Keita Souleymane	6 h à 1h	Occasionnel	+227 2051006	www.baobab.com
15	SOUDA	Hima Adamou	6 h à 1h	Occasionnel	+227 20742026	www.baobab.com
16	SUD FM	Boubacar Diallo Hassane	6 h à 1 h	Occasionnel	+277 20739144	www.baobab.com
17	TAMBARA FM	Mme Haoua Hambally	6 h à 1 h	Occasionnel	+227 20733777	www.baobab.com
18	TE BONSEY	Abdoulaye Hima	6 h à 1 h	Occasionnel		www.baobab.com
19	TENERE	Habibou Garba	6 h à 1 h	Occasionnel	+227 20736574	www.baobab.com
20	TOURAKI FM	Mme Maïga Habsou G.	6 h à 1 h	Occasionnel	+227 20739204	www.baobab.com
21	VOIX DU SAHEL	Etat du Niger	6 h à 1 h	Occasionnel	+227 20722272	www.baobab.com
22	Radios communautaires	Communautés rurales	10 h à 16 h /17h	variable	227 96270050	Pas de site Web

Source : CSC et D Com, 2006

N.B : L'audience est **non déterminée** du fait que les émissions de la radio sont destinées à tout le monde. Il n'existe pas de catégories précises d'auditeurs.

Bien que la communication télévisuelle et radiophonique couvre près de 85% du territoire national, l'accès total des populations aux médias modernes n'est pas pour autant total. Il faut signaler que très peu d'études sur l'auditoire à envergure nationale ont été réalisées ces cinq dernières années. Des choix technologiques (faisceaux hertziens/stations terriennes, radios analogiques, radios numériques) auraient permis de résoudre la question de la couverture nationale et d'entrer dans une ère nouvelle d'utilisation des technologies digitales. D'autre part, le Niger est un des pionniers en Afrique dans la mise en place de structures d'écoute collective en créant en 1962, l'Association des radios-clubs du Niger (ARCN). Malheureusement, ces centres d'écoute collective ne sont pas opérationnels et n'ont aucun lien avec les radios régionales. Aujourd'hui il existe au Niger 20 radios privées, une radio étatique et plus de 160 radios communautaires disséminées sur toute l'étendue du territoire.

Dans le domaine de la télévision, l'ORTN dispose de deux (2) chaînes de télévision publiques : Télé Sahel et TAL TV. La première à couverture nationale et internationale diffuse le programme dans toutes les langues du pays. La deuxième est une chaîne numérique à vocation éducatrice avec pour ambition de produire des émissions de qualité et de proximité au niveau de la communauté Urbaine de Niamey.

A la faveur de la libéralisation de l'espace audiovisuel consacré par l'Ordonnance n° 93-031 du 30 mars 1993, qui dispose en son Article 1^{er} «que la communication audiovisuelle est libre», quatre (4) télévisions privées diffusent actuellement au Niger (Bonferey, Canal 3, Dounia et RTT). Ceci porte à 6 le nombre de chaînes de télévision au Niger (tableau n° 22)

Tableau n° 22 : Situation des télévisions

Télévisions	Identité du propriétaire	Heures de diffusion	Nombre Heures sur l'agriculture	Site Internet	Audience
BONFEREY	Himadou Sirignéré	6 h à 1 h	Occasionnel	ND	ND
CANAL 3	Salifou Issa	6 h à 1 h	Occasionnel	ND	ND
DOUNIA	Habibou Garba	6 h à 6 h	Occasionnel	ND	ND
RTT	Habibou Garba	9 h à 00 h	Occasionnel	ND	ND
TAL TV	Etat du Niger	9 h à 00 h	Occasionnel	WWW.ortn-niger.com	ND
TELE SAHEL	Etat du Niger	9 h à 00 h	Occasionnel	WWW.ortn-niger.com	ND

Source : CSC et D. Com, 2006

N.B : L'audience est **non déterminée** du fait que les émissions de la radio sont destinées à tout le monde. Il n'existe pas de catégories précises d'auditeurs.

2.3.2 Services de télécommunication

La situation du secteur des télécommunications dans ses grandes lignes laisse apparaître que:

- l'exploitation des télécommunications est actuellement assurée par la SONITEL et les opérateurs privés de télécommunication qui sont CELTEL, SONITEL, SAHELCOM et TELECEL ;
- la situation juridique du secteur est marquée par une multiplication de textes de nature légale et réglementaire qu'il conviendrait d'harmoniser, de simplifier et de coordonner dans le cadre d'une Loi cadre ;

- bien que connaissant une certaine amélioration la densité téléphonique reste particulièrement faible (0,17 lignes pour 100 habitants en 1997) par rapport aux pays à faibles revenus mais aussi par rapport à certains pays de la sous région.

La demande existante à Niamey et dans les zones rurales est importante mais les investissements paraissent insuffisants face à la croissance de la demande de services de télécommunications de qualité.

Aussi, l'audit technique des télécommunications du Niger fait apparaître l'extrême déficience du réseau existant, qui, pour la plus grande partie est constitué d'équipements analogiques, ce qui rend leur exploitation de plus en plus difficile alors que tous les correspondants du Niger ont numérisé leurs équipements.

En 2003, une Politique Nationale de Communication pour le Développement a été élaborée. Celle-ci s'insère parfaitement dans la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) dont le document constitue désormais l'unique cadre de référence et d'orientation de la politique de développement économique et social du Niger.

Un plan national de développement des TIC appelé plan NICI a été adopté en 2004. Ce plan est un vaste programme de développement des infrastructures de base et d'appropriation des NTIC d'ici 2010, dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs de développement socioéconomique et culturel à l'instar des autres pays de la sous-région.

Le plan NICI tiendra compte des plans de déploiement des réseaux des quatre opérateurs privés de télécommunication (CELTEL, SONITEL, SAHELCOM et TELECEL) dont le nombre total d'abonnés est de 544.841, soit 5% de la population nigérienne. CELTEL représente 73% du nombre total d'abonnés tandis que la SONITEL dispose de 6%. SAHELCOM et TELECEL disposant respectivement 11% et 10%. Les tableaux n° 23, 24 et 25 ci-dessous présentent la situation des entreprises de télécommunication et les taux de couverture des différents opérateurs.

Tableau n° 23 : Situation des entreprises de télécommunication au Niger

Noms d'entreprises de télécommunication	Propriétaires	Coût d'un appel local de 3 mn (FCFA)	Nombre d'abonnés au 31/12/06
SONITEL	DATAPORT	75 – 450 HT	29.925
	État et démembrements	Soit 0,11 à 0,69	
	France CABLE RADIO	Euro	
SAHELCOM	SONITEL	450 TTC	59.087
	DATAPORT	Soit 0,69 Euro	
CELTEL	CELTEL INTERNATIONAL	480 -585 TTC	397.160
	IDI ANGO IBRAHIM	Soit 0,73 à 0,89 Euro	
TELECEL	ATLANTIQUE TELECOM	510 TTC soit 0,78	58.669
	Divers privés nigériens	Euro	
TOTAL			544 .841

Source : ARM, 2006

NB : HT : hors taxes ; TTC : toutes taxes comprises

Tableau n° 24 : Couverture du réseau SONITEL au Niger

Communes	Rurale	Urbaine	Rurale + Urbaine
Population Communes couvertes	1.288.515	3.776.509	5.065.024
Taux de couverture %	25	75	100
Population Communes non couvertes	7.804.947	206.077	8.011.024
Taux de couverture %	97	3	100
TOTAL	9.093.463	3.982.585	13.076.048
%	70	30	100

Source : ARM, 2005

Globalement la couverture du réseau SONITEL est de 70 % en milieu rural et 30 % en milieu urbain. Près de 61% de la population du Niger vit dans une commune sans ligne téléphonique fixe active en fin 2005. Ces communes sont quasi exclusivement rurales.

Tableau n° 25 : Taux de couverture des opérateurs mobiles au Niger

Communes	Rurale	Urbaine	Rurale + Urbaine
Nombre de communes couvertes	36	52	88
%	41	59	100
Nombre de communes non couvertes	177	-	177
%	98	2	100
Nombre de communes couvertes (y compris projets)	54	52	106
%	51	49	100
Nombre de communes non couvertes y compris projets	159	0	159
%	100	0	100
TOTAL	213	52	265
%	80	20	100

Source : ARM, 2005

La population des communes rurales non couvertes par le mobile en fin 2005 est de 6,9 millions d'habitants, ce qui représente 53% de la population du Niger. Les projets de déploiement de BTS des opérateurs devraient permettre de faire diminuer la population rurale non couverte par le mobile de 11%, en passant de 6,9 millions d'habitants à 6,1 millions d'habitants en fin 2006. Après la mise en œuvre des projets de déploiement des opérateurs, il restera donc 47% de la population non couverte par le mobile en fin 2006.

2.3.3 Ordinateurs et Internet

Au plan national, le nombre d'ordinateurs pour 1000 personnes est 0,5 ce qui dénote une faible utilisation de cet outil de travail au Niger. En effet, la majorité des agents de l'administration publique ne dispose pas d'ordinateurs. Ceux qui en disposent ont des ordinateurs souvent obsolètes qui tombent en panne.

En matière d'accès à Internet le mode privilégié d'accès se fait par RTC. Il existe très peu de liaisons spécialisées (cf. tableau n° 26). Quatorze (14) fournisseurs ont été recensés (cf. tableau n° 27) en fin 2005. Au niveau des institutions publiques, la faiblesse des infrastructures a eu comme conséquence que près de 2/3 des institutions publiques ne sont pas connectées à Internet (Cf. tableau 28). De surcroît dans les institutions publiques connectées, l'unique ligne téléphonique directe qui permet d'accéder au réseau téléphonique commuté (RTC) se trouve généralement dans les bureaux des Secrétaires Généraux, des Directeurs, etc. (HCI/NTIC, 2005). En revanche, l'Internet est très utilisée dans les institutions privées, les ONG et les OIG.

L'indice d'accès numérique est très faible 0,004 % et 2 mégabits de bande offerte par la SONITEL contre 635 méga au Sénégal et 47 méga au Bénin (Moussa D., 2005). Le plan NICI permettra à cette société de l'intégrer dans un vaste programme de liaison à haut débit qui part du Sénégal (câble sous-marin SAT 3/WASC/SAFE), en passant par le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Cette connexion remplacera le réseau FH par un câble en fibre optique sur l'ensemble du pays.

Tableau n° 26 : Mode d'accès à Internet au Niger

Secteur/Mode d'accès à Internet	RTC	Ligne Spécialisée (LS)	Total
Public	82% (42)	18% (9)	100% (51)
Parapublic	100% (20)	0% (0)	100% (20)
Privé	90% (52)	10% (6)	100% (58)
ONG	83% (20)	17% (4)	100% (24)
OIG	38% (6)	63%(10)	100% (16)
TOTAL	83%(140)	17%(29)	100% (169)

Source : Plan NICI, 2004

Le mode privilégié d'accès à Internet au Niger se fait par le RTC. La ligne spécialisée est faiblement utilisée. Les organisations internationales ont tendance à installer leurs propres liaisons par satellite malgré leur cherté. Les liaisons haut débit sont quasi inexistantes.

Tableau n° 27 : Fournisseurs d'accès Internet au Niger

Noms des fournisseurs d'accès à Internet	Fonctionnalité	Couverture	Nombre d'abonnés au 31/12/005	Coût mensuel de la connexion	Coût mensuel de la connexion à haut débit
AFREETEL	Activités Internet pas encore fonctionnelles	----	----		
IXCOM	En activité	Niamey	ND	RTC 150.000 FCFA soit 75 euros	300 – 350.000 FCFA
CONNECTEO	En activité	Niamey et Maradi	ND		ND
DUNE TELECOM	En activité	Niamey	ND	ND	ND
MIGAS	En activité	Arlit	ND	ND	ND
LIPTINFOR NIGER	En activité	Niamey et Maradi	20	ND	ND
ACCESS NIGER	Activités Internet pas encore fonctionnelles	----	----		
ITELECOM	Activités Internet pas encore fonctionnelles	----	----		
SEAQUEST INFOTEL	Activités Internet pas encore fonctionnelles	----	----		
NIGERPHONE	Activités Internet pas encore fonctionnelles	----	----		
TELESTAR	En activité		ND		
ALINK NIGER	En activité		ND		
SAHELCOM	En activité		3.589	RTC 4.950 FCFA soit environ 8 Euros	256KB à 500.000 FCFA soit 762 Euros et 512 KB à 600.000 FCFA soit 915 Euros
SONITEL	En activité		ND		Forfait 40.000 FCFA /mois soit

Source : ARM 2005, complétée par SONITEL et SAHEL COM.

Les principaux fournisseurs d'accès à Internet sont : IXCOM, SONITEL, SAHEL COM, LIPTINFOR, DUNE TELECOM, CONNECTIO, AFREETEL et MIGAS.

La plupart de ces fournisseurs sont présents principalement au niveau de Niamey. Les représentations de ces sociétés s'étendent progressivement à l'intérieur du pays.

Les coûts mensuels de la connexion sont néanmoins assez élevés et varient suivant les opérateurs.

Tableau n° 28 : Connexion Internet des institutions

Secteur/Connexion Internet	Oui	Non	TOTAL
Public	39% (60)	61%(92)	100%(152)
Parapublic	50% (20)	50%(20)	100% (40)
Privé	82% (64)	18%(14)	100% (78)
ONG	77% (30)	23% (9)	100% (39)
OIG	81% (17)	19% (4)	100% (21)
TOTAL	58%(191)	42%(139)	100% (330)

Source : Etat de lieux des NTIC au Niger Plan NICI

Soixante un pour cent (61%) des institutions publiques ne sont pas connectées à Internet. L'Internet est cependant très présent dans les institutions privées, les ONG et les OIG avec des taux de connexion de 77 à 82 %.

ANNEXE 3. PROFIL DES INSTITUTIONS

3.1 Liste générale des institutions

Institutions publiques

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : ARM Adresse postale BP : 13179 Niamey Tél. : +227 20739008/11 Fax : + 227 20738591 Email : arm@arm-niger.org Site Internet : RAS	GOV	REG PP INF
Nom : CA Adresse postale : BP : 11364 Niamey Tél. : +227 20733959 Fax : +227 20735023 Email : <i>Pas de mail</i> , Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV PUB OFF	RUR REG
Nom (sigle/acronyme) : CCA Adresse postale : Tél. : +227 20722646/20723578, Fax : <i>Pas de fax</i> Email : cca-pm@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	PP RUR AUT
Nom : CC/MDA Adresse postale : BP : 12091 Niamey Tél. : +227 20732058 Fax : +227 20732008 Email : <i>Pas de mail</i> ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF
Nom (sigle/acronyme) : CC/SAP Adresse postale : 983 - Niamey, Niger Tél. : +227 20 723953/20 723275 Fax : +227 20722769 Email : sap@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF
Nom (sigle/acronyme) : CIDR Adresse postale : BP 323 – Niamey, Niger Tél. : +227 20732058 Fax : +227 20732008 Email : <i>Pas de mail</i> ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : CIDES Adresse postale : 862 Tél. : +227 20723311 Fax : +227 20735983 Email : maliki-abdoulaye@yahoo.fr Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : CNEDD Adresse postale : BP 6193 Tél. : +227 20722559 / 20724264 Fax : +227 20722981 Email : biocnedd@aintnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV OFF	PP RUR

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : Code rural Adresse postale : BP : 13611 Tél. : +227 20732093 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : codrural@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV OFF	PP RUR FRM REG
Nom (sigle/acronyme) : CRESA Adresse postale : BP 10960 – Niamey, Niger Tél. : +227 20315942 Fax : +227 20315943 Email : cresany@refer.ne Site Internet : www.refer.ne	EDU	FRM
Nom (sigle/acronyme) : DAC/POR Adresse postale : BP 12091-Niamey, Niger Tél. : +227 20 752717 Fax : +227 20732008 Email : cgrn@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV OFF	RUR VUL FRM PP
Nom (sigle/acronyme) : DAERA/MDA Adresse postale : 241 Tél. : +227 20732148 / 20732048 Fax : +227 20732008 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	VUL RUR PP
Nom (sigle/acronyme) : D. Com. Adresse postale BP : 452 Tél. : +227 20722644 Fax : <i>Non disponible</i> Email : <i>Non disponible</i> Site Internet : <i>Non disponible</i>	GOV	REG PP INF
Nom (sigle/acronyme) : DCR/MDA Adresse postale : 323 Tél. : +227 20372335 Fax : +227 20732008 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	PP RUR VUL
Nom : DCV/MDA Adresse postale : BP 323 –Niamey, Niger Tél. : +227 20372335 Fax : +227 20732008 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	PP RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DFPP (ME/LCD) Adresse postale Tél. : +227 20734069 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : faune@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	PP RUR

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom : DGE/EF (ME/LCD) Adresse postale : BP : 578 Tél. : +227 20733329 Fax : +227 20732784 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	PP RUR
Nom (sigle/acronyme) : DNSR Adresse postale : Tél. : +227 20723163 Fax : +227 20722749 Email : ortny@intnet.ne Site Internet : www.ortn-niger.com	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DPA /PF Adresse postale : BP 12091-Niamey, Niger Tél. : +227 20733184 Fax : Pas de fax Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : pas de site	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DPV Adresse postale Tél. : +227 20742556 Fax : +227 20741983 Email : dpv@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DS Adresse postale : BP 323-Niamey, Niger Tél. : +227 20372775 Fax : +227 20732008 Email : ibrahrou@yahoo.fr Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF
Nom (sigle/acronyme) : DSA Adresse postale : BP 12091-Niamey, Niger Tél. : +227 20733184 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR
Nom (sigle/acronyme) : DES/PA Adresse postale : BP 12091 – Niamey, Niger Tél. : +227 20737296 Fax : +227 20737296 Email : simb@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : DNA Adresse postale : 557 Tél. : +227 20734248 Fax : +227 2072213 Email : Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : DRDA Dosso Adresse postale : BP 17 – Dosso, Niger Tél. : +227 20650311 Fax : +227 20650098 Email : drdado@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRDA Maradi Adresse postale : BP 42 – Maradi, Niger Tél. : +227 20410369 Fax : +227 20410369 Email : drdami@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRDA Tahoua Adresse postale : BP 84 – Tahoua, Niger Tél. : +227 20610506 Fax : +227 20610506 Email : drdata@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRDA Tillabéri Adresse postale : BP 67-Tillabéri, Niger Tél. : +227 206711405 Fax : +227 20711403 Email : <i>Pas de site</i> ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRDA Zinder Adresse postale : BP 149 – Zinder, Niger Tél. : +227 510190 Fax : +227 510190 Email : drdazr@intnet.ne ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRE/LCD Dosso Adresse postale : BP 40 – Dosso, Niger Tél. : +227 20650226 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRE/LCD Tahoua Adresse postale : BP 86 – Tahoua, Niger Tél. : +227 20610118 Fax : +227 20610118 Email : <i>Pas de site</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRE/LCD Tillabéri Adresse postale : BP 86 - Tillabéri, Niger Tél. : +227 20711211 Fax : +227 20711211 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : DRH de Tahoua Adresse postale : BP 189 – Tahoua, Niger Tél. : +227 20610545 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRH de Zinder Adresse postale : BP 480 – Zinder, Niger Tél. : +227 20410419 Fax : pas de fax Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRRRA Tahoua Adresse postale : BP 81 – Tahoua, Niger Tél. : +227 20610470 Fax : +227 20610470 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRRRA Tillabéri Adresse postale : BP 82 – Tillabéri, Niger Tél. : +227 20711252 Fax : +227 Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : pas de site	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : DRRRA Zinder Adresse postale : BP 153 – Zinder, Niger Tél. : +227 20510085 Fax : +227 20510085 Email : drrazr@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR VUL
Nom (sigle/acronyme) : FA Adresse postale : BP 10960 – Niamey, Niger Tél. : +227 20315237 Fax : +227 20316612 Email : fagrony@refer.ne Site Internet : www.refer.ne	EDU	FRM
Nom (sigle/acronyme) : INRAN Adresse postale : BP 429 Tél. : +227 20725389 Fax : pas de fax Email : inran@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV OFF	R&D RUR VUL

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : INS Adresse postale : 182 Rue de la Sirba, BP 862 Tél. : +227 20722172 Fax : +227 20722174 Email : inesniger@yahoo.fr Site Internet : www.-stat-niger.org	GOV OFF	PP INF
Nom (sigle/acronyme) : IPDR Adresse postale : BP 76 – Kollo, Niger Tél. : +227 20339207 Fax : Pas de fax Email : ipdr_kol@yahoo.fr Site Internet : Pas de site	GOV OFF	PP INF
Nom (sigle/acronyme) : ONAHA Adresse postale : BP 323 – Niamey, Niger Tél. : +227 20742958 / 20742993 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : <i>Pas de mail</i> Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	RUR
Nom (sigle/acronyme) : SDR Adresse postale : 12091 - Niamey, Niger Tél. : +227 20 733422/20 733077 Fax : +227 20732008 Email : se-sdr@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV OFF	RUR FRM PP
Nom (sigle/acronyme) : SIMA Adresse postale : BP 10496 –Niamey, Niger Tél. : +227 20742718 Fax : +227 20742718 Email : simc@intnet.ne ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF
Nom (sigle/acronyme) : SIMB Adresse postale : Tél. : +227 20737296 Fax : +227 20737296 Email : simb@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	INF

Organisations / Associations

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : ABC ECOLOGIE Adresse postale : BP : 10034 Niamey Tél. : +227 20753777 Fax : +227 20753777 Email : abcecolo@intnet.ne	ONG	RUR
Nom (sigle/acronyme) : AGRYMEX Adresse postale : BP 10091 – Niamey, Niger Tél. : +227 20740481 Fax : 20740748 Email : j.hommes@vala.fr Site Internet : www.arysta-eame.com	PRV	PS-F FRM
Nom (sigle/acronyme) : AGRI-SERVICE PLUS Adresse postale : BP 10557 – Niamey, Niger Tél. : +227 20734947 Fax : +227 20732493 Email : agriplus@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	PRV	PS-F FRM
Nom (sigle/acronyme) : CASCO Adresse postale : BP 12199 CTN 8000, Niamey Tél. : +227 96598892 Fax : Email : casconiger@gmail.com cascostages@yahoo.fr Site Internet : www.cascola.org	ONG	RUR
Nom (sigle/acronyme) : CCAAN Adresse postale : BP 209 – Niamey, Niger Tél. : +227 20732210/20735155 Fax : +227 20734668 Email : ccanniger@yahoo.yahoo.fr site Internet : www.ccaian.org	CCI	COM
Nom (sigle/acronyme) : CN-RACOM Adresse postale : BP 795- Niamey Tél. : +227 96270050 Fax : Email : snouhou 1@yahoo.fr Site Internet : www.multimania.com/nigeradio	GOV EDU	INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : CRA Adresse postale : 11011 Niamey Tél. : +227 20315316 Fax : +227 20315435/20315436 Email : admin@agrhyet.ne Site Internet : www.agrhyet.ne	RGL	R & D FRM

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : FAO Adresse postale : 1327, Avenue du Fleuve Niger – BP 11 246 Niamey, Niger Tél. : +227 20722962 / 227 20723965 Fax : +227 20724709 Email : fao-ner@field.fao.org Site Internet : www.fao.org	OFF	PP
Nom (sigle/acronyme) : JDC Adresse postale : BP 420-Niamey, Niger Tél. : +227 96098239 / +227 96552560 Email : jdctadhitl@yahoo.fr ; Site Internet : RAS	ONG	INF VUL
Nom (sigle/acronyme) : ORO/AOC Adresse postale : BP 323-Niamey, Niger Tél. : +227 20372335 Fax : +227 20732008 Email : oroaoc@yahoo.fr ; Site Internet : <i>Pas de site</i>	AS-P	INF VUL
Nom (sigle/acronyme) : RECA-Niger Adresse postale : BP : 686 Tél. :(227) 21767294 Fax :(227) 20723868 Email : recaniger@yahoo.fr Site Internet : www.recaniger.org	AS-P	COM INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : ICRISAT Adresse postale : BP 12404 –Niamey, Niger Tél. : (227)20722529 / 20722626 Fax : +227 20734329 Email : icrisatsc@cgiar.org Site Internet : <i>Pas de site</i>	RGL AUT	R&D RUR FRM
Nom (sigle/acronyme) : INSAH Adresse postale : BP 12091 -Niamey, Niger Tél. :+227 20732570/20732607 Fax : +227 20732570 /20315435 Email : conacilss@intnet.ne Site Internet : www.mail.insah.org	RGL OFF	R & D RUR INF
Nom (sigle/acronyme) : IRD Adresse postale : BP 11416 -Niamey, Niger Tél. :+227 20753827/20753115 Fax : +227 20753804 /20752054 Email : RAS Site Internet : www.ird.ne	RGL	R & D FRM RUR INF

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : OLANI Adresse postale : BP 404 Tél. : +227 20732369 Fax : <i>Pas de fax</i> Email : solani@intnet.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	GOV	COM
Nom (sigle/acronyme) : PAM Adresse postale : BP 10113 Tél. : +227 20725890 / 20724384 Fax : +227 20723041 wfpny@wrp.org Site Internet : <i>Pas de site</i>	OFF	PP
Nom (sigle/acronyme) : UNICEF Adresse postale : +227 20722840 / 20722841 Tél. : +227 20723008 / 20723724 Fax : +227 20733468 Email : niamey@unicef.org Site Internet :	OFF	PP

Médias et telecommunication

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : Alink.Niger TELECOM Adresse postale : BP 11610 – Niamey, Niger Tél. : +227 20738501 Fax : +227 20738504 Email : commercial@galinktelecom.ne Site Internet : <i>Pas de site</i>	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : CELTEL Adresse postale : BP 11922 – Niamey, Niger Tél. : +227 20732346/20732347 Fax : +227 20732385 Email : Site Internet :	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : IFTIC Adresse postale : BP 10701- Niamey, Niger Tél. : +227 20733706 / 20733829 Fax : +227 20733829 Email : iftic_niger2005@yahoo.fr Site Internet : <i>Pas de site</i>	EDU	INF FRM RUR

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : IX COM Adresse postale : BP 2879 – Niamey, Niger Tél. : +227 20737171 Fax : Email : info@iniger.ne Site Internet : www.iniger.ne	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : LIPINFORECOM Adresse postale : BP 2840 – Niamey, Niger Tél. : +227 20722680 / 20722681 Fax : Non fourni Email : Non fourni Site Internet : www.lipinfor.ne	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : Médias Niger Adresse postale : BP 2911 – Niamey, Niger Tél. : +227 20742439 / 20742482 Fax : Pas de fax Email : Site Internet : http://www.rjdh-niger.org	PRV	INF RUR
Nom (sigle/acronyme) : ONEP Adresse postale : BP 13182 – Niamey, Niger Tél. : +227 20737237 Fax : +227 20733090 Email : onep@innet.ne Site Internet : www.tamtaminfo.com	GOV OFF	INF
Nom (sigle/acronyme) : Radio Voix du Sahel Adresse postale : BP 309 – Niamey, Niger Tél. : +227 20722272 / 20723272 Fax : +227 20722749 Email : ortn@intnet.ne ; Site Internet : www.ortn.com	GOV OFF	INF
Nom (sigle/acronyme) : SAHEL COM Adresse postale : BP 849 – Niamey, Niger Tél. : +227 20724771/20724775 ; Fax : Email : sahel@intnet.com Site Internet : www.sahelcom.ne	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : TELECEL Adresse postale : BP 11654 – Niamey, Niger Tél. : +227 20741954 Fax : +227 20741939 Email : Site Internet : www.telecelniger.com	PRV	PS-F INF

Nom, contact et coordonnées	Type	Rôle
Nom (sigle/acronyme) : Télé Sahel Adresse postale : BP 309- Niamey, Niger Tél. : +227 20723153 / 20723154 Fax : +227 20722749 Email : ortny@intnet.ne Site Internet : www.ortn-niger.com	GOV	INF
Nom (sigle/acronyme) : TELESTAR Adresse postale : BP 420 – Niamey, Niger Tél. : +227 20722578 / 20732967 Fax : Email : Site Internet :	PRV	PS-F INF
Nom (sigle/acronyme) : SONITEL Adresse postale : Rue de l'Uranium, BP 208 - Niamey, Niger Tél. : +227 20722000 Fax : +227 20735812 Email : info@sonitel.ne Site Internet : www.sonitel.ne	GOV PUB	AUT

Signification des abréviations

Type	AS-P	Association paysanne (y compris les coopératives)
	AS-F	Association féminine
	AS-J	Association de jeunes
	BNQ	Banque ou organisme de crédit
	CCI	Chambre de commerce et d'industrie
	CNF	Groupe confessionnel
	EDU	Éducation/enseignement
	GOV	Département/service ministériel
	ONG	Organisation non gouvernementale
	PRV	Entreprise/société privée
	RGL	Organisme/réseau/projet régional
	OFF	Organisme officiel/collectivité
	PUB	Entreprise publique
AUT	Autre	
Rôle	VUL	Vulgarisation et animation
	INF	Services d'information
	FIN	Service financier
	PP	Politique et planification
	SP-X	Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)
	SP-M	Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)
	PS-P	Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)
	PS-F	Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)
	R&D	Recherche et développement
	REG	Réglementation (mise en conformité, normes)
	FRM	Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)
	COM	Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)
	RUR	Développement rural
	AUT	Autre

3.2 Liste sélective des institutions

Nom de l'institution: CC/SAP
Définition de mission et des objectifs : La CC/SAP est l'organe d'information du dispositif national de prévention et de gestion des crises effectives ou potentielles sur les plans alimentaire, nutritionnel, sanitaire et socio-économique. A ce titre, elle est chargée de produire, collecter, traiter, analyser et diffuser les informations y afférentes et identifier les zones à risque et les actions à mener pour prévenir ou atténuer les crises alimentaires.
Domaine d'expertise : Sécurité alimentaire et nutrition
Nombre d'employés : 15 agents dont 13 à temps plein et 2 temporaires.
Filiales et représentations, et autres sites : Cellules régionales et sous-régionales
Budget annuel : 299 980 000 F CFA soit 457.317 Euros
Sources de financement : Union Européenne et État du Niger
Programme / projets mis en oeuvre : (i) Sécurité alimentaire et nutrition; (ii) Mise en place des miro-ordinateurs dans 12 localités les plus enclavées avec Télé com Sans Frontière (TSF); (iii) Mise en place d'un réseau radio équipé de micro-ordinateur via un modem pour la transmission des fichiers.
Groupe cible: Populations vulnérables des zones à risque d'insécurité alimentaire y compris les enfants sous alimentés (2-3 millions d'individus)
Degré d'interaction avec le CTA : <i>Magazine Spore</i>
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : UE, UNICEF et Coopération française : Mise en œuvre d'enquêtes sur la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et sur la situation nutritionnelle des enfants à bas âge (0-5 ans); CILSS : Échange d'information agro-sylvo-pastorales. DRDA : informations relatives à la sécurité alimentaire, identification des zones à risque et actions à mener.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?: Sources d'informations du SAP: MDA, Associations de producteurs, fournisseurs d'intrants agricoles, Internet, foires et expositions, études. Types d'informations : agriculture, élevage, intrants et équipements agricoles, genre, marchés, sécurité alimentaire et nutrition.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : Informations d'ordre général relatives au développement rural : <i>Problème liés à l'agriculture; Ressources non agricoles; Questions liées au développement social ; Problème d'équilibre homme-femme</i> Informations techniques : <i>Technologie post récolte; Achat/mise à disposition d'équipement; Lutte contre les ennemis de cultures</i> Informations économiques : <i>Données relatives au marchés; Identification des marchés.</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Insuffisance de moyens matériels et logistiques au niveau du terrain (véhicules, motos, matériels informatiques, Téléphone TSF, radios de transmission, Internet, etc.); (ii) Insuffisance de formation des agents aux TIC et en GIC.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Cette institution est l'observatoire des situations alimentaire, sanitaire, socio-économique et nutritionnelle. Elle est rattachée au cabinet du Premier Ministre et dispose d'une bonne expertise en matière de sécurité alimentaire et nutrition des populations du Niger. Elle s'appuie sur un système d'information précis et sur des indicateurs très ciblés.

Nom de l'institution: CIDES
Définition de mission et des objectifs : Centraliser et diffuser l'information socio-économique en relation avec les Ministères techniques et le Secrétariat général du gouvernement du Niger.
Domaine d'expertise : Science de l'information (documentation); Information documentaire; Gestion des bases de données.
Nombre d'employés : 6 dont 3 documentalistes et 2 auxiliaires à temps plein et 1 instituteur temporaire.
Budget annuel : 20 000 000 F CFA soit 30.490 Euros
Sources de financement : État, Coopération française, PNUD, Canada, et USAID.
Programme / projets mis en oeuvre : Création de pages Web du Ministère de l'Économie et des Finances (ME/F)
Groupe cible : Partenaires techniques et financiers du Niger, Ministères techniques; ONG; Plate forme paysanne du Niger; Consultants, chercheurs, étudiants, personnel de l'administration.
Degré d'interaction avec le CTA : Formation des cadres en conception de pages Web à Dakar en 2003 et 2005.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : Coopération française pour la création du centre. Expertise technique canadienne, française et américaine.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Sources d'information du CIDES : MDA, INRAN, réunions avec les bénéficiaires, brochures et bulletins du CTA, documents issus de la recherche de l'UAMD, Internet; consultants et collègues. Types d'informations : développement socio-économique du Niger, population, agriculture, industrie, commerce, transport, lutte contre les ennemis de cultures, utilisation des déchets, finances publiques, énergie, etc.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : <i>Informations d'ordre général relatives au développement rural :</i> Problèmes liés à l'agriculture; Réglementations ministérielles et internationales; Questions liées au développement social; Problèmes d'équilibre homme-femme; Développement et financement de programme; <i>Informations d'ordre technique :</i> Technologies de post-récolte; Variétés de cultures; Utilisation des déchets organiques et non organiques. <i>Informations économiques :</i> Financement et micro crédit; Données relatives aux marchés; Identification des marchés; Profils des produits de base; Systèmes d'assurance des récoltes.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Insuffisance du personnel qualifié; (ii) Insuffisance des matériels et d'équipements informatiques; (iii) Absence d'une politique nationale en matière d'information documentaire; (iv) Formation insuffisante des cadres dans le domaine de la GIC; (v) Alimentation insuffisante de la bibliothèque à raison du manque d'importance accordée aux centres de documentations; (vi) Manque de ressources financières pour satisfaire les besoins des utilisateurs en informations.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Centre de référence documentaire, le CIDES est chargé de collecter, archiver les documents liés au développement socio-économique du pays et assurer la coordination entre les structures documentaires nigériennes et le système d'Information et de Documentation pour le Développement des Pays de l'Afrique de l'Ouest (WADIS).

Nom de l'institution: CN-RACOM
Définition de mission et des objectifs : Promouvoir le développement du monde rural à travers la communication à la base pour un changement de comportement.
Domaine d'expertise : Renforcement des capacités techniques et financières des radios communautaires (formation, équipement, appui en production de qualité, etc.)
Nombre d'employés: 19 (3 bénévoles permanents et un bureau exécutif de 16 membres temporaires).
Filiales et représentations : 8 coordinations régionales (CR-RACOM).
Budget annuel : 40 000 000 F CFA soit 60.980 euros
Sources de financement: État, partenaires au développement, RACOM
Programme / projets mis en oeuvre : Formation des animateurs des radios communautaires sur la production, le traitement de l'information, le gestion, etc.
Groupe cible: populations rurales, à travers la mise en place de plus de 5000 clubs d'écoute radiophonique.
Degré d'interaction avec le CTA : Néant.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : PNUD, FAO, Coopérations (française, suisse, américaine, etc.), Collectivités, ONG et Associations : Mise en œuvre des projets communs, appui technique et échanges d'information.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : <i>Sources d'information :</i> FAO, MDA, INRAN, ICRISAT, ACMAD, LASDEL, CA Association de producteurs, réunions avec les bénéficiaires, Attachés commerciaux des ambassades, journaux, collection privée, programmes radiophoniques, présentations de cassettes vidéo, réseaux électroniques de recherche agricole affiches, Internet, collègues <i>Types d'informations :</i> techniques liées à l'agriculture, à l'élevage, à l'environnement, au développement socioéconomique du pays, les ressources non agricoles, les informations sur les marchés, la lutte phytosanitaire, le financement et micro crédit.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): Informations d'ordre général relatives au développement rural : <i>Problèmes liés à l'agriculture; Ressources non agricoles; Questions liées au développement social</i> <i>Problèmes d'équilibre homme-femme (genre); Réglementations ministérielles et internationales; conférences et réunions; développement et financement de programmes; réseaux sur l'agriculture et le développement</i> Informations techniques : <i>Systèmes de tri; Technologie post-récolte ; Variétés de cultures; Conditionnement; Achat/mise à disposition d'équipements; Utilisation des déchets; Lutte intégrée contre les nuisibles.</i> Informations économiques : <i>Financement et micro crédit; Données relatives aux marchés; Identification des marchés; Profils des produits de base; Systèmes d'assurance des récoltes</i> Formats : <i>Articles de revue, notes d'information et synthèses, résumés documents adaptés à une diffusion massive, documents rédigés dans la langue appropriée</i> <i>Information visuelle ou illustrée (en images).</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Insuffisance des bandes latérales uniques (B.L.U); (ii) Insuffisantes de ressources financières et humaines pour l'édition des bulletins.

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

La coordination nationale est chargée de promouvoir le développement du monde rural à travers la communication à la base pour un changement de comportement.

Les radios communautaires sont en pleine expansion au Niger et disposent plus de 5000 clubs d'écoute répartis dans tout le pays.

Nom de l'institution : FA/UAM

Définition de mission et des objectifs :

Formation, perfectionnement et recyclage des ingénieurs d'application et de conception et des enseignants et chercheurs dans les disciplines agronomiques.

Domaine d'expertise :

Formation et recherche dans les disciplines agronomiques.

Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :

44 agents permanents et 2 agents à contrat à durée déterminée.

Filiales et représentations, et autres sites :**Budget annuel :**

60 000 000 FCFA soit 91.469 Euros. Il s'agit du budget de fonctionnement, les charges communes étant prises en charge par le rectorat.

Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget de l'Etat.

Programme / projets mis en œuvre :

Formation en ligne de la responsable de la bibliothèque; participation au programme du campus numérique francophone de Niamey.

Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :

Étudiants et cadres supérieurs des secteurs public et privé du développement rural.

Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :

L'interaction avec le CTA se limite à la réception du Magazine Spore.

Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Interaction avec le MDA, l'INRAN, AGRHYMET, l'IRD et l'ICRISAT dans le cadre la mise en œuvre de réseau documentaire.

Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :

Sources : Ministères, Universités, Instituts de Recherche, Projets, ONG, CTA.

Types d'informations : disciplines agronomiques.

Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):

Types : Problèmes liés à l'agriculture, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement.

Format : Brochures et bulletins du CTA., documents issus de la recherche universitaire.

Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :

Insuffisance des ressources financières pour commander les ouvrages et maintenir les abonnements.

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

Institution de formation supérieure dans les disciplines agronomiques.

Autres observations: Elle est l'unique dans le pays.

Nom de l'institution: INS
Définition de mission et des objectifs : - Mission : (i) assure la coordination du système national statistique national, (ii) produit et met à la disposition des utilisateurs une information statistique répondant aux normes internationales habituellement reconnues en matière de statistique et relatives à l'ensemble des domaines de la vie de la nation, (iii) centralise les données produites par l'ensemble des services et organismes du SSN et d'assurer leur conservation et leur diffusion, (iv) favorise le développement des méthodologies et de recherche dans les domaines de la collecte, du traitement et la diffusion des données statistiques et de veiller à la diffusion d'une information de qualité par l'ensemble des services et organismes relevant du SSN, (v) promouvoir la formation des cadres dans les domaines de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information dans les établissements de formation en statistique - Objectifs : Contribuer au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté au Niger à travers la mise à la disposition des autorités publiques, de la société civile et des PTF des données statistiques fiables et à jour et compatibles avec les besoins exprimés
Domaine d'expertise : Élaboration de statistiques de synthèse, Réalisation d'enquêtes et recensements
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 82 cadres, 56 auxiliaires et contractuels
Filiales et représentations, et autres sites : Programme d'implantation de Directions Régionales de l'INS à partir de 2008; la première verra le jour en fin 2007
Budget annuel : 3 230 000 000 F CFA soit 4 924 103 Euros en 2007
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : PTF, État du Niger
Programme / projets mis en oeuvre : (i) Promouvoir la coordination et développer le système statistique national, (ii) améliorer la production statistique, l'analyse, le stockage, la publication et la diffusion des données, (iii) renforcer le cadre institutionnel et les capacités matérielles et humaines
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : administration, PTF, étudiants, ONG, associations
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Pas de liens avec le CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Afristat, CEA, CEDEAO, Paris 21, UNICEF, PNUD, UNFPA, ACBF, BM, BAD: Mise en oeuvre de projets communs, échange d'informations
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : (i) Gratuitement pour la centralisation des données et (ii) financement des enquêtes. Les enquêtes sont financées par l'État et les PTF
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): (i) Indicateurs sur la décentralisation, (ii) indicateurs sur la gouvernance, (iii) indicateurs sur les droits humains
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : essentiellement liés à l'insuffisance du personnel
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'INS centralise les données produites par l'ensemble des services et organismes du SSN (y compris le secteur rural) assure leur conservation et leur diffusion
Autres observations: le rôle prépondérant que joue l'INS dans la GIC au Niger peut faire de lui un partenaire stratégique du CTA

Nom de l'institution : IPDR
Définition de mission et des objectifs : assurer : la formation initiale des cadres moyens de développement rural, la formation continue et le perfectionnement desdits cadres en cours d'emploi et organiser des cours spéciaux à la demande.
Domaine d'expertise : Formation initiale d'agents techniques (BEPC+2 ans), formation de techniciens de développement rural (BEPC + 4 ans) et formation continue des cadres moyens.
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 75 agents tous grades et toutes catégories confondues.
Filiales et représentations, et autres sites :
Budget annuel : 179 900 000 FCFA soit 274.255 euros
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Budget de l'État.
Programme / projets mis en oeuvre : Formation en NTIC
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Environ 200 élèves titulaires du BEPC tous les ans.
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : L'Institution reçoit les publications et produits du CTA suivants : Magazine Spore, Publications CTA et DORA.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Relation entretenue avec l'INRAN, l'UAM, AGRHYMET, ICRISAT, le PNUD, la FAO, ICRAF, certains projets et ONG dans le domaine de la formation et de la recherche.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?: Sources d'informations : CTA, UAM, MDA, Institutions de recherches, associations paysannes. Types d'informations : domaines techniques (agriculture, élevage, environnement) et promotion coopérative.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): types : problèmes liés à l'agriculture, questions liées au développement social, problèmes d'équilibre homme – femme, conférences, réunions, foires commerciales, développement et financement des programmes, etc... Format : articles de revue, notes d'informations et de synthèse, documents, information visuelle ou illustrée.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Absence de ressources humaines, matérielles et financières.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institution de formation professionnelle de niveau moyen dans les domaines de l'agronomie, des eaux et forêts, de l'élevage, du génie rural et de la promotion rurale.
Autres observations: Elle est l'unique école publique de formation des cadres moyens du développement rural du pays.

Nom de l'institution: SE-SDR
Définition de mission et des objectifs : - Mission : (i) Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural, (ii) prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations, (iii) renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural - Objectif : Réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66 % à 52 % à l'horizon 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles
Domaine d'expertise : Sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 11 dont seule la secrétaire de Direction est à temps plein
Filiales et représentations, et autres sites : La SDR est représentée sur le terrain par l'ensemble des services déconcentrés relevant des 5 ministères ayant en charge le secteur rural (agriculture, développement communautaire, élevage, environnement et hydraulique)
Budget annuel : 70 000 000 F CFA sur le budget de l'État pour assurer le fonctionnement du secrétariat exécutif soit 106.714 Euros
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Les PTF interviennent dans la mise en œuvre des programmes de la SDR (Coopération Française, UE, BM, FAO, Luxembourg, Danemark, Allemagne)
Programme / projets mis en oeuvre : (i) Mise en œuvre des indicateurs de la SRP; (ii) formulation des plans d'action et des CDMT du secteur rural
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Institutions étatiques : 5 ministères en charge du secteur rural
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Pour le moment le SE-SDR n'a pas de liens avec le CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : FAO, PNUD, FIDA, CMA/AOC, NEPAD, UEMOA : Echanges d'informations Coopération Française, UE, BM, FAO, Luxembourg, Danemark, Allemagne : Financement de la mise en œuvre des programmes de la SDR
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Les sources d'informations de la SDR sont : Ministères techniques, organismes multilatéraux (Fao, PNUD, FIDA), institutions nationales et internationales de recherche, organisations sous régionales (CMA/AOC, NEPAD, UEMOA)
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): (i) système de production, (ii) évolution de l'environnement à long terme, (iii) conditions de vie des ménages au Niger
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) insuffisance des ressources humaines, (ii) insuffisance des équipements informatiques, (iii) absence de site Internet, (iv) manque de formation du personnel en GIC
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La SDR est la déclinaison sectorielle de la SRP en milieu rural; elle constitue par conséquent le cadre de référence unique pour l'intervention publique dans le secteur rural
Autres observations: Pour le moment, le SE-SDR n'a pas de liens avec le CTA; le souhait de ses responsables est d'établir ces liens pour favoriser un développement des échanges entre les 2 institutions

Nom de l'institution: IRD
Définition de mission et des objectifs : (i) Animer et coordonner l'aide que la recherche apporte au pays en développement; (ii) Développer des projets scientifiques centrés sur les relations entre l'homme et son environnement dans la zone intertropicale.
Domaine d'expertise : Environnement, Sécurité alimentaire; Santé dans le sud : épidémies, maladies endémiques et émergentes, système de santé; Enjeux économiques, sociaux, identitaires et dynamiques spatiales au sud.
Nombre d'employés : 61 employés dont 10 expatriés permanents, 21 personnels locaux permanents, 30 chercheurs nationaux associés.
Filiales et représentations, et autres sites : 4 en France métropolitaine et 5 dans les DOM (Guyane, Martinique, Réunion, Nouvelle Calédonie, Polynésie française).
Budget annuel : 918.339.800 F CFA soit 1.400.000 Euros
Sources de financement: MES/R, MA/E, Appels d'offres divers.
Programme / projets mis en œuvre : Organisation d'atelier de vulgarisation scientifique avec IFTIC et l'Association des Spécialistes Nigériens de l'Information Documentaire (ASNID).
Groupe cible : Chercheurs, ONG nationales et internationales, étudiants, stagiaires 3000 visiteurs de site Internet /an
Degré d'interaction avec le CTA : <i>Magazine Spore</i> , publications, abonnement aux Cédéroms/base de données
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : AGRHYMET, ICRISAT, ACMAD, UAMD, CERMES, ABN, IFTIC, MES/R/T, MH, MDA, INRAN, LASDEL, CIDES, IRSH, Bibliothèque Centrale Universitaire. Types : Système d'information intégré, échange d'information, séminaires, ateliers, appui à la formation, mise à disposition de ressources documentaires et informatiques (accès Internet, accès à la base de données en ligne, etc.).
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Source d'information : CTA, UAMD, MDA, INRAN, AGRHYMET, IRD, ICRISAT Associations de producteurs de denrées de base, Brochures et bulletins du CTA Documents issus de la recherche universitaire, Programmes radiophoniques, Présentations de cassettes vidéo, Internet, Collègues.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits: (i) Informations d'ordre général relatives au développement rural : Problèmes liés à l'agriculture; Ressources non agricoles; Questions liées au développement social ; Conférences et réunions; Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux); (ii) Informations techniques : Systèmes de tri; Technologie post-récolte Variétés de cultures; Conditionnement; Achat/mise à disposition d'équipements; Utilisation des déchets; Brevets; Profils industriels; Lutte intégrée contre les nuisibles; (iii) Informations économiques : Financement et micro crédit; Données relatives aux marchés; Identification des marchés; Profils des produits de base ; Systèmes d'assurance des récoltes.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Faible débit Internet ne permettant pas un accès rapide.

Nom de l'institution: IRD
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La recherche, l'information et la communication scientifique, le soutien et la formation sont les principales activités de l'IRD. Les activités de recherche sont menées en partenariat avec des institutions nationales (UAMD, INRAN, DMN, DRE, DFPP) et internationales (Centre AGRHYMET, ACMAD, ABN, ICRISAT) implantées à Niamey. L'IRD offre de nombreux services aux chercheurs et partenaires dont l'accès gratuit à Internet et à des centaines de base de données, un centre de documentation et une salle de lecture.

Nom de l'institution : ABC - ECOLOGIE
Définition de mission et des objectifs : Promouvoir une optique de développement durable; Promouvoir un développement global et intégré.
Domaine d'expertise : Développement rural, développement local et communal, décentralisation, préservation de l'environnement, planification, sécurité alimentaire, promotion du genre, etc...
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 60 employés
Filiales et représentations, et autres sites :
Budget annuel : 3 073 598 605 F CFA soit 4.685.671 Euros dont 10 % environ de fonctionnement et 90 % d'investissements.
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : FED, AFD, BAD, CCA (Fonds Communs des Donateurs), Lux-Development.
Programme / projets mis en oeuvre : Programme IEC du Projet PRP Mise en réseau des bases des données de cinq (5) ONGs intervenant dans le domaine de l'environnement.
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Organisations communautaires de base, Communautés Villageoises, Communes, Organisations de producteurs, structures de gestion des terroirs.
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Magazine Spore, Publications CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Collaboration avec plusieurs institutions (nationales, régionales, internationales) dans le cadre de contrats de maîtrise d'œuvre ou de convention de mise en œuvre de projets, etc...
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources : Centres de documentation des partenaires, Internet. Types : Périodiques, résultats de recherche/études dans les domaines techniques.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): types : problèmes liés à l'agriculture, questions liées au développement social, problèmes d'équilibre homme – femme, développement et financement des programmes, financement et micro-crédit. Format : articles de revue, notes d'information et synthèses.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Insuffisance de la formation du personnel ; - Insuffisance de l'équipement informatique; Difficile accès à la documentation.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Importante ONG nationale dont le but est la recherche de l'équilibre entre l'homme et son environnement.
Autres observations:

Nom de l'institution : CRA
Définition de mission et des objectifs : Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la maîtrise de l'eau par le renforcement des capacités des institutions nationales, la production d'information aux décideurs politiques et autres usagers.
Domaine d'expertise : Formation d'Ingénieurs et de techniciens supérieurs en agro-météorologie, hydrologie, protection des végétaux et micro-informatique. Production d'informations dans les disciplines ci-haut citées.
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 72 employés dont 35 ingénieurs, 21 assistants et 16 administratifs.
Filiales et représentations, et autres sites :
Budget annuel : 2 610 592 720 FCFA soit 3.979.823 euros en 2005
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : USAID, Coopérations danoise, française, italienne, canadienne, Union Européenne, États membres du CILSS.
Programme / projets mis en oeuvre : Participation aux restructurations des infrastructures de télécommunication du Niger.
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Services nationaux, partenaires techniques et financiers, décideurs politiques, associations paysannes.
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : L'institution reçoit les publications et produits suivants : Magazine Spore, publications CTA, Service, questions – réponses.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Collaboration avec plusieurs institutions (nationales, régionales, internationales) dans le cadre d'échanges d'informations, de mise en œuvre de projets communs, etc....
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources : services nationaux, OMM, FAO, FEWSNET, etc... Types d'informations : domaines techniques (météorologie, agriculture, protection des végétaux, environnement).
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : types : problèmes liés à l'agriculture, réseaux axés sur l'agriculture, le changement climatique, la biotechnologie, la gestion intégrée des cultures, la gestion intégrée des ressources en eau.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : pas de budget pour exécuter correctement les activités de la GIC. Formation du personnel en GIC insuffisante.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Institution sous-régionale de formation de cadres en agro-météorologie, hydrologie, protection des végétaux.
Autres observations :

Nom de l'institution : JDC
Définition de mission et des objectifs : Faire du monde rural le véritable acteur de son développement.
Domaine d'expertise : Conception et diffusion de magazines radiophoniques sur les résultats des recherches scientifiques pour les radios communautaires et rurales. Formation des animateurs des radios communautaires.
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 21 employés dont 3 permanents.
Filiales et représentations, et autres sites :
Budget annuel : 5 000 000 FCFA soit 7.622 euros
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Ressources des promoteurs de l'ONG et appui de quelques partenaires.
Programme / projets mis en oeuvre : Participation des initiateurs de l'ONG à une session de formation en NTIC. Formation des animateurs des radios communautaires sur les changements climatiques.
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs ruraux, radios communautaires, institutions de recherches.
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Néant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Plusieurs institutions de la place de Niamey pour la recherche d'appui technique et financier.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources : Institutions de recherches, Internet. Types : informations techniques.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information) : types : questions liées au développement social, problèmes d'équilibre homme – femme, développement et financement des programmes. Format : Articles de revue, notes d'informations et synthèses, documents adaptés à une diffusion massive.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources humaines qualifiées ; - Insuffisance de ressources financières ; Équipement insuffisant.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Association de jeunes intervenant dans le domaine de la communication, notamment la promotion des radios communautaires.
Autres observations :

Nom de l'institution: RECA
Définition de mission et des objectifs : Mission : (i) Faire connaître les préoccupations des diverses catégories de producteurs ruraux et faire valoir leurs points de vue dans le cadre de politiques et programmes de développement, (ii) informer les producteurs ruraux dans tous les domaines qui les concernent et faciliter leur accès aux services et ressources en leur fournissant les orientations et conseils adéquats, (iii) aider les producteurs ruraux dans la promotion et la réalisation de leurs projets en favorisant leur organisation et en facilitant la mobilisation des appuis techniques et financiers dont ils ont besoin Objectifs : Représenter l'intérêt de l'ensemble de la profession agricole de leur ressort territorial
Domaine d'expertise : (i) Appui au renforcement des capacités des chambres régionales et des faitières, (ii) définition et révision des politiques agricoles, (iii) information et sensibilisation des acteurs
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 4 dont 3 à temps plein et 1 secrétaire bénévole
Filiales et représentations, et autres sites : 8 chambres régionales d'agriculture
Budget annuel : 150 000 000 F CFA soit 228.673 Euros
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : (i) cotisations, (ii) subventions, (iii) legs
Programme / projets mis en oeuvre : Projet de renforcement du système d'information de marché et de communication de la filière oignon au Niger
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Producteurs, association de producteurs, organisations paysannes
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Le Projet de renforcement du système d'information de marché et de communication de la filière oignon au Niger est financé par le CTA; le RECA est également bénéficiaire des publications du CTA (magazine spore)
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CMA/AOC, REACO, Tradecom, UEOMOA, CEDEAO, APA Canada, APCA Paris, BM (échange d'informations) FIDA, FAO, (mise en oeuvre de projets communs)
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : (i) Centralisation des données à partir des institutions nationales, régionales et internationales partenaires, (ii) réunions avec les bénéficiaires (iii) collecte des données à travers des enquêtes sur le terrain financées par des PTF
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): Les besoins en informations du RECA non satisfaits sont très importants car l'organisation est récente (créée le 21 Août 2006) : Problèmes liés à l'agriculture, des problèmes d'équilibre homme-femme, des foires commerciales, du développement et du financement des programmes, des technologies post récolte, des variétés de cultures, des brevets, du transport, de la lutte intégrée contre les nuisibles, du financement et micro crédit, identification des marchés, système d'assurance des récoltes. Toutes ces informations doivent sous format « documents adaptés à une diffusion massive rédigés dans la langue appropriée ou sous forme d'information visuelle ou illustrée); les besoins en formation du personnel chargé d'animer l'institution sont également importants notamment dans le domaine des méthodologies participatives
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance du personnel dans la GIC et dans le domaine des TIC
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Le RECA représente l'ensemble des producteurs ruraux au Niger et joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la pauvreté notamment en milieu rural

Nom de l'institution: INRAN
Définition de mission et des objectifs : - Mission : Organiser et développer la recherche dans les domaines agronomiques suivants : écologie, agriculture, zootechnie, forêts, économie rurale, formation et enseignement - Objectifs : Apporter un concours technique et scientifique à la solution des problèmes du développement rural
Domaine d'expertise : Productions animales, cultures pluviales, cultures irriguées, gestion des ressources naturelles, économie rurale, sociologie rurale, transfert de technologie
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 343 agents dont 63 chercheurs, 49 techniciens, 32 personnels administratifs, 67 personnels d'exécution et 132 personnels de service au 31 Mars 2007
Filiales et représentations, et autres sites : L'INRAN est représenté dans les régions par des CERA
Budget annuel : 850 000 000 F CFA soit 1.295.817 Euros
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Subvention nationale, ressources propres, apports extérieurs
Programme / projets mis en oeuvre : DORA
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : Paysans, producteurs, formateurs,
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : L'INRAN reçoit les publications et produits du CTA suivants : Magazine spore, publications CTA, DORA, DSI, abonnements aux Cédéroms, SQR; l'institution a également pris part aux programmes de formation du CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : UAM, ICRISAT, CORAF, FARA, IITA, Agrhymet, CIRDES, INSHA, FAO, IRD, Ministères techniques. Le type de collaboration est relatif à des échanges d'informations et d'expériences et de travail dans le cadre de réseau
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources d'informations : Université, ministère de l'agriculture, CTA, institut régional de recherche, réunions avec les bénéficiaires, Internet, réseaux électroniques de recherche agricole; les informations sont obtenues à travers des échanges d'informations et d'expérience et de réseau de travail et sont conservées au niveau de la division informatique, valorisation et documentation
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): Informations : Problèmes liés à l'agriculture, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, technologie post récolte, variétés de culture, conditionnement, brevets, lutte intégrée contre les ennemis des cultures, données relatives aux marchés, identification des marchés Formation : Utilisation de des technologies de communication dans la vulgarisation, édition et mise en forme des rapports, méthodologies participatives
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance du personnel et de moyens matériels (informatiques notamment) et financiers
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? L'INRAN est la seule institution nationale de recherche agronomique du Niger
Autres observations:

Nom de l'institution: ORO/AOC
Définition de mission et des objectifs : Renforcer les capacités opérationnelles des organisations professionnelles de la filière oignon, assurer une meilleure circulation de l'oignon entre les zones de production et les zones de consommation, assurer les contacts permanents entre les membres de l'association à travers notamment l'organisation de rencontres périodiques
Domaine d'expertise : Informations sur les marchés de l'oignon dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) : 4 personnes constituant les membres du bureau (1 président, 2 vices présidents et 1 Secrétaire Exécutif)
Filiales et représentations, et autres sites : L'ORO/AOC est représenté dans les pays membres par des points focaux chargés d'animer les structures locales
Budget annuel : Néant
Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide : Droits d'adhésion et cotisations des membres, contributions des membres et des partenaires de l'observatoire, revenus provenant des activités réalisées, de la vente des bulletins et de tout produit et service de l'observatoire, subventions éventuelles, dons et legs
Programme / projets mis en oeuvre : Élaboration du répertoire des membres de l'ORO/AOC
Groupe cible (nombre, réel ou estimé) : L'ensemble des acteurs de la filière oignon de 22 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation : Le secrétaire exécutif de l'ORO/AOC a participé à des réunions financées par le CTA à travers la CMA/AOC
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : CMA/AOC, ORFL, ORRT, ORBV, RECA, RESIMAO (échanges d'informations et d'expériences)
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources d'informations : réunions avec les bénéficiaires, ministère de l'agriculture, institut national de recherche, université, collection privée, Internet, réseaux électroniques de recherche, consultants Centralisation des données par le secrétaire exécutif de l'ORO/AOC
Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information): (i) Informations : problèmes liés à l'agriculture, foires commerciales, développement et financement de programmes, système de trie, variétés de cultures, technologie post récolte, conditionnement, brevets, lutte intégrée contre les nuisibles, transport, données relatives aux marchés, identification des marchés, systèmes d'assurance des récoltes; (ii) Formations : gestion de l'information au sein de l'organisation, édition et mise en forme des rapports, méthodologies participatives
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance du personnel en matière de GIC et des moyens en TIC
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Importance de la filière oignon dans la sous région et dans l'amélioration des revenus des acteurs
Autres observations:

Nom de l'institution: DVS
Définition de mission et des objectifs : La DVS vise à informer, éduquer et distraire les populations à travers la radio voix du Sahel. La radio assure une diffusion nationale et internationale.
Domaine d'expertise : Information, éducation et communication (IEC)
Nombre d'employés: 117 (21 journalistes permanents, 76 producteurs dont 20 permanents, 5 régisseurs, 12 techniciens et 3 documentalistes permanents.
Filiales et représentations, et autres sites : 7 antennes régionales (Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Zinder, Tillabery).
Budget annuel : 699.954.004 F CFA soit 1.067.073 Euros
Sources de financement : Subvention de l'État, fonds propres, partenaires au développement (UNICEF, Canada, Japon, etc.)
Programme / projets mis en oeuvre : (i) Extension et modernisation du matériel technique de l'ORTN; (ii) Amélioration des prestations de la Voix du Sahel.
Groupe cible : Populations nigériennes, projets, ONG, opérateurs économiques. Moyens utilisés : diffusion hertzienne et Satellite.
Degré d'interaction avec le CTA : <i>Magazine Spore</i>
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : UNICEF : sensibilisation aux questions relatives à la promotion de la femme et à la protection de l'enfant ; Scolarisation de la jeune fille; Travail des enfants; etc.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Sources d'information de la voix du Sahel: CTA, UAMD, UEMOA, CEDEAO, FAO, MDA, INRAN, ICRISAT, Association de producteurs, réunions avec les bénéficiaires, CA, Journaux, Programmes radiophoniques, Affiches, Internet Foires, expositions et collègues Type d'informations : agriculture, élevage, environnement, développement socioéconomique du pays, prix des céréales de base et des animaux sur les marchés, lutte phytosanitaire, financement et micro crédit, etc.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : Informations d'ordre général relatives au développement rural : <i>Problèmes liés à l'agriculture; Questions liées au développement social; Réglementations ministérielles et internationales; Conférences et réunions; Foires commerciales; Développement et financement de programmes</i> Informations techniques : <i>Systèmes de tri; Technologie post-récolte; Utilisation des déchets; Lutte intégrée contre les nuisibles</i> Informations économiques: <i>Financement et micro crédit ; données relatif aux marchés; identification des marchés; profils des produits de base</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) insuffisance du personnel pour la collecte et la traitement de l'information en langue nationale; (ii) Insuffisance de matériels de reportage et de montage
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Voix du Sahel est la première radio de proximité et d'envergure nationale. Elle dispose des ressources humaines ayant une solide expérience en matière d'information, de communication et sensibilisation des populations rurales en particulier. Elle a 7 antennes régionales qui émettent des programmes adaptés en vue d'une décentralisation appropriée de la production des programmes radiophoniques. La Voix du Sahel couvre l'Afrique et le reste du monde.

Nom de l'institution: Radio ANFANI
Définition de mission et des objectifs : informer, sensibiliser, éduquer et distraire le public.
Domaine d'expertise : Information, éducation et communication (IEC).
Nombre d'employés: 42 (6 administrateurs dont 4 permanents et 2 temporaires, 30 techniciens permanents et 6 temporaires).
Filiales et représentations: 4 antennes régionales : Diffa, Konni, Maradi et Zinder
Budget annuel : 26.986.071 F CFA soit 41.140 euros
Sources de financement : Fonds propres
Programme / projets mis en oeuvre : Programme de formation des formateurs et technique d'interview.
Groupe cible: Entreprises et sociétés commerciales, population nigérienne (hommes, femmes, jeunes, vieux, etc.), associations et groupements confessionnels, ONG, etc.
Degré d'interaction avec le CTA : Néant.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : IPI, CPG et 6 ROMAN: Presse, Séminaires et ateliers.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?: Sources d'information de l'agence ANFANI: UAMD, UEMOA, FAO, CDEAO, le MDA, l'INRAN, l'ICRISAT, RECA, Plate forme paysanne, réunions des bénéficiaires, Banques de développement agricole, attachés des ambassades, CA, les documents issus de la recherche, les journaux, les collections privées, les programmes radiophoniques, les programmes des télévisions publiques et privées, les affiches, Internet, les foires, les collègues et les consultants Type d'informations : informations liées à l'agriculture, à l'élevage, l'environnement, au développement socioéconomique du pays, aux marchés, à la lutte phytosanitaire, aux mutuelles d'épargne et de crédit, etc.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits: Informations d'ordre général relatives au développement rural : <i>Problème liés à l'agriculture; Questions liées au développement social; Problème d'équilibre homme-femme; Réglementation ministérielle et internationale; Conférence et réunions; Foires commerciales; Développement et financement des programmes; Réseaux disponible axés sur l'agriculture</i> Informations techniques : <i>Système de tri; Technologie post récolte; Achat/mise à disposition d'équipement; Utilisation des déchets; Profils industriels ; Lutte contre les ennemis de cultures</i> Informations économiques : <i>Financement et micro crédit; Données relatives au marchés; Identification des marchés</i> Formats : <i>Articles de revue, dotes d'information, documents adaptés à une diffusion massive.</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Difficulté de conserver les sons radiophoniques (ii) Défaillances techniques imprévues (iii) Insuffisance de matériels de TIC.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? ANFANI est une radio privée qui a pour vocation d'informer, sensibiliser et éduquer le grand public y compris les producteurs sur des thèmes spécifiques portant sur l'agriculture, l'élevage, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, etc. Elle dispose d'un personnel qualifié et une couverture relativement bonne au Niger comparativement aux autres radios privées qui ne couvrent que la communauté urbaine de Niamey ou les communes dans un rayon maximum de 50 km.

Nom de l'institution: SONITEL
Définition de mission et des objectifs : Établir et exploiter tout réseau de télécommunication au Niger.
Domaine d'expertise : Modernisation et extension du réseau national de télécommunication.
Nombre d'employés: 1084 employés permanents dont 110 administrateurs, 288 techniciens et 686 employés (personnel d'appui)
Filiales et représentations, et autres sites : La société SAHEL COM qui intervient aussi dans le domaine de télécommunication.
Budget annuel : 22.145.508.454 F CFA soit 33.760.610 Euros
Sources de financement: BOAD et financement interne.
Programme / projets mis en œuvre : Mise en réseau des différentes Directions via Intra net; Mise en place des départements Management de la performance, comptabilité analytique et contrôle budgétaire; Formation des agents en contrôle de gestion.
Groupe cible : 40.000 abonnés environ.
Degré d'interaction avec le CTA : Pas de collaboration.
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : ARM : Régulation du secteur de télécommunication; RASCOM et INTELSAT : Mise en œuvre des projets communs et échange d'information; UIT : Appui technique et financier, échange d'informations.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?: Sources d'informations de la SONITEL : Rapports d'activités des Directions régionales et centrales, documents des organismes nationaux et internationaux du secteur de télécommunication (RASCOM, INTELSAT, etc) et l'Internet. Types d'information : techniques de télécommunication, développement social, marchés, financement des projets de télécommunication, etc.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : Informations d'ordre général relatives au développement rural : <i>Questions liées au développement social ; Réglementations ministérielles et internationales; Conférences et réunions; Foires commerciales; Développement et financement de programmes.</i> Informations d'ordre économique : <i>Données relatives aux marchés; Identification des marchés</i> Formats : <i>Information visuelle ou illustrée et documents adaptés à une diffusion massive.</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Indisponibilité à temps de l'information; Insuffisance dans la formation du personnel en GIC; Faible investissement en matière de GIC.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La SONITEL est la première société de Télécommunication et la seule société qui fournit la téléphonie fixe au Niger. Aussi, elle assure comme bien d'autres sociétés les services de téléphonie mobile et l'accès à Internet. Elle dispose des ressources humaines expérimentées et présentes des coûts de télécommunication relativement bas par rapport aux autres fournisseurs.

Nom de l'institution: CC/MDA
Définition de mission et des objectifs : (i) Assurer la liaison entre le MDA et les organes de presse (publics et privés); (ii) Gérer les relations publiques et publier le bulletin mensuel d'information « l'Agriculteur » du MDA.
Domaine d'expertise : Information, communication et documentation pour le développement agricole
Nombre d'employés: 1 journaliste à temps plein
Filiales et représentations, et autres sites : néant
Budget annuel : Non disponible
Sources de financement : État et partenaires technique et financiers du MDA (projets, programmes, etc.)
Programme / projets mis en oeuvre : Néant
Groupe cible : Projets, programmes et services techniques du MDA; Organisation des producteurs agricoles et la chambre d'agriculture.
Degré d'interaction avec le CTA : Néant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Plate Forme Paysanne, Chambre d'Agriculture et INRAN.
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Les différentes sources d'information du CC/MDA sont : 1. Organisations : MDA, INRAN et associations paysannes ou de producteurs de denrées de base. Publications : Brochures et bulletins du MDA et documents issus de la recherche. 2. Médias électroniques et Audiovisuel : Programmes radiophoniques, présentations de cassettes vidéo. 3. Autres sources : Collègues.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - <i>Informations d'ordre général relatives au développement rural : Problèmes liés à l'agriculture conférences et réunions, foires commerciales, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux)</i> - <i>Informations techniques : Systèmes de tri, technologie post-récolte, variétés de cultures, conditionnement, achat/mise à disposition d'équipements, lutte intégrée contre les nuisibles</i> <i>Informations économiques : Financement et micro crédit, données relatives aux marchés, identification des marchés, profils des produits de base et systèmes d'assurance des récoltes</i> - <i>Besoin en formation : Gestion de l'information au sein de la cellule et utilisation des TIC et matériels audio-visuels.</i>
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Insuffisance de ressources humaines et d'équipements appropriés dans la GIC; (ii) manque de formation des agents dans le domaine de la GIC et aux TIC; (iii) Absence de connexion à Internet.
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La CC/MDA est chargée d'exécuter la politique nationale en matière de communication dans le secteur agricole. Elle collecte et diffuse des informations agricoles dans tous le pays.

Nom de l'institution: DAC/POR
Définition de mission et des objectifs : La DAC/POR est chargée de la concevoir, élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de promotion coopérative.
Domaine d'expertise : Formation et sensibilisation des organisation des producteurs (OP), Activités économiques des OP, service de législation et agréments, suivi et évaluation de l'action coopérative
Nombre d'employés: 35 employés (administrateurs et personnel technique) dont : 18 employés à temps plein, 16 employés à titre temporaires et 1 secrétaire bénévole
Filiales et représentations, et autres sites : 8 Directions régionales et 36 correspondant sous régionaux.
Budget annuel : Montant non disponible
Sources de financement : État et projets
Programme / projets mis en oeuvre :
Groupe cible : Coopératives, associations, OP, autorités administratives (maires et préfets)
Degré d'interaction avec le CTA : néant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Institut Supérieur panafricain d'Économie Coopérative: Formation des agents de la DAC/POR Alliance Coopérative Internationale : mise en œuvre de projet et échange d'information Réseau Africain d'Économie Coopérative et le Réseau des Organisations des Pays d'Afrique : Mise en œuvre de projet et échange d'information
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? : Les sources d'information de la DAC/POR proviennent : - <i>Organisations</i> : MDA, associations paysannes ou de producteurs de denrées de base et fournisseurs d'intrants (Centrale d'Approvisionnement). - <i>Publications</i> : Brochures et bulletins du MDA, collection privée et autre brochure intitulée « Grain de sel ». - <i>Médias électroniques et Audiovisuel</i> : Programmes radiophoniques, programmes de télévision, présentations de cassettes vidéo et Internet. - <i>Autres sources</i> : Collègues, foires et expositions
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - <i>Informations d'ordre général relatives au développement rural</i> : Questions liées au développement social, problème d'équilibre homme-femme, réglementation ministérielles et internationales, conférences et réunions, foires commerciales, développement et financement de programmes, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux) - <i>Informations techniques</i> : Systèmes de tri, Technologie post-récolte, variétés de cultures, conditionnement, achat/mise à disposition d'équipements, transport (terrestre et aérien), brevets, lutte intégrée contre les nuisibles - <i>Informations économiques</i> : Financement et micro crédit, données relatives aux marchés, identification des marchés, profils des produits de base, systèmes d'assurance des récoltes - <i>Besoin en formation</i> : Gestion de l'information au sein de la DAC/POR, utilisation des TIC dans la vulgarisation, édition et mise en forme des rapports, méthodologies participatives.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Manque de ressources humaines qualifiés pour la GIC et d'équipements de TIC; (ii) Manque de formation des agents dans le domaine des TIC et la GIC; (iii) Manque de site web pour les organisations paysannes et de connexion à Internet.

Nom de l'institution : D. Com.
Définition de mission et des objectifs : Définir la politique nationale de communication et de veiller à son application
Domaine d'expertise : Encrage institutionnel pour tous les acteurs intervenant dans le secteur de la communication
Nombre d'employés : 51 agents don 37 cadres et 17 auxiliaires
Budget annuel : La Direction n'a pas un budget propre. Il s'agit du budget de l'État dont la gestion relève du Ministère de la Communication
Sources de financement : Budget de l'État et projets financés par les partenaires techniques et financiers
Programme / projets mis en oeuvre : Élaboration de la Politique Nationale de la Communication pour le Développement
Groupe cible : <ul style="list-style-type: none"> - Organisations socioprofessionnelles - Médias publics et privés - État - Société civile - Secteur Privé
Degré d'interaction avec le CTA : La Direction n'a pas d'interaction avec le CTA pour l'instant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La direction collabore avec l'UNICEF, Plan Niger, l'Organisation Mondiale de la Santé, le Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme, le Programme Élargi de Vaccination
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Les informations gérées par la Direction de la Communication proviennent des services déconcentrés de l'Office de Radio et Télévision du Niger, de l'Office National d'Édition et de Presse, de l'Agence Nigérienne de Presse, des médias privés et communautaires, des partenaires techniques et financiers
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : <ul style="list-style-type: none"> - Formation du personnel en matière de GIC notamment dans le domaine de la communication pour le développement - Formation des agents dans l'utilisation des TIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Absence de moyens en matière de GIC dont notamment l'absence d'une connexion Internet
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Direction de la Communication joue un grand rôle dans l'éveil de la conscience de la population à travers les orientations stratégiques qu'elle est appelée à donner à l'endroit des médias publics et privés quant à leurs programmes d'information
Autres observations: Le renforcement des capacités matérielles et techniques du personnel de la Direction de la Communication est d'une importance capitale pour le Niger dans le domaine de l'enracinement de sa jeune démocratie

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

La DAC/POR appuie les groupements de producteurs dans l'organisation, l'animation et la formation

Nom de l'institution: DCV

Définition de la mission et des objectifs : Développement des cultures vivrières pour assurer la sécurité alimentaire aux populations nigériennes.

Objectifs : (i) Développer les systèmes de production agricole; (ii) promouvoir les filières agricoles; (iii) Renforcer les capacités des agents et des producteurs.

Domaine d'expertise : (i) Vulgarisation et promotion des filières agricoles; (ii) Production des semences améliorées, contrôle et conditionnement; (iii) législation des intrants agricoles (iv) Formation des agents et des producteurs.

Nombre d'employés: 411 dont : 9 administrateurs à temps plein, 288 agents techniques à temps plein et 114 employés (personnels d'appui) à temps plein.

Filiales et représentations, et autres sites : 8 DRDA et 36 DDDA.

Budget annuel : 7.906.250 F CFA soit 12.053 Euros

Sources de financement : État, projets financés par les partenaires techniques et financiers

Programme / projets mis en oeuvre : néant

Groupe cible : Organisations paysannes, producteurs et agents de vulgarisation

Degré d'interaction avec le CTA : Magazine Spore et Publications CTA

Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :

Plate Forme Paysanne et Chambre d'Agriculture (institutions nationales), Fédération des coopératives (organisation nationale), institutions nationales et internationales de recherche et formation (INRAN, ICRISAT, IRD, AGRHYMET, Institut du Sahel), ONG et organismes internationaux (HKI, CARE International, SNV, FAO, UNICEF, PNUD, etc.)

Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :

- Organisations : CTA, FAO, MDA, INRAN, ICRISAT, AGRHYMET, IRD, Institut du Sahel, UEMOA, CDEAO, associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, réunions avec les bénéficiaires, chambre d'agriculture, CA,
- Publications : Brochures et prospectus du Ministère de l'Agriculture, du CTA, journaux et collection privée.
- Médias électroniques et Audiovisuel : Programmes radiophoniques, présentations de cassettes vidéo, réseaux électroniques de recherche agricole, affiches et Internet.
- Autres sources : Collègues

Les types d'informations sont liés au développement de : l'agriculture, l'élevage, l'environnement, socioéconomique, ressources non agricoles, informations sur les marchés, lutte phytosanitaire, financement et micro crédit.

Principaux besoins en informations non encore satisfaits :

- *Informations d'ordre général relatives au développement rural :* Problèmes liés à l'agriculture, ressources non agricoles, questions liées au développement social, problèmes d'équilibre homme-femme (genre), réglementations ministérielles et internationales, conférences et réunions, foires commerciales, développement et financement de programmes, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux)
- *Informations techniques :* systèmes de tri, technologie post-récolte, variétés de cultures, conditionnement, achat/mise à disposition d'équipements, transport (terrestre, maritime, aérien) et lutte intégrée contre les nuisibles.
- *Informations économiques :* Financement et micro crédit, données relatives aux marchés, identification des marchés, profils des produits de base et systèmes d'assurance des récoltes.

Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : (i) Manque de ressources humaines et d'équipements appropriés dans la GIC; (ii) manque de formation des agents dans le domaine de la GIC et aux TIC; (iii) Manque de connexion à Internet.

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

Cette institution est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de développement des cultures vivrières à travers la vulgarisation agricole, la législation et le contrôle de conditionnement des produits agricoles.

Nom de l'institution: DGE/EF
Définition de mission et des objectifs : (i) Élaboration et coordination de la mise en œuvre des politiques et stratégies de préservation de l'environnement de lutte contre la désertification et de gestion durable des ressources naturelles (ii) Élaboration des textes réglementaire en matière d'environnement et de gestion de ressources naturelles; (iii) coordination des activités relatives aux études d'évaluation environnementales et de délivrance de certificat de conformité.
Domaine d'expertise : Développement rural, gouvernance locale des ressources naturelles, préservation de l'environnement, restauration des terres et reboisement, aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux, recherche, formation et vulgarisation, biodiversité, gestion des ressources naturelles.
Nombre d'employés: 664 dont : 116 cadres supérieurs, 148 cadres moyens, 274 cadres d'exécution et 126 axillaires à temps plein.
Filiales et représentations, et autres sites : 8 Directions régionales et 36 Directions Départementales.
Budget annuel : Non disponible
Sources de financement : État, collectivités, partenaires techniques et financiers
Programme / projets mis en œuvre : Projet mercure financé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement visant la recherche, la collecte, la diffusion de l'information environnementale à travers l'Internet. Le Projet d'Assistance à la Formation et d'Appui à la Gestion de l'environnement (financement coopération italienne)
Groupe cible : Populations nigériennes, Organisations Communautaires de Base (OCB), collectivités, secteurs privés (producteurs de gomme arabique et pêcheurs) producteurs de plants fruitiers. Les moyens de contact utilisés sont les médias (radios, télévision, téléphone), les réunions et les missions d'encadrement techniques.
Degré d'interaction avec le CTA : Magazine Spore et publications CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Au niveau national : MDA, MRA, MH, MAT/DC, UAMD, IPDR, organisations de la société civile et privés pour échange d'information et contribution à la mise en œuvre des projets ou programmes Au niveau régional : ABN, UEMOA, CILSS, ALG, CBLT, etc. pour collaboration dans la mise en œuvre des projets régionaux et élaboration des politiques régionales. Au niveau International : FAO, PNUD, BM, UE, coopérations bilatérales, BAD, PNUE, etc. pour leur appui technique, scientifique et financier.

Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :

Les sources d'information de la DGE/EF proviennent de : Organisations : CTA, MDA, UAMD de Niamey, INRAN, AGRHYMET, ICRISAT, PFP, UEMOA, CEDEAO, MRA, associations paysannes ou de producteurs de denrées de base et fournisseurs d'intrants (CA).

- *Publications* : Brochures et bulletins de la FAO, du CTA, ME/LCD, etc.

- *Médias électroniques et Audiovisuel* : Programmes radiophoniques, programmes de télévision, présentations de cassettes vidéo et Internet.

- *Autres sources* : Collègues, foires et expositions

Principaux besoins en informations non encore satisfaits :

- *Informations d'ordre général relatives au développement rural* : Problèmes liés à l'agriculture, Questions liées au développement social, problème d'équilibre homme-femme, réglementation ministérielles et internationales, conférences et réunions, foires commerciales, développement et financement de programmes, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux)

- *Informations techniques* : Systèmes de tri, Technologie post-récolte, conditionnement, achat/mise à disposition d'équipements, transport (terrestre et aérien), brevets, lutte intégrée contre les nuisibles

- *Informations économiques* : Financement et micro crédit, données relatives aux marchés, identification des marchés, profils des produits de base.

- *Besoin en formation* : Gestion de l'information au sein de la DGE/EF, utilisation des TIC, méthodologies participatives.

Nom de l'institution : DPA / PF
Définition de mission et des objectifs : - Conception, élaboration et mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de productions animales et de promotion des filières - Aménagement et gestion des espaces pastoraux
Domaine d'expertise : - Suivi et évaluation des pâturages - Amélioration génétique du cheptel national - Amélioration de l'environnement de la production animale - Suivi des unités de transformation des produits animaux
Nombre d'employés : 36 agents dont 24 à temps plein, 11 temporaires et 1 bénévole
Budget annuel : 6.260.000 F CFA soit 9.543 Euros en 2007
Sources de financement : Budget de l'État
Programme / projets mis en oeuvre : Aucun programme ou projet en GIC
Groupe cible : - Éleveurs et producteurs - Professionnels des filières animales (bouchers, collecteurs des cuirs et peaux, producteurs de lait, aviculteurs)
Degré d'interaction avec le CTA : La Direction n'a aucune interaction avec le CTA pour l'instant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction a des interactions avec le Centre Régional Agrhymet, l'ILRI, l'ICRISAT, l'INRAN, l'INS, l'IGN, le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, la FAO, l'ONUDI, l'Université de Niamey dans la mise en œuvre des projets communs et de l'échange d'informations
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? La Direction reçoit des informations du Centre régional Agrhymet, de l'ILRI, de l'ICRISAT, de l'INRAN, de l'INS, de l'IGN, du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO qu'elle gère et qu'elle met à la disposition de son groupe cible à travers des publications périodiques (bulletin, dépliants, brochures, etc.)
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - Problèmes liés à l'élevage - Règlements ministériels et internationaux - Développement et financement des programmes - Problème d'aménagement de l'espace
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Insuffisance et obsolescence du matériel informatique - Difficultés d'accès à Internet - Absence de ressources humaines pour la maintenance des équipements
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Direction de la production animale et de la promotion des filières joue un rôle capital dans la promotion de l'élevage au Niger qui constitue la 2 ^{ème} source d'exportation au Niger après l'uranium. Renforcer les capacités de cette institution en matière de TIC et de GIC lui permettra d'accomplir sa mission avec beaucoup plus d'aisance.

Autres observations: La lutte contre la pauvreté au Niger doit passer par l'appui au monde rural. Dans ce cadre la priorité doit être accordée à la promotion de l'exportation des produits agropastoraux dont les produits animaux et au renforcement des capacités des institutions qui les soutiennent sur le plan technique notamment

Nom de l'institution : DRDA de Dosso
Définition de mission et des objectifs : - Développement agricole dans la région de Dosso à travers l'appui-conseil et l'encadrement des producteurs - Amélioration, diversification et augmentation de la production agricole
Domaine d'expertise : - Vulgarisation agricole, diffusion des techniques agricoles, formation des producteurs agricoles - Protection des végétaux - Statistiques agricoles - Actions coopératives et promotion des organismes ruraux
Nombre d'employés : 12 agents dont 9 à temps plein et 3 à temps partiel
Budget annuel : La Direction ne dispose d'un budget propre à elle car il s'agit du budget d'investissement de l'État qui est géré par le Ministère du Développement Agricole.
Sources de financement : Budget de l'État et projets financés par les PTF
Programme / projets mis en oeuvre : Aucun programme ou projet en matière de GIC
Groupe cible : Producteurs agricoles à travers le personnel d'encadrement
Degré d'interaction avec le CTA : Aucune interaction avec le CTA pour l'instant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction a des interactions avec les institutions de recherche nationales (INRAN), sous régionales (Centre Agrhymet) et internationales (IRD) dans le domaine d'échange d'information et de conduite de projets communs dans le domaine agricole
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Les informations proviennent des institutions avec lesquelles la Direction collaborent. Ces informations sont gérées par le service régional des statistiques agricoles qui est logé au sein de la Direction. Il n'existe pas toutefois une salle de documentation. Le bureau du responsable des statistiques fait office de salle de documentation.
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - Problèmes liés à l'agriculture - Lutte contre les ennemis des cultures notamment les insectes floricoles et les ravageurs des arbres fruitiers - Techniques de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Manque de moyens matériels et informatiques - Manque de formation du personnel chargé de la GIC - Absence de connexion Internet

<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La région de Dosso fait partie des zones de grande production agricole au Niger. Le renforcement des capacités de la Direction qui a en charge l'encadrement technique des producteurs de ladite zone paraît nécessaire.</p>
<p>Autres observations: La Direction Régionale du Développement Agricole de Dosso a un grand rôle à jouer dans l'encadrement des populations rurales de la zone. Le partenariat qu'elle peut établir avec des institutions comme le CTA ou d'autres institutions du développement rural peut lui permettre d'améliorer substantiellement sa prestation de service à l'endroit des producteurs ruraux agricoles</p>

<p>Nom de l'institution: DRDA de Maradi</p>
<p>Définition de mission et des objectifs : - Mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement agricole au niveau régional - Suivi - évaluation de la politique nationale en matière de développement agricole au niveau régional</p>
<p>Domaine d'expertise : - Vulgarisation agricole des techniques et technologies éprouvées - Appui à l'émergence d'organisations paysannes viables - Protection des végétaux contre les ennemis et les ravageurs - Production et diffusion de semences - Collecte, traitement, analyse et diffusion d'informations agricoles.-</p>
<p>Nombre d'employés : 110 agents toutes catégories confondues (ingénieurs agronomes, ingénieurs du génie rural, techniciens agricoles, statisticiens, ingénieurs de protection des végétaux)</p>
<p>Budget annuel : 60.000.000 F CFA soit 91.469 Euros environ</p>
<p>Sources de financement :</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre : - Recensement des banques céréalières et des banques d'intrants - Recensement des organisations des producteurs dans les différentes filières - Enquête sur la prévision et l'estimation des récoltes</p>
<p>Groupe cible : - Organisations des producteurs - Producteurs individuels</p>
<p>Degré d'interaction avec le CTA : Reçoit le Magazine Spore du CTA</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction entretient une collaboration avec l'INRAN, l'IPGRI, l'IITA qui sont des institutions de recherche dans le domaine du développement rural</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? La Direction des informations des institutions de recherche, de projets de développement rural ou d'autres institutions étatiques; les informations sont gérées par le service régional des statistiques agricoles qui les met à la disposition des utilisateurs par l'intermédiaire de publication (rapports, bulletins, etc.)</p>

Principaux besoins en informations non encore satisfaits :

- Formation des agents dans l'utilisation des TIC
- Formation des agents dans le domaine de la GIC

Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :

- Insuffisance de formation du personnel
- Insuffisance de moyens de collecte, de traitement et de diffusion des informations

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

La Direction régionale du développement agricole de Maradi joue un grand rôle dans l'encadrement des producteurs ruraux. En effet, la région de Maradi est la plus grande zone de production agricole, d'où l'intérêt qui est apporté à l'encadrement de ses producteurs

Autres observations:

Un intérêt particulier doit être porté dans l'appui technique aux services d'encadrement des producteurs de la région de Maradi en les dotant de technologies appropriées dans le domaine de la transformation des produits agricoles dont le souchet qui est un produit agricole très prisé et spécifique à ladite région

Nom de l'institution: DRDA de Tahoua
Définition de mission et des objectifs : - Encadrement technique des producteurs dans le domaine agricole - Mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'agriculture au niveau régional
Domaine d'expertise : - Protection des végétaux - Vulgarisation agricole - Statistiques agricoles - Aménagement des terres - Promotion des organisations rurales
Nombre d'employés : 72 agents toutes catégories confondues
Budget annuel : Le budget n'est pas maîtrisé par la Direction car il s'agit du budget d'investissement de l'État qui est géré par le Ministère du développement agricole
Sources de financement : Budget de l'État et projets financés par les partenaires techniques et financiers
Programme / projets mis en oeuvre : Aucun programme ou projet mis en œuvre par la Direction dans le cadre de la GIC
Groupe cible : Organisations des producteurs et producteurs ruraux individuels
Degré d'interaction avec le CTA : La Direction n'a pas d'interaction avec le CTA pour l'instant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction collabore avec la FAO, le CILSS, le Centre Régional Agrhymet, l'Université de Niamey, l'IPDR
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Les informations sont fournies par les institutions partenaires et sont diffusées par la Direction à l'endroit de son groupe cible ou de tout autre utilisateur par le canard de rapports, de bulletins d'informations; la gestion de ces informations est assurée par le service régional des statistiques agricoles qui est logé au sein de la Direction
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - Problèmes liés à la fertilité des sols - Problème liés au stockage, à la conservation et à la transformation de certains produits agricoles notamment l'oignon dont la région de Tahoua en est la première productrice au Niger
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : Insuffisance des moyens d'archivage des données
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La Direction régionale du développement agricole de Tahoua joue un grand rôle dans l'encadrement des producteurs de l'oignon qui est la deuxième culture de rente après le niébé au Niger. La sélection de cette institution permettra à son personnel d'acquérir des compétences qui lui permettront de mieux assurer sa mission d'encadrement des producteurs
Autres observations: Un accent particulier sera porté dans le renforcement des capacités du personnel d'encadrement de la Direction du développement agricole de Tahoua en matière de techniques de stockage, de conservation et de transformation de l'oignon ainsi qu'à la production des semences de cette culture. En effet la semence du violet de Galmi dont la région est le berceau est confronté à un problème de dégénérescence au fil du temps

Nom de l'institution: DRDA de Tillabéri
Définition de mission et des objectifs : - Mise en œuvre de la stratégie de développement rural
Domaine d'expertise : - Vulgarisation agricole - Protection des végétaux - Statistiques agricoles - Promotion des organismes ruraux agricoles
Nombre d'employés : 11 agents toutes catégories confondues
Budget annuel : Le budget de la Direction n'est pas maîtrisé car il s'agit du budget d'investissement de l'État dont la gestion et l'exécution relèvent du Ministère du développement Agricole
Sources de financement : Budget de l'État et projets financés par les partenaires techniques et financiers
Programme / projets mis en oeuvre : - Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence - Élaboration d'indicateurs de suivi de la vulnérabilité
Groupe cible : - Producteurs ruraux - Organisations paysannes - Services agricoles déconcentrés
Degré d'interaction avec le CTA : La Direction reçoit le Magazine Spore du CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction collabore avec l'INRAN, l'Université de Niamey, l'IPDR, le CRESA, l'ICRISAT, la FAO, l'INS
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Les informations parviennent à la Direction sous diverses formes. Elles sont gérées par le service régional des statistiques agricoles qui les met à la disposition des utilisateurs à travers sa documentation. Toutefois, il n'existe pas à proprement parler de salle de documentation
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - Problèmes liés à l'agriculture - Techniques de conservation et de transformation de produits agricoles
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Absence de personnel qualifié - Absence de salle de documentation - Absence de financement dans le domaine de la GIC - Absence de matériel information et de connexion Internet
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? A l'instar des autres directions régionales du développement agricole, celle de Tillabéri joue un grand rôle dans l'encadrement des producteurs ruraux notamment en matière de riziculture qui est l'une des activités par excellence de la Région
Autres observations: A travers le partenariat qui sera établi entre la Direction régionale du développement agricole de Tillabéri et les institutions intervenant dans le développement rural dont le CTA, le renforcement des capacités du personnel sera obtenu. Ainsi, à travers ce renforcement des capacités l'encadrement des producteurs ruraux sera nettement amélioré

Nom de l'institution : DRDA de Zinder
Définition de mission et des objectifs : - Encadrement du monde rural - Contribution à l'accroissement de la production agricole
Domaine d'expertise : - Lutte contre l'insécurité alimentaire - Vulgarisation agricole - Protection des cultures - Statistiques agricoles - Promotion des organismes ruraux
Nombre d'employés : 67 agents toute catégories confondues dont 1 administrateur, 52 techniciens, 14 auxiliaires
Budget annuel : Non maîtrisé car relève du budget de l'État géré par le Ministère du développement agricole
Sources de financement : - Budget de l'État, collectivités territoriales, projets, ONG, producteurs
Programme / projets mis en oeuvre : - Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel - Enquête de prévision et d'estimation des récoltes
Groupe cible : - Producteurs
Degré d'interaction avec le CTA : La Direction régionale du développement agricole de Zinder reçoit les publications et le Magazine SPORE du CTA
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : La Direction collabore avec les institutions suivantes : - Services régionaux de Zinder (élevage, développement communautaire) - Projets, ONG de la région - Institutions de recherche nationales, sous régionales et internationales
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Les informations gérées par la direction lui parviennent des institutions partenaires (Ministère du Développement Agricole, Instituts de recherche, Université de Niamey, Associations paysannes ou de producteurs de denrées de base, des programmes radiophoniques et de télévision, d'affiches diverses, de réunions avec les bénéficiaires, de foires et expositions); toutes les informations sont gérées par le service régional des statistiques agricoles logé au sein de la Direction qui dispose d'une bibliothèque
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : - Problèmes liés à l'agriculture, foires commerciales, développement et financement de programme, technologies post récolte, formation du personnel en matière d'utilisation des TIC et de la GIC
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Insuffisance du personnel - Insuffisance de moyens financiers et matériels - Insuffisance de moyens logistiques
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? Joue un grand rôle dans l'encadrement des producteurs ruraux de la région de Zinder qui est la 2 ^{ème} grande zone de production agricole au Niger

Nom de l'institution : DRE/LCD de Dosso
Définition de mission et des objectifs : Mise en œuvre de la politique nationale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles
Domaine d'expertise : - Lutte contre la dégradation des sols - Aménagement des forêts et de la faune - Aménagement des pêcheries - Lutte contre les pollutions et nuisances
Nombre d'employés : 56 cadres permanents
Budget annuel : Budget non maîtrisé car géré par le Ministère de l'Environnement et de la lutte Contre la Désertification
Sources de financement : État, Partenaires techniques et financiers
Programme / projets mis en oeuvre : Formation en Arcview Formation sur le GPS
Groupe cible : - Populations locales - Collectivités décentralisées
Degré d'interaction avec le CTA : L'institution reçoit le magazine Spore
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : - SYLVA (publications le flamboyant), Forhom
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? Sources d'informations : Télévision nationale, publications et revues des ministères, divers journaux, Internet, SIMB, SIMC. Les informations sont gérées par le service de la planification et de la documentation qui dispose d'une salle de documentation
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : Informations agricoles, forestières, environnementales, problèmes liés à l'agriculture, questions liées à la faune, la pêche, l'apiculture.
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : - Manque d'outils informatiques pour la salle de documentation - Manque de formation du personnel chargé de la GIC - Manque de formation en informatique
Pourquoi avoir sélectionné cette institution ? La région de Dosso est la principale région du Niger qui dispose de formations forestières importantes. Compte tenu du phénomène de désertification qui menace le Niger, il est important au service de l'environnement de cette région de disposer d'informations techniques pouvant lui permettre de sauvegarder ce patrimoine forestier. Pour cela il s'avère nécessaire l'institution de développer une approche adéquate en matière de GIC
Autres observations: Le développement d'un partenariat avec le CTA et d'autres institutions oeuvrant dans le développement rural peut constituer un atout important pour la DRE/LCD de Dosso en vue de mener à bien sa lutte pour la sauvegarde de l'environnement

Nom de l'institution : DRH de Tahoua
Définition de mission et des objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre au niveau régional de la politique nationale dans le domaine de l'hydraulique - Satisfaction des besoins en eau potable de la région de Tahoua - satisfaction des besoins en eau des demandes à buts agricoles et pastoraux - connaissance, évaluation et suivi des ressources en eaux (aspect quantitatif et qualitatif)
Domaine d'expertise : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des programmes et projets de réalisation des ouvrages (forages, puits cimentés, mini AEP) - Inventaire des ouvrages hydrauliques et des ressources en eau - suivi piézométrique / hydrochimique (au besoin) des aquifères - Évaluation des apports et suivi des ressources en eau de surface - Constitution et mise à jour de la base de données informatique
Nombre d'employés : 22 employés dont 3 administrateurs et 19 techniciens
Budget annuel : La direction n'a pas de budget propre car il s'agit du budget d'investissement géré par le Ministère de l'hydraulique
Sources de financement : Budget d'investissement de l'État et PTF
Programme / projets mis en oeuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Édition des atlas annuaires financée par la coopération suisse - Édition d'atlas de planification financée par le PNUD
Groupe cible : <ul style="list-style-type: none"> - Population urbaine et rurale - Exploitants des vallées
Degré d'interaction avec le CTA : Aucune interaction avec le CTA pour l'instant
Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions : <ul style="list-style-type: none"> - Direction régionale du développement agricole de Tahoua (échanges d'informations climatologiques) - Office National des Aménagements hydro agricoles (mise en œuvre de projets intégrés avec composantes hydrauliques)
Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? La direction reçoit les informations à travers l'Institut National de Recherche agronomique, le centre régional Agrhymet, l'Institut de recherche Développement, le CILSS. Les informations sont gérées au sein de la Direction par un agent chargé de la GIC (correspondant informatique)
Principaux besoins en informations non encore satisfaits : <ul style="list-style-type: none"> - Réactualisation de la collecte des données sectorielles - Acquisition d'une nouvelle version du logiciel de cartographie - Acquisition d'une connexion Internet
Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de formation du personnel en matière de GIC - Manque de financement de la cellule en charge de la GIC - Logiciel de cartographie pas à jour - Absence de connexion Internet

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

Le processus de décentralisation amorcé au Niger nécessite l'avènement de services régionaux performants et suffisamment dotés de moyens techniques et humains dans le domaine des TIC et de la GIC. Ainsi, le renforcement des capacités des services chargés de l'hydraulique notamment au niveau des régions est une des conditions incontournables pour l'atteinte des OMD 2015

Autres observations: La Direction régionale de l'Hydraulique de Tahoua peut être un partenaire privilégié du CTA et d'autres institutions du développement rural compte tenu du rôle qu'elle joue.

Nom de l'institution : DRRA de Tahoua

Définition de mission et des objectifs :

- Mise en œuvre, suivi évaluation de la politique nationale en matière de développement de l'élevage au niveau régional
- Suivi - évaluation de la politique nationale en matière de développement de l'élevage au niveau régional

Domaine d'expertise :

- Suivi et évaluation des pâturages au niveau régional
- Amélioration génétique du cheptel régional
- Amélioration de l'environnement de la production animale au niveau de la région de Tahoua
- Suivi des unités de transformation des produits animaux au niveau de la région de Tahoua

Nombre d'employés :

23 agents toutes catégories confondues

Budget annuel :

La Direction ne dispose de budget propre. Son fonctionnement est assuré par le budget national qui est géré par le Ministère des ressources animales

Sources de financement :

Budget de l'État et projets financés par les partenaires techniques et financiers et par des ONG

Programme / projets mis en oeuvre :

Participation au recensement général de l'agriculture et du cheptel financé par l'Union Européenne et pilotée par la FAO de 2002 à 2005

Groupe cible :

Organisations d'éleveurs et éleveurs individuels

Degré d'interaction avec le CTA :

La Direction n'a pas d'interaction avec le CTA pour l'instant

Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions :

Un partenariat est entretenu avec des institutions de recherche au niveau national (INRAN), sous régional (Centre Agrhymet) et régional (IRD, ILRI), des partenaires techniques et financiers (FAO, OMS)

Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?

Les informations proviennent des services de l'État (agriculture, météorologie nationale, ressources en eau, des institutions de recherche précitées. Ces informations sont gérées au niveau de la région par le Service des statistiques de l'élevage qui est logé à son sein. Toutefois, ces informations ne font l'objet d'aucun traitement et sont mises à la disposition d'éventuels utilisateurs à l'état.

Principaux besoins en informations non encore satisfaits :

- Problèmes liés à l'agriculture, foires commerciales, développement et financement de programmes, réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), identification des marchés

<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel affecté dans la GIC - Absence de formation du personnel en matière de GIC - Absence de moyens en matière de TIC (ordinateurs, logiciels, etc.) - Absence de connexion Internet
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</p> <p>La région de Tahoua est une région pastorale où l'élevage sous toute sa forme (sédentaire, transhumant et nomade) est pratiqué par la grande majorité de la population. Le choix de la Direction régionale des ressources animales de Tahoua se justifie par l'appui que cette institution est appelée à apporter quotidiennement aux éleveurs de la région.</p>
<p>Autres observations:</p> <p>Le renforcement des capacités techniques et matériels du personnel de la Direction régionale des ressources animales de Tahoua aura sans nul doute un impact positif dans l'accomplissement de sa mission à savoir l'encadrement technique des éleveurs de la région</p>

<p>Nom de l'institution : Télévision Nationale du Niger (Télé Sahel)</p>
<p>Définition de mission et des objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer, éduquer et sensibiliser la population sur les questions de développement du pays - Produire et diffuser des émissions de télévision
<p>Domaine d'expertise :</p> <p>Télédiffusion des programmes audiovisuels</p>
<p>Nombre d'employés :</p> <p>98 agents dont 1 directeur national, 6 chefs de service, 11 chefs de bureau, 1 secrétaire, 1 régie financière et 78 agents</p>
<p>Budget annuel :</p> <p>1.200 000 000 F CFA soit 1 829 388 Euros</p>
<p>Sources de financement :</p> <p>Subvention de l'État, redevance sur l'énergie, recettes publicitaires et de production</p>
<p>Programme / projets mis en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet archivage interactif multimédia avec le CIRTEF - Réseau FIAT
<p>Groupe cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout le public
<p>Degré d'interaction avec le CTA :</p> <p>La télévision nationale du Niger reçoit le Magazine Spore du CTA</p>
<p>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions :</p> <p>Collaboration avec CIRTEF, CFI, URTNA</p>
<p>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - A travers la collaboration avec des institutions partenaires (échange de programme, appui à la production, renforcement des capacités en programme de diffusion) - A travers la réalisation d'émissions sur le terrain
<p>Principaux besoins en informations non encore satisfaits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine de la vidéothèque et de la mise en place d'un site Internet - Renforcement des capacités techniques du personnel
<p>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de magnétoscopes d'enregistrement et de lecture - Insuffisance de supports d'enregistrement (cassettes, DVD) - Faibles capacités techniques du personnel

Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

La télévision nationale du Niger est la seule télévision sur les 6 (publics et privés) dont dispose le pays qui couvre l'ensemble du territoire par ses missions. C'est donc un média incontournable dans la diffusion de l'information télévisée à l'endroit de la population nigérienne

Autres observations:

La télévision nationale du Niger par son rayon d'action et la diversité de ses programmes dans toutes les langues locales peut être un partenaire privilégié du CTA pour la promotion de ses produits et services notamment à l'endroit du monde rural

ANNEXE 4. LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNES INTERVIEWEES

Nom/Prénom	Structure	Fonction	Adresse (Tél / Mail)
ABDOU Alhassan	JDC	Président	(227)96098239/96552560 jdctadhilt@yahoo.fr
ABOUKASSOUM Illo	DPA/PF Niamey	Chef de division DPA/PF	(227)20733184
ABDOU Maman Sani	DCV Niamey	Directeur Adjoint	(227)20372335
ABDOU SALEY Moussa	TELE SAHEL	Directeur	telesahel@ortn-niger.com
ADAMOU Chaibou	DRDA Tahoua	Directeur	om_chaibou2004@yahoo.fr
Ali Magagi	DRRA Tahoua	Directeur Adjoint	(227) 20610470
AMADOU Boubacar	DRE/LCD Dosso	Directeur	(227)20650126
BEZANÇON Cailles	IRD	Représentant	(227)20753115/20752610 irdniger@ird.ne
DIEYE Papa Oumar	CRA	Responsable communication	(227) 20315316 admin@agrhyment.ne
DAVIES Alain	MDA Niamey	Chargé de communication	(227) 96970519 maidabary@yahoo.fr
ELH. MOUSTAPHA Kadri	ORO/AOC	Président	(227)96972885 oroaoc@yahoo.fr
GAOH Illiassou	DRDA Maradi	Directeur	(227) 20410369 illiassougaoh@yahoo.fr
GARBA Doga	ABC ECOLOGIE	Directeur technique	(227) 20753777 abcecolo@intnet.net
Guéro Yadjji	FA/UAMD	Doyen	(227)20315237 faqrony@refer.ne
HAMANI Abdoulaye	MC/DC Niamey	Directeur Adjoint	(227) 20722644
HASSIMOU Issaka	DRDA Zinder	Chef SRSA	(227) 20510023/20510190
IBRO Adamou	DGE/EF Niamey	Chef de division AFN/G	(227)20732784 direnv@intnet.net
MALIKI Abdoulaye	CIDES Niamey	Directeur	(227) 20723311 maliki-abdoulaye@yahoo.fr
MAMADOU Ali	IPDR Kollo	Responsable bibliothèque	(227)20339207 ipdr_kol@yahoo.fr
MAHAMAN CHAMSOU Maïgari	DVS/ORTN	Directeur	(227)21767294 ortny@intnet.net
MAHAMADOU Djadi	AGENCE ANFANI	Administrateur Délégué	(227)20740880/20742323 anfani@intnet.net
MAMOUDOU Idrissa	DRH Tahoua	Directeur	(227)610545
Mme Maïkoréma Zeinabou	SE/SDR	SE/SDR	(227)20733077 se-sdr@intnet.net

Nom/Prénom	Structure	Fonction	Adresse (Tél / Mail)
Mme SOUMARE Mariama	FA/UAMD	Responsable bibliothèque	(227)20315237 fagrony@refer.ne
NOUHOU Mohamed	INRAN	Chef service Etudes et Programme	(227) 20725389 inran@intnet.net
NOUHOU Soumana	CN-RACOM GoudeI	Secrétaire Général	(227) 96270050 snouhou1@yahoo.fr
OUA Saidou	CC/SAP Niamey	Responsable Unité alerte	(227) 20723275/20723953 sap@intnet.net
OUMANI ABDOU	DRDA Dosso	Directeur	(227)20650098 ddra.do@intnet.net
SEYDOU Ousman	SONITEL	Chef Département Gestion P.	(227) 20722000
SOUMAILA Ibrahim	INS	Directeur CDS	(227)20723560 ins@ins.ne
SOULEYMAN LY Samba	DAC/POR Niamey	Directeur Adjoint	(227)20753670
TAHIROU Issaka	DRDA Tillabery	Directeur	(227)20711405
YOUSSOUF MOHAMED El moctar	RECA-Niger	Secrétaire Général National	(227) 21767294 recaniger@yahoo.fr

ANNEXE 5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alpha Gado et Al., 1994 : *Développement à la base et participation populaire au Sahel. Discours et pratiques. pp 8-20.*
- ARM. 2007. *Eléments statistiques télécoms de 2005-2006. 3 p.*
- CC/SAP. 2007. *Analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire : Situation de référence des départements de Dosso, Gouré, Keita, Madaoua, Mainé soroa et Ouallam. pp 39-42.*
- CMA/AOC, 2007. *Etude portant sur la situation actuelle de l'agriculture en Afrique de l'Ouest : Analyse des filières régionales majeures ; monographies nationales : cas du Niger. pp. 50-54.*
- CSC. 2007. *Liste des journaux, radios, télévisions publiques et privées, 6 p.*
- CTA. 2007. *Guide d'élaboration de rapport. Evaluation des besoins en information agricole dans les Etat du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) Afrique de l'Ouest. 23 p.*
- FAO. 2003. *Politiques et stratégies de communication pour le développement. La situation de la communication pour le développement au Niger (Etat de lieux) Tome 1. pp. 85-92.*
- FAO. 2003. *Politiques et stratégies de communication pour le développement. Document de politique nationale de la communication pour le développement au Niger Tome 2. pp. 17-22.*
- HC/NTIC. *Programme de mise en œuvre du Plan NICI du Niger. 2005. pp 11-33.*
<http://www.arm-niger.org>
<http://www.pnud.ne/RapportplanNICI.pdf>
<http://www.rjd-niger.org>
<http://www.uneca.org>
- INS. 2006. *Comptes nationaux rapides 2005, Provisaires 2003-2004 et définitifs 2002. p 15.*
- INS. 2006. *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples EDSN/MICS-III.2006. p 10.*
- INS. 2006. *Statistiques télécoms de 2000-2007. 3 p.*
- Moussa D. 2005. *NTIC : un luxe pour le citoyen nigérien ? Site Médias Niger. pp 4-6.*
- Rémi F. 2006. *ITC situation in Niger.*
- INS. *Annuaire statistique du Niger, 2000-2004.*
- INS. 2006. *Statistiques télécoms de 2000-2007.*
- MDA. 2005. *Education des populations rurales en Afrique ; rapport national du Niger. p 4.*
- Moussa D. 2005. *NTIC : un luxe pour le citoyen nigérien ? Site Médias Niger.*
- Rémi F, 2006. *ITC situation in Niger.*
- SDR. 2006. *Synthèse des travaux du groupe thématique « secteur rural » dans le cadre de la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté. p 28.*

SRP. 2007. *Stratégie de développement pour la réduction de la pauvreté (2008-2012) ; le Niger contre la pauvreté. pp 49-69.*

UIT. 2006. *Rapport sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde*